This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

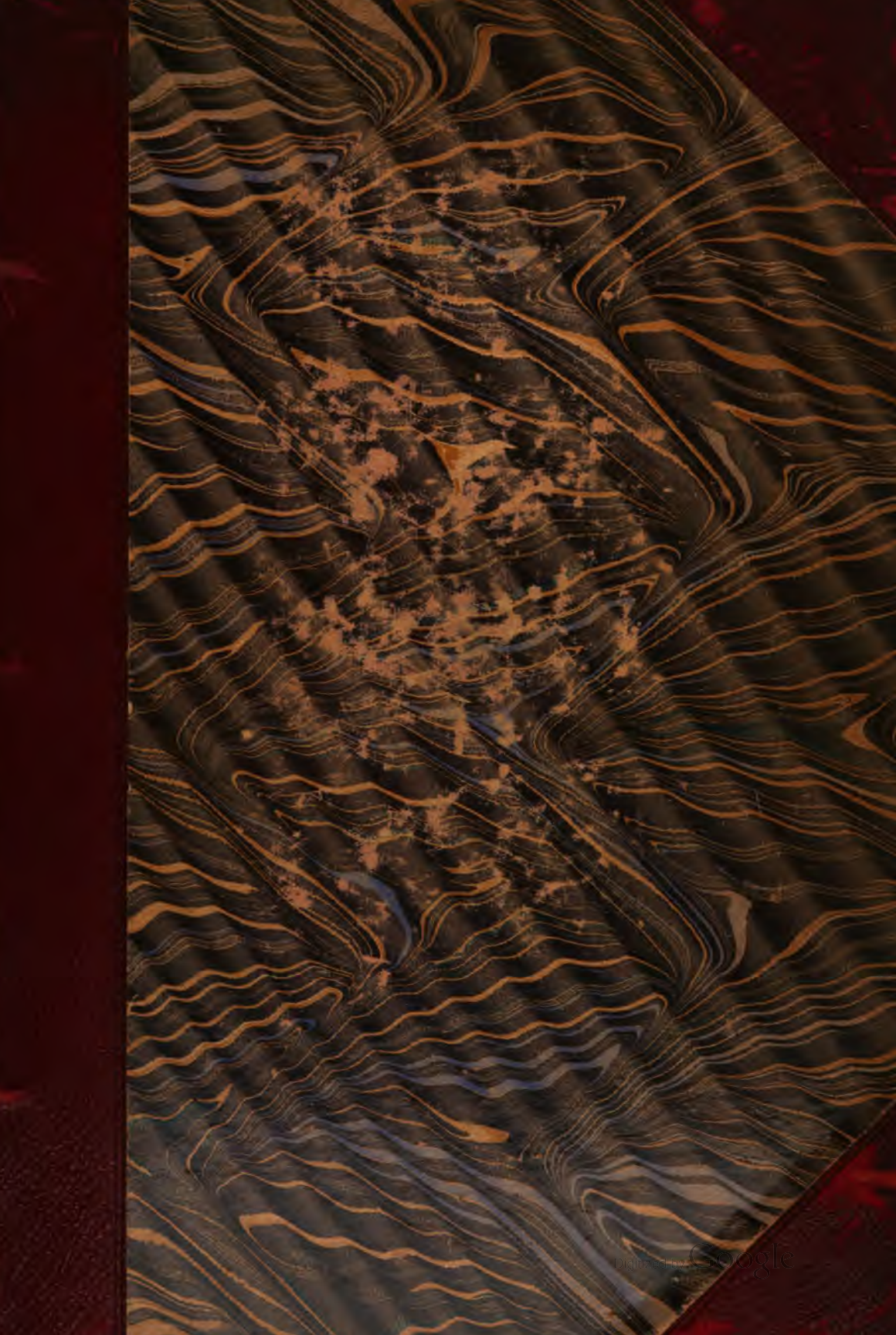
Digitized by Google

272.84 3.3

Bot. Oct. 1896

Harvard College Library.

FROM THE BEQUEST OF

FRANCIS B. HAYES

(Class of 1839.)

This fund is $10,000 and its income is to be used
"For the purchase of books for the Library."
Mr. Hayes died in 1884.

14 Mar. 1896

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Ghent, Belgium - University

UNIVERSITÉ DE GAND

RECUEIL DE TRAVAUX

PUBLIÉS PAR

LA FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES

13e FASCICULE

ÉTUDE

SUR

L'YSENGRINUS

PAR

LÉONARD WILLEMS

GAND
LIBRAIRIE ENGELCKE
20, RUE DES FOULONS
1895

Digitized by Google

740-59

Digitized by Google

ÉTUDE

SUR

L'YSENGRINUS

PAR

LÉONARD WILLEMS

GAND
LIBRAIRIE ENGELCKE
20, RUE DES FOULONS
1895

Digitized by Google

27284.3.3

RECUEIL DE TRAVAUX

PUBLIÉS PAR LA FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES
DE L'UNIVERSITÉ DE GAND.

EXTRAIT DU RÈGLEMENT,

Les travaux des professeurs, maîtres de conférences et chargés de cours seront publiés sous la responsabilité personnelle de leurs auteurs.

Ceux des élèves et anciens élèves seront publiés en vertu d'une décision de la Faculté.

Digitized by Google

L'impression du présent travail touchait à sa fin, lorsque parurent dans les livraisons d'octobre et de novembre du *Journal des Savants*, les deux premières parties d'une étude de M. Gaston Paris, consacrée aux *sources du Roman de Renard*. Résumer les idées de l'illustre chef des romanistes, avant que son œuvre entière n'eût vu le jour, c'eût été m'exposer à bien des erreurs. Dans ces mêmes conditions, essayer d'y contredire, c'eût été, de ma part, faire preuve de présomption. J'aurais pu, au besoin, retarder la publication de ce mémoire. Je ne l'ai pas fait, parce que, somme toute, les points qui nous divisent, font partie d'un ensemble de matières, que je me suis contenté d'effleurer dans mes dernières pages, et dont l'importance est relativement secondaire, à ce point de vue fort spécial auquel je me suis placé. J'y reviendrai probablement plus tard.

Il me reste à remercier ceux qui ont bien voulu me venir en aide par leurs conseils. J'ai eu l'occasion de citer dans mes notes M J. Verdam, professeur à l'Université de Leiden ; MM Logeman et Vercoullie, professeurs à l'Université de Gand, ainsi que M. S. G. De Vries, professeur et bibliothécaire de l'Université de Leiden.

Digitized by Google

Mon ami M. Paul Bergmans a bien voulu revoir mes épreuves ;

Je ne puis passer ici sous silence les noms de mon maître M. J. Franck, professeur à l'Université de Bonn, qui, il y a bientôt sept ans de cela, attirait mon attention sur l'*Ysengrinus*, lors d'une série de leçons sur le *Renart*. Qu'il me soit permis également de témoigner toute ma gratitude à MM. les professeurs de la faculté de philosophie et lettres de l'Université de Gand, et notamment à M. P. Thomas, ainsi qu'à M. V. Vander Haeghen, archiviste de la ville à Gand.

Je dois une reconnaissance toute particulière à mon maître M. Henri Pirenne, professeur à l'Université de Gand. Ma conscience me reproche hautement d'être venu, à maintes reprises, le déranger dans ses occupations.

Gand, Noël 1894.

L. Willems.

Digitized by Google

SOMMAIRE.

Introduction . . . . . p. 1
Chap. I. La date de l'*Ysengrinus* . . . . . » 9
» II. Les sources de l'*Ysengrinus* . . . . . » 34
» III. Provenance du poème . . . . . » 74
» IV. Tendance de l'œuvre . . . . . » 103
» V. L'auteur de l'*Ysengrinus* . . . . . » 121
» VI. Le texte de l'*Ysengrinus* . . . . . » 150
Note complémentaire sur l'*Ysengrimus abbreviatus* . . . . » 165

Digitized by Google

Digitized by Google

INTRODUCTION

—

L'*Ysengrinus* a été publié deux fois : une première fois par Mone, en 1832, d'une façon déplorable, sous le titre de *Reinardus Vulpes*; une seconde fois en 1884, par M. E. Voigt. Cette dernière édition est citée partout et à bon droit comme un chef-d'œuvre de critique. Non seulement M. Voigt a reconstitué le texte avec un soin et une érudition hors ligne, mais de plus il a fait précéder le poème d'une longue introduction où sont étudiés le style de l'auteur, sa grammaire, sa syntaxe, sa prosodie. Cette œuvre est, sans conteste, une importante contribution à l'étude du latin au XII[e] siècle. L'auteur a, en outre, examiné toutes les questions historiques que soulève l'étude du poème, sa date et son origine. Mais ici le savant philologue était beaucoup moins dans son domaine. Un nouvel examen de cette partie de son introduction, nous a fait aboutir sur les points principaux à des résultats entièrement contraires aux siens. Dans le présent travail, nous avons donc successivement étudié la *date* de la composition du poème, ses *sources*, sa *provenance*; enfin, nous avons coordonné toutes les données biographiques que nous avons pu recueillir sur l'auteur.

Digitized by Google

Comme nous ne comptons discuter que les points qui sont encore le siège de controverses à l'heure actuelle, et que nous nous abstiendrons de revenir sur ce qui dorénavant peut être considéré comme acquis pour la science, il n'est pas hors de propos de retracer ici l'histoire même de notre texte.

L'*Ysengrinus* fut découvert à Paris, en avril 1814, parmi les manuscrits de la Bibliothèque Nationale, par J. Grimm, qui recopia en entier le poème en vue de le publier. En 1817, il envoya à l'Institut d'Amsterdam une courte notice pour faire part de sa trouvaille. Déjà à cette époque Grimm signalait son texte comme provenant des Pays-Bas et plus spécialement de la Flandre.

Nous apprenons par une lettre de Grimm à Tijdeman du 23 avril 1831 [1], que la copie du texte de Paris fut communiquée vers cette date à Mone, qui avait mis la main sur un meilleur manuscrit et se proposait d'éditer l'*Ysengrinus*. Ce manuscrit — le plus ancien des deux qui se trouvent à Liége — sert aujourd'hui encore de base à la publication du texte. Il fut trouvé en 1828 parmi les vieux papiers de la Bibliothèque.

Le travail de Mone parut en 1832. Nous avons déjà dit ce qu'il valait. Trois manuscrits avaient été mis à contribution : les deux manuscrits liégeois et celui de Paris. On ne saurait évidemment faire un reproche à Mone de ne pas avoir donné une édition qui satisfît à la critique moderne. Mais ce qui dépare entièrement son œuvre, c'est le commentaire fantaisiste qui accompagne le texte.

C'était l'époque où la théorie de Lachmann sur l'origine des épopées populaires était en pleine vogue et Mone eut la singulière idée de vouloir traiter l'*Ysengrinus* comme une épopée populaire. Il s'obstina donc à diviser le

1) Briefe von Grimm an Tijdeman publ. p. Dr A. Reifferscheid.

Digitized by Google

poème en cantilènes et à en rechercher le fondement historique. Voici le système qu'il échafauda : L'*Ysengrinus* sous sa forme actuelle est un poème du XII[e] siècle; il y est question d'une inondation en Frise, qui, d'après lui, devait être celle de 1163. L'œuvre elle-même pouvait partant remonter à 1164 environ. Mais si le *rifacimento* que nous possédons date du XII[e] siècle, Mone admet que la partie ancienne du texte est du IX; il indique soigneusement dans son édition, ce qui appartient au poème primitif, et ce qui est le fait du remanieur.

Recomposée de la sorte, l'épopée du IX[e] siècle n'est autre chose pour Mone qu'une œuvre historique : sous le pseudonyme *Ysengrinus* se dissimule Zwentibold, roi de Lotharingie, fils de l'empereur Arnulphe. Quant à *Reinardus*, c'est le comte *Reginarius* (Renier) de Hainaut. Déjà J. G. Eccardus avait, paraît-il, émis cette hypothèse, à laquelle Mone ne fait que se rallier. Ce Renier, dit Mone, était fils de Ermengarde, fille de l'empereur Lothaire I ; il pouvait donc nommer Zwentibold son oncle (*patruum* ou *cognatum* dans le poème), car l'un et l'autre étaient de race Carolingienne. Il est vrai que dans le livre I, l'auteur nous dit *falso dicebat patruum Reinardus*. Cela gène Mone, aussi en fait-il une interpolation du XII[e] siècle. Tout ce que nous retrouvons relaté dans l'*Ysengrinus* se rapporte donc à la lutte entre Renier de Hainaut et Zwentibold, et Mone nous avertit que les notes historiques qu'il cite, sont extraites des chroniques de Reginon de Prüm et des autres annalistes de 850 à 900.

Il ne fallut pas de nombreuses années pour qu'un pareil système fût anéanti et abandonné. Sitôt qu'il eut pris connaissance du travail de Mone, Grimm écrivit à Tijdeman [1], le 15 sept. 1832 « Le commentaire de Mone

1) « Mones commentar ist ganz verwerflich und unhaltbar », *ibid.*

Digitized by Google

doit être rejeté en entier; tout cela est insoutenable », et quelques jours plus tard, le 23 oct. 1832, Grimm annonçait à Schlegel qu'il travaillait à un livre sur l'épopée animale, ce dont l'idée lui était venue à la suite de l'édition ratée du *Reinardus Vulpes* [1]).

Le livre en question, parut en 1834 sous le titre de *Reinhart Fuchs*. Grimm y développa l'hypothèse d'une épopée animale, qui depuis une haute antiquité aurait existé chez les Germains et dont les branches du Renart français ne seraient que des rejetons romans.

Il abandonna ainsi définitivement la lutte de Renier et de Zwentibold. En outre, il consacra (p. 70 à 102) un long commentaire à l'analyse et à l'étude du *Reinardus Vulpes*, réfuta Mone sur la question de la date, fixa les années 1150 à 1155 comme époque probable de la composition. Deux découvertes importantes étaient signalées. Dans un manuscrit de Berlin (un recueil de sentences tirées de l'*Ysengrinus*) Grimm avait retrouvé le nom de l'auteur *Nivardus*. Ensuite, il avait mis la main sur un petit poème latin *l'Ysengrimus*, qui contenait deux épisodes du grand poème : cette œuvre plus concise fut considérée par lui comme une des sources de Nivardus. C'est le poème que nous appelons aujourd'hui l'*Ysengrimus abbreviatus*.

En 1835, Mone publia dans son *Anzeiger*, t. IV. p. 456, la collation d'un 4^{me} manuscrit, celui de Bruxelles, et signala en même temps l'existence à Douai d'un recueil de sentences tirées de l'*Ysengrinus*.

En 1836, Bormans fit paraître quelques *Notæ in Reinardum Vulpem* ; il se borna à l'étude du texte et s'efforça d'y trouver partout des locutions et des tournures de phrases flamandes. Il était, du reste, unaniment

1) Ibid.

Digitized by Google

admis que l'*Ysengrinus* avait été composé à Gand et Bormans était d'autant plus enclin à voir partout du flamand dans cette œuvre, qu'il admettait que les branches mêmes du Renard français étaient des imitations du *Reinaert* flamand.

De 1832 à 1836 parurent donc une série d'études sur notre poème. Ensuite on le négligea pendant des années. Personne n'y consacra un travail spécial. Et même qui pis est, dans les travaux généraux sur l'ensemble du cycle, les savants se répétèrent l'un autre et ne controlèrent plus sur le texte le bien fondé des appréciations admises antérieurement. C'est notamment le cas pour l'*Étude sur le Renart* de Jonckbloet, qui parut en 1863, où l'auteur démontra que le Renart français était l'original et non l'imitation du *Reinaert*, mais ne songea pas à examiner dans quelle situation l'*Ysengrinus* se trouvait vis-à-vis des branches françaises.

Nous devons aller jusqu'en 1884, année où parut l'édition critique de Voigt. Après avoir publié l'*Ecbasis captivi* et quelques poèmes latins qui avaient trait à l'épopée animale, M. Voigt se décida à republier l'*Ysengrinus* ; cette édition représente dix années de travail.

Cinq manuscrits complets furent collationnés.

A. Le ms. de Liège « offrit encore une importante moisson après l'usage qu'en avait fait Mone » (intr. p. 4).

B. Quant au ms. de Paris, il se trouva que Mone avait pris pour des leçons du manuscrit, certaines corrections faites par Grimm lors d'une revision de sa copie. «Du reste» nous dit M. Voigt, « la copie de Grimm est défectueuse, à cause d'abord du peu de temps qu'il consacra à la faire, à raison ensuite de son ignorance en paléographie » (intr. p. 5).

C. Le ms de Bruxelles et *E*. celui de Liège offrent beaucoup moins d'intérêt.

Digitized by Google

D. M. Voigt eut la fortune de trouver à Pommersfelden un important manuscrit, portant le titre *Isengrinus*. M. Voigt crut d'abord qu'il s'agissait d'un nouveau texte de l'*abbreviatus*. Il n'en était rien.

Nous avons déjà apprécié le travail de M. Voigt. Nous ne pouvons négliger ici deux points capitaux de son édition. Isengrin étant incontestablement le héros de l'épopée, il restitua au poème son nom véritable *Ysengrinus,* qu'indiqaient du reste tous les manuscrits. Ensuite, une comparaison minutieuse entre le grand poème et le petit lui fit voir que ce que Grimm avait pris pour l'original n'était qu'un abrégé et encore un mauvais abrégé de l'*Ysengrinus*. Du reste, le seul manuscrit qui nous soit parvenu donne aussi comme titre *Ysengrinus abbreviatus*.

Tandis que M. Voigt travaillait à l'édition du grand poème, un privat-docent de Leipzig, M. Walter Brachmann, avait pris l'*Ysengrimus abbreviatus* comme sujet d'une dissertation. Il communiqua son travail à Voigt, qui le cite en plusieurs endroits, mais la découverte de la source même de l'*abbreviatus*, rélégua ce petit poème à l'arrière plan, et M. Brachmann renonça à publier sa monographie. Au surplus, M. Voigt qui n'a pas republié l'*abbreviatus*, donne p. 124 une collation du manuscrit et des fragments de celui-ci, quelques notes et des corrections personnelles à ajouter à celles de Grimm. Le ms. de Berlin est détestable, mais comme nous possédons un bon texte du grand poème, il devient aisé de restituer en maint endroit la leçon primitive.

Depuis Voigt, l'*Ysengrinus* n'a fait le sujet d'aucun travail sérieux. Comme ce poème est antérieur de cinquante ans environ aux branches françaises et d'un siècle environ au *Reinaert,* il semble que toute étude sur l'ensemble de l'épopée animale ait dû se baser en toute première ligne sur notre poème. Ce n'est pas ainsi qu'on l'a entendu. Dans

Digitized by Google

tous les travaux sur le Roman de Renart, l'*Ysengrinus* n'occupe qu'une place très minime. Et le récent travail de M. L. Sudre, *les sources du Roman de Renart*, 1893, ne fait pas exception à cette règle.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE I.

—

LA DATE DE L'YSENGRINUS.

I.

Il a déjà été dit précédemment que l'*Ysengrinus* renferme de nombreux indices, qui permettent de fixer approximativement la date à laquelle l'œuvre fut composée. En premier lieu, citons les personnages importants qui y sont mentionnés. Bernard de Clairvaux (mort en 1153), le pape Eugène III (mort en 1153), le roi de France Louis VII (mort en 1180), le duc de Sicile Roger (mort en 1150). — Outre d'autres personnages d'une importance moindre, tels que Baudouin, abbé de Liesborn (mort en 1161), Gautier d'Egmont (mort en 1161), Siger de Blandigny (mort en 1158).

A la seule lecture de ces noms, Grimm [1], concluait que l'œuvre devait être écrite entre 1148 et 1160.

Outre la mention de ces personnages, il est fait allusion à des évènements historiques, de sorte qu'il est possible de préciser encore mieux la date de la composition.

Selon l'importance plus ou moins grande qu'ils ont cru pouvoir attacher à chacun de ces faits, les critiques ont proposé diverses dates.

---

1) p. 83 *Reinhart Fuchs.*

Digitized by Google

Trois systèmes ont été mis en avant :

1° Mone conjecture 1164 ;

2° Grimm conjecture 1150 à 1155 ;

3° M. Voigt conjecture 1146 à 1148.

Disons tout de suite que les motifs qui ont ammené M. Voigt à combattre Grimm ne sont point probants. C'est la seconde conjecture qui sans conteste nous semble devoir être adoptée : Certains indices nouveaux que nous avons relevés, le démontreront jusqu'à l'évidence.

Les évènements historiques dont nous avons parlé, sont, en premier lieu, la *seconde croisade.* Elle fut entreprise en 1147 ; mais la nouvelle de la mauvaise issue de cette expédition ne parvint en Europe qu'en 1148. L'*Ysengrinus* ne peut donc être antérieur à cette date, du moins pour les parties de l'œuvre (VII livre) où il est fait allusion aux désastres des croisés.

Le second évènement qui eut pu servir d'un indice, est la mention d'une inondation en Frise. Les historiens modernes, qui traitent de ces catastrophes, commencent ordinairement leur énumération par l'inondation de 1163[1]. D'après nos sources, elle a du être terrible. Aussi Mone, commentant le livre VII, s'imagina que c'est d'elle que parle Nivardus [2]. Partant de cette hypothèse, il conclut que l'œuvre devait être au moins de 1164.

Grimm, après lui, s'aperçut qu'en 1164, la plupart des personnages mentionnés dans notre texte, étaient morts. De plus, le ton agressif dont use Nivardus, en parlant de la 2e croisade, ne convenait plus à une date aussi éloignée. De là des recherches pour voir si avant 1164, il n'y avait pas eu d'inondation en Frise : Il en trouva mentionnée une en 1135 et proposa de prendre cette date en considération pour le texte du poème.

M. Voigt est allé plus loin. Il a trouvé trace d'une inon-

1) P. J. Blok. *Bijdragen v. vaderl. geschiedenis*, 1890. p. 8, cite 1163, 1170, 1195, etc.

2) p. 294. *Reinardus Vulpes.*

Digitized by Google

dation qui aurait eu lieu en 1143 [1]. Pour lui, c'est à cette dernière que l'*Ysengrinus* fait allusion.

Un troisième indice aurait pu servir à déterminer la date de l'œuvre. Nous voulons parler de la mention de Gérard de Tournai (évêque de 1149 à 1166, 14 juillet). Au livre III. v. 506, nous lisons :

> Inter *pontificem Geroldum* teque vicissim
> Per consanguineam dic mihi, quæso, fidem,....

« Si l'on admet », écrit Grimm, « que le poème n'a pas été précisément composé durant les dernières années de Walter d'Egmont et de Baudouin de Liesborn, il aurait pu l'être entre 1150 et 1155, avec les vers qui se rapportent à Gérard de Tournai. A cette date, correspondent également les indications relatives aux nouvelles politiques, les désastres des croisés, la trahison des Byzantins (doli Graiorum) etc.... »

A ceci, M. E. Voigt objecte que les vers se rapportant à Gérard de Tournai seraient une interpolation. Une seule branche de manuscrits (la branche Y) les mentionne et M. E. Voigt la considère comme un remaniement. Le principal ms. (A de Liége) ne contient pas ce passage. Il en est de même des autres manuscrits de la branche X. Or, M. E. Voigt fonde son édition sur celle-ci. La mention de Gérard de Tournai ne démontre pour lui qu'une chose, c'est que la branche Y a été remaniée du vivant de Gérard, donc avant 1166.

Dès lors, il ne reste plus aux yeux de M. Voigt qu'une seule indication précise pour déterminer l'époque de l'*Ysengrinus*, à savoir la seconde croisade. Et ce qu'il faut surtout remarquer, c'est le ton d'actualité qui règne dans tous les passages du livre VII où Nivardus en parle. M. W. Brachmann, dans son travail sur *l'Isengrimus Abbreviatus*, avait déjà écrit [2] : « Ces plaintes (à propos de la malheureuse fin de la 2e croisade), exprimées en des termes si éloquents, si pathétiques et empreints d'une douleur retenue et d'une profonde indignation, ne portent-elles pas la marque indéniable

1) Pertz *Mon. Germ.* V. 29.
2) *Ysengrimus* de Voigt p. 116.

Digitized by Google

d'une époque, où les premières rumeurs de la défaite des croisés et de la triste fin de beaucoup d'entre eux, parvint en Occident? Il faut donc considérer comme tout à fait probable que notre poète, écrivant sous l'influence toute récente de ces nouvelles, connues seulement de la truie Salaura, mais non encore de Becca, qui prend la parole au nom des autres truies, a *ajouté* à l'œuvre qu'il venait de terminer, cet épilogue, vraiment grandiose, si l'on parvient à l'abstraire des détails vulgaires dans lesquels il a été inséré ».

Voilà exposé en quelques phrases le système auquel M. E. Voigt a donné ses préférences; il ne fait qu'y ajouter certaines réserves. « Ce n'est pas seulement la plainte finale, mais les livres VI et VII en entier, qui ont été composés en 1148 sous l'impression des malheurs survenus en Orient. Au livre V (v. 100 et s. et 1307 et s.) l'auteur ignore encore entièrement la trahison du pape, vis-à-vis des croisés. Plus tard, son attitude vis-à-vis de Bernard de Clairvaux change, la satire contre les moines est interrompue. Aussi, la royauté ménagée au livre III, de même que la papauté, sont violemment prises à partie..... Les livres VI et VII, achevés en automne 1148, ne furent point commencés avant le printemps de cette année. Quant au reste de l'œuvre, il manque un *terminus a quo*. Les quatre premiers livres sont entièrement dépourvus de données chronologiques, qu'aurait pu fournir une satire personnelle. Le V^me^ livre doit avoir été écrit à l'époque ou Anselme (évêque de Tournai), persistant dans son système d'exploitation outrée, imposait de fortes contributions à Gand et au Nord de son diocèse, contributions qui devaient peser d'autant plus lourdement que déjà en 1145 un impôt en faveur de la croisade avait été prélevé dans toute la France (Matthieu Paris, anno 1146) et qu'à cette date, la cour du pape Eugène III, établi en France, coûtait de grosses sommes, c. à. d. en 1147. L'on peut admettre que l'*Ysengrinus* fut composé de 1146 à 1148 et cela, dans l'ordre même que suivent les livres dans nos éditions, comme l'atteste la prosodie. »

Malheureusement tout cet édifice si laborieusement cons-

Digitized by Google

truit s'écroule à cause d'un simple vers, qui va nous fournir un quatrième indice pour fixer la date de la composition de de l'*Ysengrinus*. Ce vers, le plus important de tous, n'avait pas été compris jusqu'ici.

Dans la 10me fable (livre VI) : *le partage de la proie*, Rufanus, le lion, Isengrin et Renard, ont à eux trois, abattu une génisse pendant une chasse. Isengrin, chargé de partager le butin, en fait trois parts égales : l'une, qu'il destine au lion, la seconde à lui-même, et la troisième à Renard. Rufanus se fâche et lui donne un coup de griffe ; mais Renard s'offre à faire le partage. Il fait trois parts : l'une se composant exclusivement de viande ; l'autre avec quelques os, et la troisième, moins bonne que les deux premières. Il ne tient en réserve qu'une simple patte.

C'est à Rufanus, qu'il destine la meilleure part ; la seconde à la femme du lion, — elle vient de mettre bas, — et la troisième à leurs petits. Il ne s'attribue que la seule patte. « Qui t'a appris à si bien partager ? » lui dit Rufanus. — « C'est mon oncle », répond Renard en désignant Isengrin. — « Et comment se fait-il, alors qu'il l'a si bien enseigné, qu'il ne soit pas parvenu à le faire lui-même ? » — Renard répond (VI, v. 290) :

« Propter *Belvacos* non fuit ausus idem.

« Il n'a pas osé le faire à cause des *habitants de Beauvais* ».

Mone (Glossaire voce : *Belvacus*) avait déjà conclu à une allusion historique, mais il n'était parvenu à rien de positif. Grimm (p. 80) dit qu'il doute que *Belvaci* soit pris ici pour *Bellovacenses* (habitants de Beauvais). Le vers peut aussi signifier *par sottise*, ou *parce que cela n'en vaut pas la peine*. Il faudrait en ce cas rapprocher de *Belvaci* une glose de Roquefort, où l'on trouve *belloche*, beloce, espèce de prune, *chose de peu de valeur*. On trouve également *il cuide avoir trouvé belloces* (Méon I, 366 f.) = Il croit avoir trouvé des sots.

Digitized by Google

Henschel (Du Cange I, 644) a rapproché également *Belvaci* de la glose de Roquefort, où l'on lit, *Belhues*, s. *Bellues* = *contes en l'air, faussetés.*

M. Voigt s'est rallié à l'opinion de Mone, qui malgré Grimm, persiste (*Anzeiger* IV, 467) à voir dans *Belvaci*, les habitants de Beauvais. — Mais le dernier éditeur, pour expliquer le sens du vers, s'est servi d'un bon mot trouvé dans un antiphonaire du XIII^e^ siècle :

Isti *Picardi* non sunt ad proelia *tardi*,
Primo sunt *hardi*, sed sunt in fine *couardi*..

D'après M. Voigt, le vers signifierait donc qu' « Isengrin *s'est mis vaillamment à la besogne*, mais qu'il n'*a pas eu le courage* de la terminer d'une façon convenable ».

On voit tout de suite combien il faut chercher loin pour trouver au moyen de ce bon mot, un sens qui convienne dans le récit. Il y a de plus à objecter à M. Voigt :

1° Que la désignation de *Picard* et *Picardie* ne se rencontre dans aucun texte avant le XIII^e^ siècle. On ignore même d'où viennent ces mots. Or, notre texte est du XII^e^.

2° Que le Beauvoisis n'a jamais été considéré, que je sache, comme faisant partie de la Picardie.

3° Rien ne démontre que ce bon mot, trouvé dans un manuscrit du XIII^e^ siècle, ait pu être compris au milieu du XII^e^ par les lecteurs de l'*Ysengrinus*, surtout en Flandre, où le poème fut composé (M. Voigt a jugé inutile d'indiquer l'antiphonaire où il a trouvé ce bon mot, et le pays, d'où provenait le manuscrit).

Inutile de chercher si loin. Mone a eu raison de voir dans ce vers une allusion historique : il est même fort étonnant que personne ne se soit aperçu de ce dont il s'agit.

L'une des continuations de Sigebert de Gembloux, intitulée *Historia Pontificalis*, rapporte qu'à la mort d'Odon III, évêque de Beauvais († 1149), Henri, frère du roi de France, Louis VII, et moine de Clairvaux, obtint le siège épiscopal. Mais peu après son avènement, une violente dispute s'éleva

Digitized by Google

entre les deux frères. Le roi, après avoir assemblé une armée, se mit en marche *pour détruire Beauvais*. Mais quelques personnes avisées, — Joscelin, évêque de Soissons et Suger, abbé de St-Denis et surtout la reine-mère Adelaïde — parvinrent à fléchir la légèreté de l'évêque Henri, et rétablirent la concorde entre les deux frères [1].

Une série de lettres d'Eugène III, de Suger de St-Denis, de Bernard de Clairvaux se rapporte à cette brouille passagère. Il résulte de ces sources, que la cause du dissentement fut la suivante [2]. Les prédécesseurs d'Henri avaient par leur faiblesse accordé à plusieurs nobles des bénéfices, consistant en rentes annuelles à prendre sur le trésor de l'évêché [3].

Peu après son avénement, Henri refusa de servir à ces nobles ces redevances, qu'il considérait comme abusives. Les nobles obtinrent l'appui du roi, mais par contre l'évêque réussit à mettre de son côté le chapître, qui y voyait son intérêt et la commune, qui avait déjà eu à souffrir des petits seigneurs du voisinage.

Nous ignorons à quel moment précis Suger prit avec Joscelin le rôle d'arbitre, que lui attribue l'*Historia Pontificalis*, et quand Louis VII rassembla son armée pour détruire Beauvais. Nous possédons, il est vrai, une lettre de Suger [4] à l'évêque Henri, aux chanoines et aux bourgeois, mais ce document n'est pas daté. Nous y lisons que Suger insiste vivement pour que l'on ne résiste pas au roi à main armée sans que le pape en soit averti.

---

1) Obeunte episcopo Belvacensi (Odone III) substitutus est ei Henricus, monachus clarevallensis, eo quod erat frater regis Francorum. Sed infra breve tempus inter ipsum et fratrem suum tanta discordia orta est, ut rex exercitu congregato *delere Belvacum* properaret; sed viri sapientes Gauzlenus, Suessionensis episcopus et Sigerius, abbas sancti Dyonisii et præcipue regina Adeleida represserunt episcopi levitatem et composuerunt inter fratres. (*Pertz. Monum.* t. XX. p. 539).

2) V. Labande. *Hist. de Beauvais* p. 63. Martène *Amplis collectio* II. praef. observ. V. Delettre, *hist. du diocèse de Beauvais* t. II, 110 s.

3) *Beneficia denariorum*. Jaffé n° 9425, 9453, 9454, etc.

4) Suger *œuvres* p. 278.

Digitized by Google

Il est impossible, dit-il, que le roi se montre injuste vis à vis de l'Église. Suger conseille d'adresser plutôt des remontrances dans une assemblée royale ou d'en appeler au pape : C'est surtout le peuple qu'il met en garde contre la colère du roi.

Il résulte de la lettre que nous venons d'analyser, que Suger était déjà gravement malade. Or, nous savons par son panégyriste Guillaume (Le coy de la Marche, *œuvres complètes de Suger*, 404) que cette maladie dura un peu plus de quatre mois et que Suger mourut le 13 Janvier 1151 [1]. Cette lettre ne peut donc être antérieure au mois d'août 1150, et comme l'intervention armée du roi n'y est encore représentée que comme une menace, il faut admettre que les événements, dont parle l'*Historia Pontificalis*, se soient passés entre août 1150 et Janvier 1151.

Si le roi de France, sur le conseil de son ministre, n'intervint plus dans la querelle, celle-ci fut loin cependant de se terminer là. Il paraîtrait qu'Henri serait aller trouver le pape Eugène III à Ferentino, et aurait réussi à l'attirer dans son parti [2].

Le 25 février 1151, le pape écrivit même à Louis VII pour lui demander sa protection en faveur de l'église de Beauvais [3]. Le même jour il écrivit à Bernard de Clairvaux et à Hugues, évêque d'Auxerre pour les exhorter à intervenir eux aussi en faveur d'Henri. Enfin toujours à la même date, il manda à Hugues, archevêque de Rouen, d'excommunier ceux des nobles, qui se trouvaient dans son diocèse [4].

---

1) M. Luchaire (*Annales de la faculté des lettres de Bordeaux* 1882 p. 293 s) a essayé de démontrer que Suger est mort en 1152. Mais cette thèse a été définitivement refutée par M. Richard Hirsch (*Studien zur geschichte König Ludwig VII*, 1892 p. 110).

2) Le *Gallia Christiana* t. IX. p. 725 place le voyage d'Henri en Italie en 1153. La pièce, d'où ressort la visite auprès du pape, n'indique point de date : J'ai suivi l'opinion générale.

3) Jaffé n° 9451. M. Labande (*Hist. de Beauvais* p. 63) écrit 15 févr. par erreur.

4) Jaffé n° 9554.

Digitized by Google

Toutes ces mesures ne mirent pas fin aux hostilités, qui continuèrent encore en 1152. Le 11 février de cette année, le pape écrivit de Segnie (*Signiæ*) aux archevêques de Rouen, de Reims et de Sens, ainsi qu'aux évêques de Paris, Amiens, Noyon, Senlis et Soissons, pour leur demander de lancer l'excommunication contre les nobles et de jeter l'interdit sur leurs terres [1]. Nous ignorons entièrement si ce fut en cette même année que la concorde fut rétablie et de quelle manière le conflit se termina. Toujours est-il que Louis VII s'était totalement désintéressé de la question depuis l'intervention de Suger. Ce qui le prouve, c'est que dès 1151, quand Henri se prit de querelle avec la commune établie depuis 1144 à Beauvais, le roi de France intervint derechef, mais cette fois en faveur de son frère [2] — fait d'autant plus remarquable que les souverains français ont toujours soutenu les communes contre les grands seigneurs féodaux et contre les princes-évêques.

Après tout ce qui a été dit ci-dessus, le texte de l'*Ysengrinus* devient clair. Si Isengrin n'est pas parvenu à diviser convenablement le butin, c'est qu'il craint le sort des habitants de Beauvais: eux aussi, à cause d'un partage, — dans l'espèce, un partage de redevances — ont failli attirer sur eux la colère royale et voir leur ville détruite de fond en comble par le roi. Rufanus, le roi des animaux dans la fable, rappelle donc assez bien le roi Louis VII : de même que le roi de France n'eut pas hésité à châtier Beauvais, de même Rufanus n'eut pas hésité à faire sentir vivement sa colère à Isengrin.

Non seulement cette explication met fin à une controverse qui depuis longtemps divisait les savants, mais elle nous fournit une précieuse indication pour dater l'œuvre entière. En effet,

1) Jaffé nº 9454.

2) Le *Gallia christiana* t. IX, p. 725 place sans aucune preuve la querelle à propos de la commune *avant* la querelle avec les nobles. M. A. Luchaire (*Etude sur les actes de Louis VII*, 1885, nº 265) a relevé cette erreur. Il s'appuie sur l'acte nº 205, qui date du commencement de 1152 (n. style); il néglige de citer l'*Historia Pontificalis* qui est un texte contemporain et décisif à cet égard.

Digitized by Google

Henri de Beauvais n'étant monté sur le siège épiscopal qu'en 1149, il est impossible que le poème fût terminé en 1148, comme le soutient M. Voigt. La querelle ne devint réellement grave qu'à la fin de 1150 et en 1151; c'est alors qu'intervinrent Suger de St-Denis, le pape, Bernard de Clairvaux; alors seulement, il peut être venu à l'idée d'un poète flamand d'écrire ce vers, alors seulement celui-ci aura pu être compris sans difficulté par les lecteurs. De plus, la querelle ayant pris fin vers 1153, il est évident que cette allusion n'aurait plus eu de sens après cette date. Grimm avait donc raison de dire que l'œuvre a été écrite de 1150 à 1155. Si nous avions à préciser davantage, nous nous prononcerions pour 1151-1152, puisque c'est à ce moment que s'explique le mieux l'allusion du livre VI.

Revenons-en au 3e indice, à la mention de Gérard de Tournai. Si le poème date de 1152, époque à laquelle Gérard occupait le siège épiscopal, il est impossible d'admettre qu'un remaniement seul ait pu introduire son nom dans la branche Y. *A priori*, loin de rejeter avec M. Voigt comme une interpolation les vers où Gérard est cité, nous serions tenté de les considérer comme faisant partie du texte primitif, qui aurait été altéré dans la branche X et les ms. qui la composent. Nous verrons plus loin, quand nous parlerons de la valeur respective des deux branches de ms., que c'est bien là ce qui s'est passé. Ces vers doivent être rétablis dans le texte: Nivardus s'en est pris à Gérard de Tournai, de même qu'il s'est attaqué à son prédécesseur, Anselme (évêque jusqu'en 1149).

Mais d'où provient, dira-t-on, ce ton si mordant, cette colère concentrée à propos de la seconde croisade? M. Brachmann et M. Voigt ont voulu y voir le fait d'un homme écrivant sous l'impression toute fraîche de la défaite des croisés. En 1151-1152, trois ou quatre années se sont déjà écoulées depuis le désastre. Les événements de cette époque justifient-ils le ton de polémique qui règne dans l'épilogue de l'*Ysengrinus?* A notre avis, sans aucun doute et nous le démontrerons.

Digitized by Google

M. Voigt a cru pouvoir faire état du silence de Nivardus dans les liv. I à VI, quant aux événements de 1147 ; on sait combien l'argument *a non dicendo* est spécieux : ici encore, il se trouve être faux.

L'attitude hostile de Nivardus vis à vis de Bernard de Clairvaux s'explique parfaitement [1]. Malgré l'issue misérable de la seconde croisade, Suger n'avait pas renoncé à l'espoir de délivrer la Terre Sainte. Il n'avait pas approuvé le plan suivi en 1147. Pour lui, le roi de France aurait dû se tenir en dehors de la lutte, de même que les seigneurs féodaux : c'était au clergé qu'incombait le devoir de garder le St-Sépulcre et, à cet effet, il devait à ses frais entretenir une armée de mercenaires. Suger profita des graves nouvelles qui, en 1150, venaient de l'Orient, pour essayer de ranimer l'enthousiasme religieux que l'échec lamentable de la croisade avait si singulièrement refroidi. Il fit part de ses plans à St-Bernard, et dans les premiers jours de mars 1150, une assemblée générale fut tenue à Laon. A la grande surprise de Suger, le roi de France lui-même s'y était rendu : c'était peut-être grâce à l'instigation de St-Bernard. Ce dernier n'entendait nullement s'en tenir au modeste plan du ministre de Louis VII : il voulait armer la chrétienté entière et en finir avec le monde musulman. La seconde assemblée, qui se tint le 7 mai 1150 à Chartres, lui donna raison. On l'élut comme chef de la croisade. Mais, à ce qu'il semble, les plus enthousiastes étaient seuls venus au rendez-vous. Quoique des convocations eussent été envoyées à tous les évêques, aux prélats les plus en vue, et aux chefs des principales abbayes, peu de monde était accouru ; un grand nombre d'évêques prétextèrent des motifs divers pour ne pas assister aux débats. Le pape confirma malgré lui le choix de St-Bernard comme chef de l'expédition : il savait combien celui-ci était peu apte à commander une armée, et devait savoir aussi que, depuis l'échec de la seconde croisade,

1) Pour l'exposé des faits qui suivent, je m'en suis tenu au récit de M. Hirsch (cité p. 16 n. 1) ; ses recherches m'ont paru fort bien menées.

Digitized by Google

St-Bernard avait beaucoup d'ennemis [1]. Malgré les efforts de quelques hommes zélés, l'enthousiasme ne vint pas : les prédicateurs de la croix se butèrent partout contre l'indifférence générale. St-Bernard alla même jusqu'à reprocher au pape sa froideur.

Suger, plus clairvoyant que les autres, comprit qu'on se fourvoyait dans une impasse : il s'en tenait toujours à son ancien plan ; avec les plus grandes peines, il parvint à épargner de fortes sommes sur les revenus de son abbaye, et les fit parvenir aux Templiers. Il résolut de partir lui-même pour l'Orient avec une poignée d'hommes, équipés à ses frais. Mais avant qu'il pût mettre son projet à exécution, la maladie le saisit et, comme nous l'avons vu, il mourut le 13 janvier 1151. Cette audacieuse entreprise excita le rire de beaucoup de ses contemporains, étonnés qu'un viellard pût s'imaginer devoir réussir là où les deux plus puissants monarques de son temps avaient échoué.

Depuis la mort de son camarade, St-Bernard fut, paraît-il, complètement découragé. Il mourut le 20 août 1153.

On comprend maintenant que devant ces tentatives faites au lendemain d'un désastre, pour reprendre un travail anéanti, Nivardus ait fait retentir un cri d'alarme; que pour lui St-Bernard soit devenu le « *summus magister hiandi* » « le maître le plus expert de son temps à ouvrir largement la bouche » ; qu'il se demande « *quid pannifer iste sapit* ? » — « quelles idées sensées ce porteur de froc a-t-il pu avoir ? » ; que par deux fois il s'écrie « *Regna duo monachus subruit unus iners!* » — « Un moine insensé ruine deux empires ! ».

Nivardus vivait en Flandre (nous le démontrerons plus loin). En 1152 régnait dans ce pays, Thierry d'Alsace. Les sources ne nous disent pas quel fut le rôle de ce comte, l'un des champions de la seconde croisade, vis à vis des prédicateurs de la croix. Mais il ne saurait y avoir le moindre doute à cet

1) Gaufredi *Vita Sancti Bernardi* (cap. IV) : « ex predicatione itineris Hierosolymitani grave contra eum quorundam hominum vel simplicitas vel malignitas scandalum sumsit, cum tristior sequeretur effectus ».

Digitized by Google

égard : Thierry fut poursuivi toute sa vie de l'idée de délivrer le Saint Sépulcre [1]. Il devait nécessairement appuyer ceux qui voulaient recommencer l'expérience ratée. Du reste, il leur donna plus tard le meilleur des encouragements en se rendant lui même (en 1156) pour la troisième fois en Palestine.

Il n'y a donc rien d'étonnant à ce qu'un poète flamand, parlant de la seconde croisade, ait pris en 1151 ou 1152 un ton aussi vif, aussi agressif. Cet événement était alors la grande actualité.

Il fallait protester avec véhémence contre une nouvelle expédition, montrer combien triste avait été l'œuvre de 1147, et combattre d'autant plus vivement Bernard de Clairvaux, que celui-ci se voyait soutenu par le roi de France et par le souverain même du pays où habitait Nivardus.

L'*Ysengrinus* a donc une portée historique. C'est une protestation passionnée contre l'œuvre des prédicateurs et nous pouvons nous estimer heureux qu'elle soit parvenue jusqu'à nous.

* * *

Jusqu'ici, nous avons essayé de démontrer que l'*Ysengrinus* date de 1152 environ et nous espérons avoir fourni des arguments décisifs en faveur de notre thèse.

Reste à voir si d'autres indices, d'autres allusions à des faits historiques peuvent venir confirmer ou infirmer les résultats présentement acquis.

On le verra par ce qui suit. Nous sommes parvenus à

---

1) Il avait été des premiers à prendre la croix en 1146. M. Alph. Wauters, *Thierry d'Alsace. Etude sur le règne de ce prince* (Extrait des *Annales de la Soc. roy. des Beaux-Arts et litt. de Gand*, t. IX, 1863, p. 9) : « En 1134, Thierry épousa Sybille fille de Foulques, comte d'Anjou et *roi de Jérusalem*, qui avait était fiancée avec Guillaume de Normandie, puis séparée de ce prince par l'intermédiaire du roi d'Angleterre. Sa nouvelle union fut longue et féconde, mais elle eut la triste conséquence d'attirer plusieurs fois le comte Thierry en Palestine où il dépensa infructueusement une énergie, qui aurait été plus utilement employée en Flandre ». Thierry fit quatre voyages en Palestine : 1° en 1136; 2° en 1146 ; 3° en 1156 ; 4° en 1163.

Digitized by Google

découvrir dans le poème quelques allusions historiques, mais elles ne sont d'aucune utilité pour préciser davantage l'époque de la composition. Elles ont été souvent mal comprises. Nous aurons à relever bien des erreurs.

Ainsi le vers 678 liv. II,

Iste calix offert *vina Boema* tibi,

(ce calice t'offre des vins de Bohème) que signifie-t-il ? La Bohème n'est pas mentionnée au moyen âge parmi les pays producteurs de vins : il faut y voir une métaphore.

Grimm dit (*introd.* p. 97) « cela peut être difficilement une allusion au fait que le duc de Bohème était depuis 1127, l'échanson de l'empire ».

M. Voigt rejette résolument cette interprétation : il rattache avec raison ce vers à un autre du livre I v. 48,

Cui *sclava* ante tuum *potio* sumpta larem est,

« qui a pris une *boisson slave* devant ta porte » c. à d., « *auque! des coups ont été donnés* », (cela résulte du contexte).

Les *vins de Bohème* du vers ci-dessus sont donc une métaphore pour *des coups*.

Mais d'où vient cette métaphore ? M. Voigt y voit « une allusion aux méfaits des Bohémiens et surtout au carnage de Geiersbourg »,[1] en 1126. (Giesebrecht IV, 2, 19 et suiv. 25, 31, 77, 104.)

Cette explication ne tient pas : l'*Ysengrinus* ne fait allusion qu'à des événements du milieu du XII^e^ s. — la bataille de Geiersbourg est de 1126; — ensuite, il semble bien étonnant qu'en 1152, un Flamand s'intéresse à des faits qui se sont passés dans l'Est de l'Allemagne.

Je crois pouvoir donner une explication plus plausible.

Non seulement les *Vina Boema* doivent être mis en rapport avec la *potio sclava* du liv. I, comme M. Voigt l'a fort bien vu, mais il faut également rapprocher ces deux vers d'un passage du *Reinhart* allemand.

---

1) *Introd.* 97 et notes de I, 48 et II, 678.

Digitized by Google

Les vers 2098 et s., racontent que l'éléphant, ami de Reinhart, reçut en fief le *royaume de Bohème*, mais qu'il en fut chassé par ses prétendus sujets, *qui auraient failli le tuer.*

M. Reissenberger dans son édition du *Reinhart* (Halle, 1886) admet que le Glichezare ait eu dans l'esprit le sort de Sobieslav II : mis sur le trône de Bohème par Frédéric I en 1173, il en fut chassé en 1179. (Palacky, *Geschichte von Böhmen* I, 464 et ss.)

M. E. Martin (*Observations sur le Roman de Renart*, 1887, p. 109), se rallie à cette manière de voir.

Je crois, pour ma part, que cette conjecture doit être rejetée. L'*Ysengrinus* et le *Reinhart* font allusion, ce semble, au même fait. Or, l'*Ysengrinus* étant de 1152, il est impossible qu'il y soit question d'un événement de 1179. Ce fait n'est pas non plus la bataille de Geiersbourg, puisque le *Reinhart* précise la manière dont les coups (*Vina Boema*) ont été donnés : ce sont des sujets mécontents qui les administrent à leur roi.

Je crois qu'il ne s'agit pas ici d'un événement déterminé, mais plutôt d'une série de faits : de la difficulté qu'éprouvaient tous les rois de Bohème à se faire obéir par leurs sujets si turbulents. Plus d'une fois ces rois ont dû payer de leur personne. De là cette réputation qui, au XII[e] s. est faite à leurs sujets, réputation dont nous trouvons un écho dans l'*Ysengrinus* et dans le *Reinhart*.

J'ai, il est vrai, vainement recherché d'autres textes qui confirment l'hypothèse émise ci-dessus.

Passons à une autre difficulté. Cette fois, il s'agit d'un personnage historique auquel l'*Ysengrinus* fait allusion ; personne n'est parvenu à comprendre le passage.

Au liv. V, 695, nous lisons :

> Quid vero typicat, quod non mihi vellera prosunt,
> Me nisi *lanifica* non fore *matre* satum?
> *Non mea me mater calatho incunavit Iprensi,*
> *Quid genus et referam ?* Nonne probabo fide?...

Isengrin déclare aux moines du mont Blandin, auxquels

Digitized by Google

il propose de manger de la viande crue : «Qu'est ce qui caractérise mieux que les toisons ne me servent à rien, puisque je n'aurais pu naître d'une *mère lainière ? Ma mère ne m'a pas déposé dans un berceau d'Ypres. A quoi bon parler de ma race ?* »

Le passage est obscur.

Mone (*register* voce *Iprensis*) dit en parlant du vers 697 et du *calathus Iprensis* : « Encore aujourd'hui en Belgique le peuple emploie comme berceaux de longs paniers. La fabrication de ce genre de berceaux semble à cette époque avoir été une spécialité d'Ypres. »

Le sens serait donc que le *bas peuple* emploie des paniers ou berceaux d'Ypres pour les enfants, mais que lui, Isengrin, a été élevé d'une façon plus décente.

Grimm (p. 82), d'après le contexte, croit pouvoir comprendre qu'Isengrin se défend d'avoir été élevé mollement (*Weichlich auferzogen*).

M. Voigt a très bien vu que le vers 697 doit être rapproché de celui qui le précède. Au vers 696, il est dit « ma mère n'était *pas* une fileuse de laine » ; au vers 697, « elle ne m'a pas élevé dans un panier d'Ypres », c. à d. «Je ne suis pas d'Ypres (où la *filature de la laine avait son siège principal en Flandre*) ».

L'explication de M. Voigt équivaut à dire — c'est lui même qui le déclare dans l'*Introduction* (p. 99) — qu'Ypres est cité dans notre poème comme l'endroit se prêtant le mieux à *localiser* une *lanifica mater* : C'est donc une allusion à la grande renommée dont Ypres jouissait au moyen âge (déjà au XII[e] s. ?) pour ses laines.

Ces explications sont toutes des contre-sens. Il faut non seulement rattacher le vers 697 au vers 696, comme le fait M. Voigt, mais il faut également le rapprocher des vers qui suivent : «Pourquoi parler de ma race ?... » et voir l'énumération qu'Isengrin fait de ses aïeux « il descend par 26 générations de Lovon » :

> Illud in Hebræis et Græcis atque Latinis
> Codicibus scriptum mundus ubique legit.....

Digitized by Google

Il faut rapprocher de ce passage le v. 131 liv. I :

Ambo sumus clara nobilitate sati ;

et le v. 134 :

Degeneras — PATRII *sanguinis esto memor !*

Et l'on verra que dans toute cette tirade Isengrin se vante de sa noble origine « Je ne suis pas né d'une *fileuse de laine* et je n'ai pas été déposé dans un *berceau d'Ypres* » — allusion à Guillaume d'Ypres, *bâtard* de Flandre, fils du comte Philippe, frère de Robert II et d'une mère de naissance obscure, *cardeuse de laine* [1].

C'est donc bien une allusion historique : ce Guillaume d'Ypres est l'un des personnages les plus importants de l'histoire de Flandre au XII[e] s. [2]. Son nom apparait pour la première fois dans une charte de 1119 (Wauters, *Table chronologique des chartes*) : il donne à cette date quelques terres à la communauté des chanoines réguliers de Loo [3].

Sous le règne de Charles le Bon, il eut des démêlés avec ce comte, parce qu'il aspirait déjà, semble-t-il, à la couronne de Flandre. On dit même qu'il trempa dans la conspiration contre son suzerain (1127) ; mais il ne retira aucun avantage de ses intrigues. La lutte pour la Flandre ne fut sérieuse qu'entre Thierry d'Alsace, soutenu par le roi d'Angleterre, et Guillaume de Normandie, appuyé par le roi de France. Guil-

---

1) Galbert. *Histoire du meurtre de Charles le Bon*, édit. Pirenne 1891, p. 76. « ..... Se nullo modo Willelmum illum in comitem recepturos *eo quod spurius sit*, natus scilicet ex nobili patre et *matre ignobili, quæ lanas carpere*, dum viveret ipsa, non cessaret ». cf. note 3 de l'éditeur : « On ne trouve nulle part ailleurs de renseignements sur la basse extraction de la mère de G. d'Y. ». L'*Ysengrinus* vient contredire ceci.

2) J. J. Desmet, *Notice sur Guillaume d'Ypres* (mémoires in 4° de l'Académie R. de Belgique, XV, 1849) ; également dans *Notices et Extraits* de Desmet, t. II, p. 17. Voir Kervyn, *hist. de Flandre*, t. I, p. 358, et *passim*. Guillaume d'Ypres est confondu par Ulysse Chevalier (*Répertoire*) avec Guill. Fitzherbert, trésorier de l'évêque d'York.

3) Il apparait également en 1122 comme témoin dans une charte de Charles le Bon. (Serrure, *cartulaire de St-Bavon*).

Digitized by Google

laume d'Ypres ne réunit autour de lui que quelques partisans [1]. Après la mort de Guillaume de Normandie, lorsque Thierry fut reconnu par tout le monde, Guillaume d'Ypres se retira en Angleterre, au moment où Etienne de Boulogne montait sur le trône. Il devint le bras droit de ce monarque. Une foule de Flamands le suivirent dans ce pays pour y prendre du service et se firent en peu de temps une réputation détestable [2]. Guillaume intervint dans toutes les querelles intestines anglaises : nous ne le suivrons pas dans cette partie de sa vie. Il semble cependant ne pas s'être désintéressé de son pays natal ; nous voyons son nom apparaître dans de nombreuses chartes [3], surtout dans des actes de donation à des couvents de la Flandre française. Ainsi, pour ne parler que des années 1150 environ — celles où l'*Ysengrinus* fut composé — en 1150-1153, Guillaume fit don à l'abbaye de S[t] Bertin en aumône perpétuelle des églises de Chilham et de Throwley. En 1152, quand l'abbaye de S[t] Bertin fut détruite par un incendie, Guillaume la fit rebâtir à ses frais.

Peu de temps après, Guillaume dut quitter l'Angleterre. En 1555, un an après l'avènement d'Henri II, les flamands furent expulsés de ce pays en vertu d'un édit royal [4].

Guillaume se retira dans son pays natal ; sa fin fut triste : il fut frappé de cécité et mourut, croit-on, vers 1162.

A ce même Guillaume d'Ypres se rattache une autre allu-

---

1) Kervyn, t. I, p. 423, *note* : « l'histoire de Guillaume de Loo est fort obscure à cette époque ; il avait alors son quartier général à l'Ecluse près d'Arras. »

2) Flandrenses, relicto natali solo, catervatim in Angliam confluunt et famelicorum more luporum fecunditatem terræ Anglicanæ ad nihilum redigere studuerunt (Gervasius Dorobornensis.)

3) Wauters *passim.*

4) Denique edicto præcepit ut illi qui ex gentibus exteris in Anglia sub rege Stephano, prædarum gratia tanquam ad militandum *et maxime Flandrenses*, quorum tunc in Anglia magna fuit multitudo propriis regionibus redderentur, diem eis fatalem constituendo, si post illum diem in Anglia invenirentur. Quo edicto ita in brevi delapsi sunt ut quasi fantasma in momento disparuisse undique viderentur » — Chronic. Bromton.

Digitized by Google

sion historique : Dans le livre I, lorsque Isengrin reproche à Renart sa conduite vis à vis de sa louve, il lui dit (v. 49) :

> Ah ! Reinarde, illa quam *Brabas* nocte fuisti !
> Hic, nisi te Satanas glutiat, *Anglus* eris !

Le Brabançon est opposé dans ce passage à l'Anglais, ce qui s'explique par l'époque même du poème : depuis la conquête normande, les Anglais s'étaient fait la réputation d'un peuple docile, sachant, endurer toutes les avanies sans protester. (Nous aurons à revenir sur cette idée, exprimée encore en d'autres endroits de notre œuvre.) Quant au mot *Brabançon* (*Brabas*), il a été très bien expliqué par M. Voigt, qui écrit (*introd.*, p. 99) : « Lorsque l'auteur veut désigner un *bandit* qui au milieu de la nuit, maltraite un être sans défense, il le nomme : Brabançon. » Mone avait également compris que ce mot était ici synonyme de *pillard, brigand*. Mais M. Voigt commet une erreur, quand il croit pouvoir se servir de cette appellation pour établir que l'*Ysengrinus* a été composé en Flandre et que l'auteur exprime ici la haine de ses compatriotes contre leurs voisins de l'Est. La mauvaise réputation des Brabançons n'était point localisée en Flandre, elle était européenne. « Ce fut de 1147 à 1160 », dit M. H. Géraud [1], que ce fléau (les Brabançons) se répandit en France. Louis VII et Eléonore ayant pris la croix, étaient partis en 1147 pour la croisade. « A peine », dit le moine qui a écrit la vie de Suger, « le roi était-il parti pour les pays étrangers, à peine l'illustre Suger avait-il pris possession du pouvoir, que des hommes avides de pillage, croyant trouver en l'absence du prince l'occasion d'exercer impunément leur brigandage, commencèrent à désoler ça et là le royaume et à manifester au grand jour les projets pervers qu'ils avaient depuis longtemps conçus. Les uns enlevaient ouvertement par la violence les biens des églises et des pauvres, les autres exerçaient leurs rapines plus sourdement ».

---

1) Bibl. de l'Ecole des Chartes 1841-42, t. III, p. 125, *Les routiers au* XII *s.*

Digitized by Google

Ce qu'il faut remarquer dans cette citation du biographe de Suger, c'est que l'appellation *Brabançon*, devenue plus tard synonyme de brigand, ne se trouve point ici. Guillaume d'Ypres, dont nous avons longuement parlé plus haut, se trouvait également à la tête d'une bande de routiers. Et de même aucune source ne désigne ceux-ci par le terme *Brabancons*. Toutes les appellent *Flandrenses* [1] : au fond, c'était la même chose.

Du reste, nous avons des exemples de bandes de routiers, établies dans notre pays, avant les guerres d'Etienne de Blois. Après l'assassinat de Charles le Bon (1127) les Gantois vinrent assiéger à Bruges les conspirateurs : Ils avaient emmené avec eux une bande de brigands [2]. S'il n'y a point de doute qu'il s'agisse ici de ces mêmes routiers, encore faut-il remarquer qu'on ne les désigne nulle part par le terme *Brabançons*.

Si l'on admet que l'*Ysengrinus* est de 1152, c'est le premier en date des textes où *brabas* soit pris dans ce sens. Plus tard, vers 1164, Louis VII et Frédéric Barberousse conclurent un traité par lequel ils convinrent de ne plus engager de *Brabançons* [3]. En 1166, Guillaume I, comte de Châlons ayant eu des démêlés avec l'abbaye de Cluny, ramassa un corps de *Brabançons* aux fins de piller les biens de l'abbaye. Les moines, qui étaient allés désarmés au devant des routiers furent massacrés sans pitié. Louis VII, furieux de cet attentat, marcha contre Guillaume I [4].

---

1) J. J. Desmet (*Guillaume d'Ypres et les compagnies franches de la Flandre et du Brabant*) fait remarquer qu'Augustin Thierry donne à ces pillards le nom de *Brabançons* et dit « il confond les *Flamands* d'Etienne de Blois avec les Brabançons d'Henri II. »

2) Galbert (p. 191.), « avidissima turba prædonum ex circumjacentibus sibi villis, audaces raptores, homicidas, latrones... — Kervyn (hist. Flandre, t. I, p. 391), fait de ces routiers, *des habitants du pays de Waes!* (ex circumjacentibus sibi villis.)

3) Géraud, p. 128. — Martène, *Amplis collect* c 880, t. II.

4) Wauters (*tabl. chronol.* anno 1175), charte d'Etienne, abbé de Cluny, qui se plaint auprès du roi de France des guerres qui ravagent le pays et particulièrement des *Brabançons*.

Digitized by Google

Vers la même époque, un corps de Brabançons, conduits par un clerc du Cambrésis nommé Guillaume, accompagnait Frédéric Barberousse au siège de Rome et ravageait les faubourgs de la ville pontificale [1].

En 1173, Henri II d'Angleterre, en guerre contre ses enfants, et délaissé par la plupart de ses vassaux, appela les Brabançons à son aide, et dans l'état d'épuisement où se trouvaient ses finances, leur donna son épée royale en gage de la solde qu'il leur avait promise. Nous n'entrons pas dans les détails de ces guerres où les Brabançons se distinguèrent, tant en Angleterre que sur le continent. Guillaume du Cambrésis, le même qui avait servi sous Frédéric Barberousse, se distingua dans l'Anjou, le Poitou et le Limousin.

En 1179 (19 mars), le pape Alexandre III excommunia solennellement tous les routiers[2] (Coteriaux, Bascorels, *Brabançons*), etc. Les Brabançons firent cependant parler d'eux longtemps encore.

Outre Guillaume d'Ypres, d'autres Flamands sont cités dans l'*Ysengrinus*. Ainsi Siger, abbé des Cisterciens du mont Blandin à Gand, Gautier, abbé d'Egmont, ancien directeur de la *curtis* de Lens, envoyé de Gand à Egmont pour rétablir les finances de l'abbaye. Dans un chapitre suivant, nous parlerons d'eux plus longuement, ainsi que de Baudouin de Liesborn.

Un autre Flamand, poète latin, y est mentionné ; nous voulons parler de Blitéron. Au liv. V, v. 1099, il est dit :

> Hanc tibi dono gigam, pagana est utpote porrum,
> Osseaque ut *dominus Blitero*, sume, vide !

---

1) Geoffroy de Vigeois, (*hist. de Fr.*, t. XII, p. 466). — *Chronicon Trudonense* (Pertz XX), *Anonymi Laudunensis continuatio* (Pertz XVIII an. 1167, p. 651) « et *braibenzones*, qui erant fortissimi... apud Toscolanum fuerant. »

2) P. Fredericq, (*Corpus inquisitionis* p. 46) *cf* Lea, (*History of the inquisition in the middle ages*, 1888, t. I, p. 125), néglige d'indiquer pourquoi les Brabançons furent excommuniés.

Digitized by Google

Au moyen âge déjà, on avait cessé de comprendre ce qu'était *Dominus Blitero*, puisque le ms D (Pommersfelden) écrit en marge i.e. *porcum* et dans le glossaire « *beer* ». Grimm écrivait *Blicero* et donnait à ce mot le sens de *la mort* (mors *pallida*: BLEICHER *Todt*). M. Voigt, le premier, a compris qu'il s'agissait ici d'un poète latin, auteur d'une épopée, dont parle Orderic Vital (Mn.G, XX, 65.) « Blittero Flandrita in poemate quod super Henrico Cesare nuper (donc vers 1135) edidit, ruinam mundi et miseros mortalium eventus elegiacis modis luculenter denotavit. »

Antérieurement déjà, l'hypothèse avait été émise que ce poète n'était autre que le *Canonicus Blitero*, mentionné en 1134, dans une charte de l'évêque André d'Utrecht (Miræus I, 174). M. Voigt fait cette conjecture sienne: Blitero serait donc un chanoine d'Utrecht. Récemment cependant des doutes ont été émis quant à cette supposition. « Une charte de 1116 (Miræus-Foppens *op. dipl.* II, p. 961)», dit M. Pirenne[1], « prouve qu'il était chanoine à Bruges. »

Il me semble de toute évidence que le Blitero, dont il est question en 1134, est le même que celui de 1116. Dans cette charte de 1116, l'évêque d'Utrecht Gondebaud revendique comme appartenant à son diocèse, l'église de Notre Dame à Bruges, et ordonne que les élections, qui s'y feront, soient soumises à l'approbation des évêques d'Utrecht. Parmi les témoins se trouvent l'archidiacre de Tournai Robbertus, Bertulphe, avoué de Bruges, Helias Decanus, Lita [2], *Blitro*..... Simon et ceteri Brugenses. —

Bliteron était donc bien chanoine à Bruges en 1116. Il l'était déjà auparavant: son nom se trouve également au bas d'une charte de 1105 [3], par laquelle l'évêque de Tournai, Balderic approuve la fondation d'une abbaye à Afterkercke (auj. Straeten). Cette pièce est également datée de Bruges.

---

1) Ed. Galbert de Bruges, p. 178, note.

2) Mauvaise lecture pour *Littera* (v. Pirenne, *Galbert de Bruges*, p. 130).

3) Miræus-Foppens, I, 278, le mot *Blithionis* est évidemment une fausse lecture.

Digitized by Google

Par la chartre de 1116, nous apprenons que Blitéron avait comme supérieur hiérarchique l'évêque d'Utrecht. Par un arrangement conclu en 1122 (*Op. dipl.* II, 962), l'évêque de Noyon reconnut définitivement que l'église de Notre Dame à Bruges appartenait au diocèse d'Utrecht. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce qu'en 1134, nous trouvions une seconde fois le nom de Blitéron dans une charte d'un évêque utrechtois. Encore faut-il remarquer que l'endroit où elle fut écrite n'y est pas indiqué. Il se peut fort bien que ce soit Utrecht : en ce cas, ou bien Blitéron aura signé, se trouvant à ce moment par hasard en cette ville, ou bien encore l'évêque l'aura fait venir de Bruges pour l'attacher à sa personne.

Ne reste-t-il rien de ce qu'a composé Blitéron? Tout aurait-il péri? C'est douteux : une *lamentatio de morte Caroli comitis Flandriæ*, imprimée en dernier lieu par M. H. Pirenne [1], est attribuée par l'*Histoire littéraire de France* à Blitéron et pourrait bien être de lui, vu les détails précis qu'elle donne sur le meurtre et sur les événements qui suivirent : ce qui dénote l'œuvre d'un contemporain et même d'un Brugeois. Cette pièce aura été composée peu après 1127.

Si, dès 1105, nous voyons Blitéron signer comme chanoine une charte, l'œuvre qu'il composa vers 1135 (*nuper edidit*) n'est donc pas, à coup sûr, une œuvre de jeunesse.

En ce qui concerne le sujet même du poème, il est assez curieux, que tout en se fondant sur le même texte d'Orderic Vital, cité plus haut, les savants français depuis l'*Histoire littéraire* (XI, 37) et les répertoires de sources (cf. Ulysse Chevalier), attribuent à Blitéron un poème sur Henri IV, alors que tous les savants allemands (cf. Wattenbach *Deutsche Geschichtsquellen*[3] II, 66) parlent d'un poème sur Henri V. Le texte d'Orderic Vital n'est pas explicite.

Nous pouvons cependant conclure de la mention ironique insérée dans l'*Ysengrinus*, que le poème de Blitéron

1) Galbert de Bruges, Appendice p. 117. Publiée antérieurement par 1° les Bollandistes (*act. sanc mart.* I, p. 218). 2° Martène et Durand (*Ampl. collect.* VI, col. 1103–1138). 3° Edélestan Du Méril (*Poésies populaires* lat. M. A. p. 226-275).

Digitized by Google

se plaçait à un point de vue clérical : ce serait parce que les empereurs et les évêques des Pays-Bas (Cambrai, Liége, Utrecht) ont résisté au Pape qu'il prévoit la fin du monde (ruinam mundi et miseros mortalium eventus).

Les *elegiaci modi*, dont Blitéron se serait servi selon Orderic Vital, sont problablement des distiques (hexamètre-pentamètre), les vers mêmes de l'*Ysengrinus* Le poème en entier était-il écrit dans cette forme ? La question doit être posée, car nous possédons dans deux manuscrits quelques vers avec rimes léonines sur les adieux d'Henri IV et d'Henri V; ils ne sont probablement qu'un fragment d'une œuvre plus grande [1]. Serait-ce là un débris du poème de Blitéron ? L'hypothèse mérite d'être présentée [2]. S'il pouvait en être ainsi, entre savants allemands et français, l'accord serait fait en ce qui concerne les héros du poème, Henri IV ou Henri V.

Pour compléter la liste des contemporains, cités par Nivardus, nous devons signaler également le célèbre médecin de Louis VI, Obizon : son nom a été altéré dans le texte, liv. I, v. 27,

Phisicaque Obitio non hæc mihi lecta magistro est.

C'est à M. Voigt que revient l'honneur d'avoir découvert de quel personnage il s'agit ici. Au moyen âge déjà on ne le savait plus, puisque le manuscrit D (Pommersfelden) met en marge : *obitio contradico*. Mone croyait à un adjectif *obitius* avec le sens de *superficiel*. Bormans voulait lire *orbilio* ou *sorbitio*. M. Voigt a compris qu'il fallait y voir un nom propre, qui, pour être admis dans un hexamètre, a dû être altéré d'*Obizo* en *Obitius*, par l'analogie avec le saint de ce nom.

Les renseignements que nous possédons sur Obizon se bornent à peu de chose. Nous savons qu'il professa à Paris

1) Imprimés Martène et Durand, *Ampl. coll.* t. I, p. 609 (ms. de Stavelot) et ensuite d'après un ms. anglais de provenance belge dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie de Munich 1873, p. 710-747.

2) Wattenbach (*Geschichtsquellen* [3], t. II) parle de Blitéron p. 83 et des vers anonymes p. 64.

Digitized by Google

(Bulæus, *Hist. de l'Université de Paris*, II, 756), qu'il se sépara de sa femme Adélaïde (Ach. Luchaire, *Annales de Louis VI*, n° 430, v. aussi n° 573).

Il mourut le 10 des cal. de mars 1139 [1].

1) L. Delisle, *Cabinet des Ms. de la B. N*, 1874, II, 218, 219. *Hist. Littéraire de France*, IX, 115.

Digitized by Google

CHAPITRE II

—

LES SOURCES DE L'YSENGRINUS.

L'*Ysengrinus* se compose d'une suite de douze épisodes : 1. Le vol du jambon ; — 2. La pêche à la queue ; — 3. Isengrin arpenteur ; — 4. Renart médecin ; — 5. Le pèlerinage de Renart ; — 6. Renart et le coq ; — 7 Le loup-moine ; — 8. Isengrin et le cheval ; — 9. Isengrin et le bélier ; — 10. Le partage du butin ; — 11. Isengrin pris au piège ; — 12. La mort d'Isengrin.

Tous ces contes se trouvent dans les branches françaises du *Roman de Renart*, sauf le dernier, qui est manifestement l'œuvre personnelle de Nivardus, et n'a été imaginé que pour clore l'épopée. Parfois les aventures, telles qu'elles sont racontées en latin, se rapprochent de très près des branches françaises, parfois elles s'en éloignent considérablement,

Quels sont les rapports entre ces branches françaises et le poème latin ? C'est ce que nous nous proposons d'étudier présentement.

Trois différentes thèses peuvent être soutenues :

I° Les branches correspondantes du *Roman de Renart* ne seraient qu'une traduction plus ou moins libre du latin ;

II° Le français, de même que le latin, aurait puisé à une tradition populaire commune ; c'est ce qui expliquerait certaines concordances ;

III° Le poème latin lui-même ne serait qu'une imitation des branches françaises.

Digitized by Google

Les deux premières de ces thèses ont seules jusqu'à présent trouvé des défenseurs; dans les pages qui suivent, nous soutiendrons néanmoins la troisième.

Grimm, nous l'avons dit, admettait non seulement l'*Ysengrimus abbreviatus* comme source des épisodes 4 et 5 (*Renart médecin* et *le pèlerinage de Renart*), mais il supposait que pour les autres épisodes Nivardus avait eu sous les yeux un ou plusieurs poèmes latins. Il appuyait cette conjecture sur les v. I, 1061 s.

> Vix ego crediderim, nisi quod *scriptura* fatetur
> Ferre flagra abbates tot potuisse decem.....

La *scriptura* mentionnée ici serait l'original du poème.

M. Voigt répond (p. 85) qu'il ne faut attacher aucune importance à ce mot : Nivardus commet une exagération (le loup a reçu 10 fois plus de coups qu'un loup ne peut en supporter), et, par ironie, l'auteur renvoie à une *scriptura* qui n'existe pas.

M. Voigt essaie ensuite de démontrer que Nivardus n'a écrit que d'après une *tradition orale* : le seul argument qu'il soit parvenu à invoquer, est que le poète aime à introduire dans son œuvre des façons de dire du peuple, qu'il ne manque aucune occasion de citer un dicton populaire, introduit d'ordinaire par les mots *fertur*, *ferunt*, *dicunt*, *dicitur*, *dicuntur*, etc. Ainsi *tout le monde sait* (*fama fatetur*, I, 629, ou encore *rumor ubique refert* VI, 89) combien le loup est vorace; le renard a la réputation d'un sage, EXTAS *vulgatus sapiens* (IV, 1011); l'âne se présente lui-même, se disant *réputé maître* (III, 687)

> Stanpis oriondus ego esse *magister*
> Carcophas inter Pascha Remisque *feror*.

On pourrait multiplier à l'infini les exemples de M. Voigt. Pour ma part, je n'y vois qu'une façon de s'exprimer du poète, qui fait surtout usage de pareilles locutions, lorsqu'il s'agit de confirmer une exagération, ou de souligner un trait d'esprit.

La thèse de M. Voigt, d'après laquelle les concordances entre l'*Ysengrinus* et le *Roman du Renart* s'expliqueraient

Digitized by Google

par le fait que Nivardus a puisé à la tradition populaire et que les trouvères français ont eu recours à la même source, cette thèse a été généralement admise par tout le monde. Elle n'a jusqu'ici été le sujet d'aucune réfutation détaillée. Il est vrai qu'elle a été en partie combattue par M. E. Martin, en ce qui concerne la branche V. En effet, ce critique a été frappé des concordances extraordinaires existant entre l'*Ysengrinus* et cette branche, et il ne lui en a pas fallu davantage pour soutenir que le récit français fût une traduction libre de notre poème [1].

Cette hypothèse a été admise par M. L. Sudre (*R. de R.* p. 133).

Nous croyons que ces théories doivent être rejetées, et pensons que si certaines concordances existent entre l'œuvre latine et le roman français, c'est que le poète latin a eu un texte français sous les yeux, et a travaillé, très librement du reste, d'après ce texte.

Au surplus, il est difficile d'admettre qu'avant 1150 aucune aventure de l'épopée animale n'ait été mise par écrit [2]. Comment supposer, s'il existait des contes écrits, que Nivardus ne se les soit pas procurés, lui qui a mis tant d'ouvrages à contribution pour son œuvre?

Nous disons de plus que l'étude approfondie du texte latin prouve clairement que l'auteur a eu sous les yeux un original français.

Qu'est ce que cette *scriptura*, qui a tant intrigué Grimm et M. Voigt? Ce n'est autre chose que la traduction littérale de la formule française *si con rapporte l'escripture* ou autre analogue (*l'estoire*) [3] :

Einsi con l'*escripture* dit
br. XI, v. 3398

---

1) *Observations sur le R. de R.*, p. 49 : « Sans doute le poème latin a été la source d'où l'auteur de notre branche a tiré cette partie de son récit ».

2) On admet généralement que le texte allemand, imitation du français, est de *1170*.

3) Méon v. 15324, écrit : se l'*escripture* ne nos ment, qui aferme le conte à voir. Le texte de Martin, br. XI, v. 16, porte *aventure*.

Digitized by Google

Si con nos conte l'*escripture*
br. XVIII, v. 103
Ce dist l'*estoire* al premiers vers
. . . . . .
Si comme *en escrit* le trovons
. . . . . .
Si comme nos trovons en *l'estoire*
br. I, v. 11 et s.
Si com nos trovons en l'*estoire*
br. XIII.
Que se le livres nos dit voir
ou je trove l'*estoire escrite*
. . . . . .
Que si l'*estoire* ne nos ment
br. XVI.
Si *mes bons livres* ne me ment
br. XXIV.

Nous allons donc passer en revue les divers épisodes du poème, et montrer sommairement pour chacun d'eux, à quel travail s'est livré Nivardus.

Tout d'abord, voici la liste générale des épisodes avec les renvois aux diverses branches [1] :

I^r^ Episode. *Le vol du jambon* = br. V (v. 61-138), *Reinhart* n° 6 (v. 443-498).

II^e^ » *La pêche à la queue* = br. III (v. 374-510), *Reinhart* n° 11 (v. 727-822).

III^e^ » *Isengrin arpenteur* = br. XX.

IV^e^ » *Renart médecin* = br. X, *Reinhart* n° 20 (v. 1813-2094).

V^e^ » *Le Pèlerinage de Renart* = br. VIII. Il y a ici une lacune dans le *Reinhart* (v. 551-562).

VI^e^ » *Les contes de Renart et de Sprotinus le Coq* =
a) br. II (v. 1-468), R. et le coq, *Reinhart* n° 1 (v. 11-176).
b) br. II (v. 469 et s.), R. et la mésange, *Reinhart* n° 2 (v. 177-216).

1) Les renvois de M. Voigt, p. 79 s, sont presque tous fautifs, tant en ce qui concerne le R. de R. que le *Reinhart*.

Digitized by Google

VII[e] » *Le loup-moine* =
a) br. III (v. 165-355), Isengrin tonsuré, *Reinhart* n° 10 (v. 635-726).
b) br. II (v. 1025 s.), L'adultère de Renart, *Reinhart*, n° 14 (v. 1154-1238).

VIII[e] » *Isengrin et le cheval* = br. XIX (prologue *L'étalon et cigogne* n'existe pas en français).

IX[e] » *Isengrin et le bélier* = cf. br. XX. Isengrin arpenteur.

X[e] » *Le partage du butin* = br XVI.

XI[e] » *Isengrin pris au piège* = br. XVI.

XII[e] » *La mort d'Isengrin.*

I[r] Episode. *Le vol du jambon* (528 vers).

Au sortir d'une forêt, Isengrin, à la recherche d'une proie, rencontre Renart, l'injurie, et lui annonce qu'il va le dévorer. Renart fait état de sa parenté avec le loup, et s'offre à lui procurer un jambon que porte sur le dos un paysan. Le rusé se traîne devant l'homme, qui aussitôt se met à sa poursuite, et finit par se débarrasser de son fardeau pour pouvoir courir plus à l'aise. Isengrin se précipite sur le jambon et le dévore; et, quand Renart, à son retour, réclame la part qui lui revient, il ne trouve plus que la « hart ». Renart, craignant de fâcher son oncle, se retire, non sans lui avoir adressé un long discours. Isengrin lui répond qu'il rendra ce qu'il a pris en trop, et les deux ennemis se séparent.

Ce récit concorde assez bien avec l'aventure telle qu'elle est racontée dans la br. V Nous avons déja dit que M. Martin frappé de certaines analogies suppose que le trouvère français ait eu sous les yeux le texte de Nivardus. M. Sudre se rallie à cette manière de voir : « La forme toute entière de ce fragment (de la 5[e] branche) » écrit il [1], « a été fournie bien certainement par l'*Ysengrinus*, ou tout au moins par une tradition commune. Le début de part et d'autre est le même;

1) R. de R., p. 133.

Digitized by Google

il repose sur le sentiment éveillé chez le loup à la vue du goupil, qui l'a récemment déshonoré. De plus certains vers français sont la traduction littérale de vers correspondants du texte latin. Enfin Renard contrairement à la tradition du cycle français, appelle Isengrin son oncle, traduction du *patruus* de Nivard. »

Les analogies, auxquelles il est fait allusion dans ce passage, sont, en premier lieu, le début :

Un jour issi hors de la lande
Ysengrins pour querre viande.....
br. V, v. 1 s.
Egrediens silva mane Ysengrinus ut escam
Jejunis natis quæreret atque sibi.....
I, v. 1-s.

Puis, dans la suite du récit, les injures d'Isengrin à l'adresse de Renart :

Du corps te ferai grant anui.
En mon ventre prendras hostel
Tu ne t'en puez partir par el.
br. V, v. 22, s.
Hospitium nostro tibi nunc *in ventre* paratur.
I, v. 53.

Leur querelle est apaisée par l'arrivée d'un vilain portant un jambon :

En sa main *portoit un bacon* [1].....
br. V. v. 63.
.....*gestabat pone baconem*
Rusticus I, v. 181, s.

Renart offre à Isengrin de s'emparer du jambon ; il va au devant du vilain :

Par devant le vilain se trait
br. V, v. 95.
.....*præceleratque* virum,
I, v. 236.

---

1) Méon qui suit d'autres ms, imprime « *sur le col* portoit un bacon »; cette leçon se rapproche davantage du latin *pone, par derrière,* donc, *sur le cou* ou *sur le dos.*

Digitized by Google

Le vilain se met à la poursuite de Renart :

Li *vilains* sueffre moult grant paine :
Ne puet aler, *faut li l'aleine.*
br. V, v. 111.
Villano clamante gemit, *pausante* resistit
Suspirante reflat. I, v. 259.

Renart se laisse à tel point approcher que le vilain se croit sûr de sa proie :

Et cilz le *cuda* prendre as *mains.* [1]
br. V, v. 102.
Fidus erat prensu.....
I, v. 327.

Finalement, quand le vilain a rejeté le jambon, et que Renart sait qu'Isengrin a pu s'en emparer et se retirer en lieu sûr, la poursuite cesse par la prompte fuite de Renart. Le vilain est furieux :

Quant il vit qu'il nel'consievra
Au déable le conmanda.....
Ms. C. (Méon v. 7923.) [2]
« Unde » ait « existi, redeas, *illabere Averno !* »
I, v. 343.

Renart revenu auprès d'Isengrin, s'aperçoit que celui-ci à lui seul a tout mangé, il n'a laissé que la « hart » (*retorta*) :

« La hart ait, *qui la desservie* ! »
br. V, v. 135.
« Patrue » quæstor ait « *cui competit, illius esto !* »
I, v. 387.

Dans le roman français également, Renart tout en protestant, prend respectueusement congé d'Isengrin, et tous deux se séparent.

Nous n'insisterons pas davantage sur les rapports étroits qui existent entre les deux textes : il ne sont plus aujourd'hui contestés par personne. Seulement, ce que nous devons essayer de démontrer, c'est que la V^me^ branche n'est aucunement une

1) Méon 7876, et la répétition v. 7919 d'après un autre ms.
2) Non dans les ms. classe *a*, qui servent de base à l'édition Martin.

Digitized by Google

traduction ou une *imitation* du poème latin. Il y a trop de divergences de détail, qui ne s'expliqueraient pas, qui n'auraient pas de raison d'être, si le trouvère français avait eu l'*Ysengrinus* sous les yeux.

D'abord le souhait de bienvenue que Renart adresse à Isengrin, lorsqu'il le voit, diffère notablement, et, si dans la querelle même, il y a des vers identiques, par contre dans le roman français, Isengrin *se jette* sur Renart, qui ne résiste pas et fait le mort. A cette vue, Isengrin regrette sa violence et se lamente d'avoir tué son conseiller ; cette scène manque en latin. Quand les deux adversaires ont aperçu le vilain avec le jambon, Renart propose à Isengrin de voler le fardeau. Il lui dit :

« Or, faisommes ci vostre esgart :
Je en aurai la tierce part
Et vous les deus, qui estes grans.
C'est coustume de marcheans
Que se deduient liement. »
br. V, v. 75 s.

« At vero fieri lucrum commune paciscor,
Jam *pro dimidia* non ego parte loquor,
Parva deus facit parvis, ingentia magnis,
Sit *pars quarta* mihi, tres remanento tibi. »
I, 219 s.

Dans la version française, Renart prétend *au tiers*, dans la version latine, *au quart* seulement. Pourquoi le trouvère français aurait-il introduit ce changement ?

Lorsque le vilain se met à la poursuite de Renart, il songe déjà à l'emploi qu'il peut faire de la fourrure :

Ta gorge iert mise *en mon mantel.*
v. 105.

.....pellem, magis anxius haeret,
Cui dare vellet heræ, quam capere, unde daret.
I, 251.

Le vilain du *Roman de Renart* est un parfait égoïste ; celui de l'*Ysengrinus* est plein de générosité. Pourquoi cette modification ?

Dans l'*Ysengrinus*, le vilain parvient un moment à saisir Renart par la queue et tire son couteau de la gaîne pour tuer

Digitized by Google

la bête. Rien de tout cela en français. Pourquoi un traducteur aurait-il fait cette suppression ?

Il nous semble évident que le trouvère français n'a pas connu le poème latin.

Comment dès lors expliquer ces nombreuses analogies entre les deux œuvres ? La tradition orale ne peut suffire ici; une seule explication plausible nous reste : Nivardus a traduit plus ou moins librement un texte français. Ce ne peut être la V^me^ branche telle que nous la possédons aujourd'hui, mais un texte pour lequel le trouvère, qui l'aura remanié, se sera borné à quelques changements de peu de conséquence. Nous verrons dans la suite de cette étude, que très souvent, quand les trouvères remaniaient un récit, ils le bouleversaient de fond en comble. Ici rien de pareil, et l'on a pu croire que la branche V n'était qu'une traduction du texte de Nivardus.

II^e^ Episode. *La Pêche à la queue* (536 vers).

Renart, dupé par Isengrin dans le partage du jambon, songe à se venger. Il rencontre son compère, et lui conseille de s'abstenir de manger de la viande, conformément aux statuts monastiques. Il le mène à un étang saisi par la gelée, et lui fait plonger la queue par une ouverture pratiquée dans la glace. Le jour se lève, et Isengrin reste dans cette position, s'imaginant avoir bientôt fait une pêche abondante. Cependant Renart se glisse jusqu'au village voisin ; tandis que le curé est en train de chanter matines, il lui vole son coq ; la foule qui a aperçu le voleur, se met à sa poursuite : il les mène du côté où pêche Isengrin. La glace s'étant formée, le loup se trouve pris par la queue. Une paysanne, Aldrada, prend une hache et veut assèner un coup à Isengrin, mais l'instrument dévie et coupe la queue du loup, qui parvient à s'échapper. Renart a dévoré le coq tout à son aise, dans une anfractuosité de la montagne ; il voit passer le loup et entend ce dernier le menacer ; mais il lui répond que cette mutilation lui apportera la sainteté.

Ce récit diffère assez sensiblement de celui de la branche III. Ici le conte de la pêche fait suite à *Isengrin*

Digitized by Google

tonsuré : le loup, allêché par des anguilles frites que dévore Renart, se décide à se faire moine pour en manger également, Renart le mène ensuite pêcher *au vivier du couvent*. Ce n'est donc plus *un étang quelconque*, comme chez Nivardus ; mais ce changement en français s'explique par ce qui précède. L'altération la plus importante qu'ait subie la br. III, est celle-ci : à côté du vivier est demeuré le seau dans lequel les moines déposent leur poisson. Renart attache cet instrument à la queue d'Isengrin. Or, comme M. Sudre [1] l'a très bien fait ressortir, le trouvère français a confondu ici deux traditions distinctes sur la *pêche à la queue*. Dans l'une, que nous a conservée une parabole d'Eude de Cheriton, de même que l'*Ysengrinus*, il n'est pas question de seau, *l'épisode se passe en hiver* : l'eau en se congelant fait Isengrin prisonnier. Dans l'autre tradition, transmise par le *Romulus* de Munich, Renart attache un panier à la queue du loup et y jette des pierres, afin qu'Isengrin ne puisse plus s'échapper. Naturellement la glace n'a rien à faire dans cette dernière manière, et cependant le trouvère français a tout confondu en parlant d'un seau, qui est inutile dans son récit.

Entre les textes latin et français, il y a de plus une autre différence : « (Dans l'*Ysengrinus*) c'est Renart qui *attire* la foule du côté du loup ; de même dans le *Romulus* de Munich (Quid statis ? Quid facitis ? Ecce lupus qui . . . . de vestro flumine etiam pisces vestros abstrahit). Cette façon de présenter les choses, qui offre les apparences d'une complication, mais qui, nous le verrons tout à l'heure, est assez archaïque, est inconnue à la br. III. qui fait fuir Renart à l'approche de la meute de Constant des Granches [2]. »

L'arrivée inopinée de Constant des Granches avec sa meute est une altération du trouvère français. En effet, dans une allusion à l'aventure de la pêche, que nous trouvons dans la br. VIII — la plus ancienne de nos branches, comme l'a

1) R. de R. p. 159 sq.
2) M. L. Sudre *R. de R.*, p. 162.

Digitized by Google

fait observer M. E. Martin, — nous lisons qu'Isengrin resta

> Dusq'au matin *qu'uns vileins*
> I vint sa macue en ses meins.
> br. VIII, v. 137 s.

Il n'est aucunement question ici d'un « vavasseur » qui arrive avec toute sa « maisnie ». Du reste, dans l'*Ysengrinus*, c'est une simple paysanne qui, *avec une hache*, coupe la queue d'Isengrin. « A l'imagination de Nivard [1] est dû le tableau de la foule des paroissiens armés de la croix et des chandeliers, poursuivant Renart, qui s'enfuyait avec le coq du curé. »

La br. XVIII renferme également une allusion à un épisode de notre texte ; il s'agit du loup au milieu des moutons, qui

> Ex tribus ut binas, ex binis fecerat unam
> I, 1013.
> Sovent li faisoit ses oailles
> non per, s'eles erent parailles :
> et sovent les rapareilloit,
> se non pareilles les trovoit.
> br. XVIII, v. 19 s.

On le voit par ce qui précède : on ne saurait soutenir que le *Roman de Renart* ait été traduit de l'*Ysengrinus*, ni réciproquement que le poème latin ait été traduit de la br. III. Seulement les allusions de la br. VIII et d'autres, qu'il serait trop long d'énumérer ici, font voir que la br. III n'est qu'un arrangement très postérieur et très altéré d'un ancien poème ; c'est de celui-ci qu'il faut rapprocher le texte de Nivardus. Le point de contact le plus important entre ces deux œuvres est que, dans l'une comme dans l'autre, le loup a pris la place primitive de l'ours. En effet M. Sudre a très bien démontré que le conte de la pêche n'a été imaginé par le peuple que pour expliquer comment certains animaux ont la queue courte, et d'autres longue. Or, cette mésaventure de

1) M. Sudre (*R. de R.* p. 165) écrit : « *du moine Nivard* »; une erreur de plume assurément, car il n'est dit dans aucune source que Nivard fût moine.

Digitized by Google

la pêche s'applique parfaitement à l'ours, mais elle est déplacée lorsqu'il s'agit du loup, qui a un appendice caudal très développé.

III[e] Episode. *Isengrin arpenteur* (418 vers).

Renart veut réparer le préjudice causé à Isengrin : il lui annonce que quatre béliers se disputent la possession d'un champ, et lui insinue qu'il y aurait quelque chose à tirer d'une intervention. Isengrin et Renart arrivent à destination. Le loup s'offre à être arbitre entre parties : il stipule qu'elles lui abandonneront leurs peaux pour racommoder ses vêtements déchirés. L'arbitre se place au milieu du champ; le premier qui viendra à lui, aura la plus grande part. Mais les quatres béliers se précipitent de tous les côtés sur lui et le tuent à moitié.

Cette manière de présenter l'aventure diffère aussi notablement de la br. XX. Dans celle-ci, Isengrin vient de recevoir un coup de pied de la jument Rainsent. Revenu de sa pâmoison, il se remet en route et, au sortir d'un bois, est attiré par les bêlements de deux moutons qui se jouaient en heurtant les cornes. Isengrin ne leur cache pas son dessein de les dévorer; mais ils ne lui demandent qu'une chose, c'est de les mettre au préalable d'accord sur la possession d'un champ qu'ils se disputent. Le loup y consent; l'un des moutons partira de droite, l'autre de gauche : le premier qui atteindra l'arbitre, aura la plus grande part. Le plus jeune des moutons se heurte violemment contre le loup et le renverse, et tandis que celui-ci se relève, il reçoit le choc de l'autre; Isengrin se retire tout meurtri de cette aventure.

Il ne faut pas s'attendre à trouver de nombreuses analogies entre les deux morceaux, la branche française n'ayant que 93 petits vers, et le texte latin comprenant au-delà de 400 hexamètres et pentamètres. Nivardus a non seulement considérablement amplifié, mais aussi beaucoup modifié et altéré le texte primitif. Ainsi, il semble certain que Renart ne jouait aucun rôle dans l'original : si Nivardus l'introduit ici, c'est qu'il doit relier cet épisode au précédent et au

Digitized by Google

suivant. Le nombre des moutons a probablement été doublé : deux d'entr'eux ont des noms identiques en français et en latin, Belin (*Belinus*) et Bernard (*Bernardus*). Mais le point le plus important pour l'antithèse des deux versions, c'est qu'en français Isengrin annonce tout de suite aux moutons qu'il va les dévorer, et ceux-ci pour gagner du temps et se débarrasser de lui, proposent au loup d'être arbitre dans une contestation imaginaire. En latin au contraire, cette contestation est réelle, et c'est Isengrin lui-même qui vient se proposer comme arbitre: il ne demande comme prix que leurs peaux pour racommoder ses vêtements.

Que disait le texte qu'avait sous les yeux Nivardus? nous l'ignorons; une chose est certaine, c'est que le fond du récit, l'*arbitrage*, est bien resté le même dans l'*Ysengrinus* et le *Roman de Renart;* et non seulement les noms de deux moutons se retrouvent dans les deux textes, mais la fin même de l'aventure est identique :

Quatre costes li ont brisie
A bien petit l'ont mort laissie.
br. XX v. 73 s.
.....seminecem deseruere lupum.
II, 688.

IV^e^ Episode. *Renart médecin.* (1197 vers).

Le lion est devenu subitement malade en plein été; il fait annoncer une paix générale, et convoque tous les animaux à la cour; tous s'y rendent, sauf Renart. Isengrin profite de cette absence pour dire du mal de son ennemi et se poser en médecin. Il conseille au roi de manger la chair du bélier et du bouc. Les deux victimes d'Isengrin protestent et conseillent au roi de faire chercher Renart qui seul peut le guérir. Le roi y consent et envoie le lièvre Guttero chez Renart. Celui-ci fait dire par le messager qu'il ne l'a pas trouvé à la maison, mais promet de se rendre à la cour. Renart commence par bien se nourrir, puis il va cueillir des herbes, prend avec lui des chaussures usées, et se met en route. Le roi le reçoit d'abord très mal et Renart s'en plaint. Rufanus lui demande

Digitized by Google

quel motif il peut avoir de se plaindre, et Renart raconte combien il s'est dévoué pour lui ; tandis que tous les animaux se rendaient à la cour, il est parti pour Salerne, et en route a usé quelques paires de chaussures. Il montre à Rufanus les remèdes qu'il a apportés pour lui, et n'a plus qu'une recommandation à faire au roi, c'est de s'envelopper dans la peau d'un jeune loup : Isengrin ferait, dit-il, très bien l'affaire. Le loup veut s'équiver, mais on lui barre la route. L'ours Bruno sur l'ordre du roi, enlève à Isengrin la peau. Le loup s'éloigne furieux, après qu'on lui a assuré que sa peau serait gardée pour lui. Rufanus boit les remèdes que lui tend Renart; une chaleur bienfaisante s'empare de lui, et la fièvre le quitte.

La branche X traite le même sujet : s'il est des aventures qui ont subi des transformations considérables, de telle sorte qu'il n'y ait que peu de contact entre le latin et le français, par contre les analogies, en ce qui concerne cet épisode, sont frappantes, et ne le cèdent pas à celles de l'épisode I, pris par les critiques pour le modèle de la branche V.

Dans le *Roman de Renart*, le roi Noble tombe malade à la St-Jean :

Et fu a une Seint Johan.....
br. X, v. 1163.

Materiam morbi sors tempestatis alebat,
Solarem Cancro tabificante rotam.
III, v. 37, s.

Si li prist une maladie,
Dont il quida perdre la vie.
v. 1161.

Rex inquit « *dubito, spesne sit ulla mei !* »
III, 108.

Noble convoque également tous les animaux à la cour :

Partot a fet *mires* mander
v. 1165.

Regius hinc præco non omnia, regis ad arcem
Primatum regni nomina pauca vocat.
III. 45 s.

Les seigneurs arrivent en grand nombre à la cour :

Digitized by Google

Tant en vint d'amont et d'aval
Que je n'en sai dire le conte
v. 1168.
Regia *turmatim* petitur domus.
III, 59 s.

Mais dans le roman tous les animaux se sentent impuissants à le guérir :

Trestuit i vindrent sans desroi
Par le conmandement lo roi
Onques n'en si sot nus venir
Qui del mal le poïst garir.
v. 1173 s.
..... hos proceres regia *carta jubet*
Ut saltem, *si nulla malum medicina levaret,*
Officium pietas exequiale daret
III v. 45 s.

La version de Nivardus diffère en ce que le loup essaie de se poser en médecin.

Econtra archiater « Rex, assum.....
Mox video, quisnam status exundaverit ægro
Exere tangendam! « (rex exerit), *illico venam*
Tangit. III. v. 109 s.

Dans certains ms. du roman, Renart se fait de même apporter plus tard l'urine du malade, et

le brax prant et taste le pous,
Ms. C. (Méon v 19528.)

Dans la br. X, Grimbert se met à la recherche de Renart; il le découvre dans sa forteresse de Valgris, et obtient de lui la promesse qu'il se rendra à la cour. Cette ambassade de Grimbert est donc ici toute spontanée. Il en est autrement dans l'*Ysengrinus*; Isengrin ne manque pas de faire ressortir l'absence de Renart :

Ysengrinus ovat Reinardum illudere regi,
Dum reliqui proceres mœnia jussa petunt.
III, v. 93 s.

Ce n'est que lorsqu'Isengrin, en qualité de médecin, a recommandé au roi de dévorer la chair du bélier et du bouc, que ceux-ci prononcent le nom de Renart, et regrettent son absence :

Digitized by Google

(caper ait)
..... « Utinam Reinardus adesset!
Ille nihil jactat, sed tamen arte valet! »
III, v. 261 s.

Alors Rufanus, le lion, se décide à recourir au savoir de Renart.

Dans l'*Ysengrinus*, de même que dans la br. X, Renart répond au messager qui vient le trouver, qu'il se rendra prochainement à la cour [1].

Puis il se met à la recherche d'herbes qui puissent guérir le lion :

Et Renart conmenca a querre
Par le verger, et *tret de terre*
Herbes de maneres asez :
v. 1303 s.
Reinardus solium lepore ad regale reverso
Multimodas species colligit atque bonas.
III, 311 sq.

Dans le *Roman*, Renart vole en outre à un pèlerin endormi un onguent précieux, ce qui est sans doute une ajoute postérieure. De plus, il fait son entrée à la cour *à cheval*, ce qui force le remanieur à supprimer un trait charmant [2] qui se retrouve dans Nivardus: Renart y fait son entrée nanti d'une collection de vieilles chaussures, pour bien montrer qu'il vient de loin.

En français, comme en latin, Renart explique qu'il est allé à Salerne, la célèbre école de médecine, pour s'enquérir des remèdes :

« Sire, je sui venu de Rome
Et de *Salerne* et d'otre mer
Por vostre garisson trover. »
v. 1380 s.
Spes mihi res, spes sola comes, mox curro *Salernum*.
III, v. 375.

1) M. Voigt (intr. p. 80) dit : « C'est ici surtout que la main ordonnatrice de Nivard se fait sentir : il ne tient compte de Renart que pour autant qu'il soit l'antagoniste du loup, et a en conséquence supprimé maint épisode que fournissait la tradition, tel que la *triple citation de Renart* ». M. Sudre a montré (p. 106 et s.) que la triple citation n'avait primitivement rien à voir dans *Renart médecin*; ce motif n'a été introduit que postérieurement et par analogie avec la br. I (*le plaid*).

2) Ce trait se trouve également chez Paul Diacre.

Digitized by Google

Dans le *Roman*, ce discours laisse d'abord Noble incrédule; mais Renart parvient à le convaincre et le lion consent à être traité par lui. Alors Renart indique tout de suite la récompense à laquelle il prétend (la peau du loup, une corne et une courroie du cerf, en outre la fourrure de Tibert). Puis, de la même façon dans les deux versions, il ordonne au roi de se revêtir de la peau d'Isengrin, et lui fait avaler ses médicaments; bientôt après le lion se sent mieux.

On voit, par cette analyse, qu'il y a quelques divergences entre les deux versions. Mais les analogies sont trop nombreuses pour que nous ne supposions pas que Nivardus ait eu sous les yeux un texte français. Sans doute il y aura introduit quelques modifications; mais ce n'aura rien été en comparaison des mutilations que le remanieur de la br. X a fait subir au récit. Il en est même qui ne s'expliquent pas : telle est la stipulation de Renart qu'on lui donnera la fourrure de Tibert, alors que ce dernier, dans tout le cycle animal, prend presque toujours sa défense.

Qu'il y ait eu une version commune aux deux poètes, c'est ce que M. Sudre lui-même semble dire : « Il est donc nécessaire de rechercher les causes de cette double diversité (dans le *Reinhart* et le *Renart*), si nous voulons *dégager* de cette mixture d'éléments multiples *la forme simple et presque pure de tout alliage* qu'a dû posséder le roman de Renart *concurrement* avec l'*Ysengrinus*. C'est celle-là seule que nous pourrons rapprocher des récits que Paul Diacre et l'auteur de l'*Ecbasis* ont conçu d'après la fable ésopique du *lion malade* (p. 101). »

V^e^ Episode. *Le pèlerinage de Renart* (811 vers).

Le lion convalescent demande quelle est cette aventure, dont il fut question lors de la querelle avec Isengrin. Brun l'ours a récemment composé un poème sur ce sujet : il envoie le lièvre Gutero le chercher, et le sanglier en donne lecture à la cour. Le premier épisode en est précisément le *Pèlerinage de Renart*.

Digitized by Google

Bertiliana, la chèvre, s'est décidée à entreprendre un pèlerinage [1]. Se joignent à elle Rearidus le cerf, Berfrid le bouc, Joseph le bélier, Carcophas l'âne, Renart, Gerardus l'oie et Sprotinus le coq. Ils partent à huit. A la tombée du jour, ils s'arrêtent au milieu du bois, dans une hôtellerie où ils s'apprêtent à passer la nuit. Survient à l'improviste Isengrin, et les pèlerins sont frappés de terreur. Aussitôt ils ont recours à une ruse pour se débarrasser de l'intrus : ils lui présentent à table une tête de loup, en lui disant qu'elle provient d'un animal qu'ils ont tué. La même tête est ensuite derechef présentée à Isengrin : on lui dit que c'est celle d'un autre loup. Cette scène se répète plusieurs fois, jusqu'au moment où Isengrin terrorisé veut s'enfuir. Alors tout le monde se rue sur lui, mais il parvient à s'échapper, et revient quelques instants après à la tête de onze loups. Les pèlerins s'enfuient tous sur le toit. Mais l'âne, qui est demeuré en arrière et se hâte trop, dégringole du toit, et écrase deux loups dans sa chute. Au milieu de l'obscurité, les assaillants, ne se rendant pas compte de ce qui se passe, prennent tous la fuite.

Ce récit se rapproche assez de celui de la branche VIII, mais ici Primaut, le frère d'Isengrin, est mis en scène, ce qui, somme toute, revient au même.

Il y a quelques différences à noter entre les deux versions. Dans le *Roman de Renart*, l'idée du pèlerinage ne vient pas en premier lieu à la chèvre. C'est Renart qui, fatigué de sa vie d'aventures, pleure et se lamente : il déclare à un vilain, qui vient à passer près de lui, qu'il désire se confesser, et l'homme l'envoie auprès d'un ermite dans un couvent. C'est l'ermite qui conseille à Renart d'entreprendre le pèlerinage. A Renart se joignent Bélin le mouton et Bernard l'âne.

Dans le texte français ils ne sont que trois à se mettre en route. Mais ici de même que dans le latin, c'est dans un bois qu'à la tombée du soir ils pénètrent et dans une

1) M. Sudre écrit p. 210, *à Rome* : l'endroit n'est pas spécifié par Nivardus (*loca sancta*).

Digitized by Google

hôtellerie qu'ils s'apprêtent à passer la nuit (celle de Primaut dans le *Roman*). Survient à l'improviste le loup; Bernard l'âne entrebâille la porte et Primaut passe la tête : une lutte s'engage entre Bélin et Primaut :

> Onques oncore a nule porte
> Ne veïstes si fier asaut
> Comme Belin fet a Primaut
> Tant a feru et tant hurte
> Que le lou a escervele.
> br. VIII, v. 368 s.

Dans l'*Ysengrinus*, tous attaquent ensemble le loup, qui est (de même que dans le texte français) pris dans l'entrebâillement de la porte :

> Cervus agit costas, caper armos, guttura vervex,
> . . . . . .
> Gallus terga, marem vulpes, caudam occupat anser
> Vellit is, hic mordet, calcitrat ille furens.
> IV, 619 s.

Dans la branche VIII, Primaut meurt, et sa veuve accourt avec cent loups pour le venger (il n'y en a que onze en latin). Les animaux de l'*Ysengrinus* s'enfuient tous sur le toit, ce qui est beaucoup plus naturel que de faire grimper le mouton et l'âne dans des arbres, à l'instar de ce qui se passe dans le *Roman*.

Dans les deux versions, c'est l'âne qui, en tombant, inspire la terreur aux assaillants : il écrase deux loups dans l'*Ysengrinus*, quatre en français, et tombe en même temps que Bélin le mouton.

D'un côté comme de l'autre, les assaillants prennent la fuite.

Les analogies entre les deux textes sont trop fortes pour ne pas admettre qu'une seule version originale soit commune aux deux. Du reste, comme M. Sudre l'a montré, l'origine de ce conte c'est la *Ligue des faibles* : il s'agit de montrer comment des faibles, se liguant entre eux, parviennent à mettre en fuite un ennemi beaucoup plus puissant. Le motif du pèlerinage n'a donc été ajouté que postérieure-

Digitized by Google

ment. Or, il se trouve en latin comme en français. Le rôle de Renart est important dans les deux textes : en français, c'est lui qui conçoit l'idée du pèlerinage et le dirige ; en latin il le dirige également et c'est lui notamment qui imagine de faire représenter la même tête de loup plusieurs fois de suite [1]. Ce qui frappe également dans notre épisode, c'est le rôle de l'âne qui dans les autres aventures n'est qu'un personnage très secondaire, tandis qu'ici il est acteur principal [2].

Du reste, M. Sudre, qui pense que les poètes latin et français ont puisé l'un et l'autre à une tradition *orale* et non à un texte écrit, est obligé d'admettre que « si on fait abstraction de cette confession (de Renart à l'ermite), on obtient un conte plus voisin de l'*Ysengrinus*. Le texte de la branche VIII est ancien, mais, malgré son antiquité, il a pu être précédé d'un autre, qui, comme celui du poème latin, montrait le goupil repentant, emmenant avec lui le mouton et l'âne, sans y avoir été provoqué par une influence humaine (p. 220) ».

VI[e] Episode. *Renart et le Coq* (557 vers).

Cet épisode se compose de deux contes distincts, correspondant à deux récits du *Roman de Renart* : *A. Renart et le Coq B. Renart et la mésange.*

A. — Les compagnons de Renart, se méfiant de lui à la suite de l'aventure du pèlerinage, on ne sait trop pourquoi, se décident à le quitter. Furieux, il se met à leur poursuite, atteint le coq Sprotinus dans une grange, l'amadoue par d'hypocrites paroles, et l'amène à chanter comme son père. Renart se jette sur lui, mais est aussitôt poursuivi par une troupe de paysans, qui l'ont aperçu emportant sa proie, et l'appellent voleur. Sprotinus engage Renart à se disculper et à

---

1) Cette fable se retrouve dans la plupart des contes populaires : Gerber p. 75. Afanassiev I n° 19 etc. (Sudre p. 213).

2) *Reinhart :* le Renard s'adresse en premier lieu à l'âne ; le reste de cet épisode manque dans les ms.

Digitized by Google

crier : « Taisez-vous, ce que j'emporte est bien à moi ». Renart dépose son fardeau et s'apprête à haranguer la foule de la sorte, mais son prisonnier bat des ailes et se réfugie au haut d'un mûrier.

Le récit de Nivardus offre d'assez nombreux rapprochements avec l'aventure de la branche II ; l'introduction française, il est vrai, est tout autre : le trouvère s'est évidemment permis de grandes modifications au texte qu'il remaniait. Renart pénètre dans le courtil de Constant des Granches. Au bruit qu'il fait en se cachant, Pinte la poule s'enfuit. Chantecler le coq se rit de ses alarmes. Il va se poser bravement sur un toit, et s'y endort. En songe, il voit une pelisse rouge, se réveille en frisonnant et raconte son rêve à Pinte ; celle-ci lui dit que cette pelisse rouge n'est autre que Renart, qui est caché près de là. Chantecler demeure incrédule et retourne sur son fumier, au soleil. — Suit l'aventure analogue à celle de Sprotinus dans l'*Ysengrinus*.

Ce qui prouve que tout ce prologue ou, du moins, la plus grande partie, n'est qu'une ajoute, c'est la comparaison avec le *Reinhart* allemand; ici on ne voit pas Chantecler s'endormir par deux fois pour motiver d'abord le songe, et motiver ensuite une première attaque du goupil : Renart pénètre dans l'enclos de Lancelîn ; Pinte réveille Chantecler qui dormait, et ce dernier lui raconte le rêve qu'il vient de faire; Chantecler va se poser sur un buisson d'épines et le dialogue entre Renart et lui, commence d'emblée.

Renart, dans la branche II, de même que dans le texte latin, cherche à prendre le coq par la flatterie : il l'engage à chanter comme son père Chanteclin. Quand celui-ci chantait :

d'une grant liue *l'ooit on !*
br. II, v. 312.
.....et ultra
audiri poterat milibus octo quater !
IV, 957 s.

Chantecler s'exécute :

Puis jeta Chantecler un bret,
L'un oil ot clos, et l'autre overt.
br. II, v. 338.

Digitized by Google

.....uno pede functus et *unum*
præcludens oculum, carmen herile dabat.
IV, 943 s.

Mais cela ne fait pas l'affaire de Renart, qui veut faire chanter Chantecler les *deux* yeux fesmés. Il lui dit :

Chanteclins chantoit autrement,
A uns lons trez, *les eilz cligniez*.
br. II, v. 342.
.....resonum fundebat, in uno
Stans pede, *pupillam clausus utramque*, melos.
IV, 955 s.

Chantecler se met à chanter selon le désir de Renart, qui à l'improviste se jette sur lui et l'emporte. Mais la femme du courtil l'a aperçu ; elle ameute derrière lui les chiens et les gens de la ferme. Chantecler conseille à son ravisseur de se moquer du fermier :

Quant il dira « Renars l'enporte »
« *Maugrez vostre* » ce poes dire.
br. II, v. 426.

Comme on l'a vu, la phrase que fait dire le coq au Renart diffère dans l'*Ysengrinus* :

Et me deposito dic : « plebs insana, silete!
Si porto, cuius rem nisi porto meam! »
IV, v. 1017 s.

Dans les deux versions, Renart dépose son fardeau et le coq en profite pour s'échapper.

B. Quand Sprotinus s'est réfugié au haut de son mûrier et que la foule des poursuivants s'est dispersée, Renart ne se tient pas pour battu ; il revient au pied de l'arbre et fait un long discours ; il essaie de persuader au coq que la pacification générale est faite et jurée entre les animaux, et fait voir la *charte de paix*. Mais la vue de ce document ne convainc pas Sprotinus, qui parvient enfin à se débarrasser de son ennemi en lui annonçant l'arrivée des chasseurs et des chiens, sur quoi Renart s'empresse de détaler.

« Il faut avouer », dit M. Sudre, « que ce retour de Renart, armé d'une nouvelle ruse, est d'un goût douteux. »

Digitized by Google

Dans la version française, ce conte n'est pas attribué au coq, mais *Renart et la mésange* se trouvent en scène; cette seconde aventure suit, dans la branche II, celle de Chantecler.

Renart apercevant la mésange sur un arbre, la prie de descendre pour l'embrasser, et, comme elle se montre défiante, il célèbre sur un ton lyrique la pacification générale que Noble a ordonnée à tous les animaux. La mésange signale à Renart l'arrivée des chiens et des veneurs, et l'aventure se termine de la même façon en français qu'en latin.

Le *Reinhart* allemand, chose curieuse, ne parle pas de la paix générale: Renard invite simplement la mésange à venir l'embrasser. Voretzsch est parti de là pour supposer qu'il existe deux versions distinctes, l'une ne parlant que du baiser (version reproduite par le *Reinhart*) et l'autre de la paix générale (reproduite par l'*Ysengrinus*). «Sous l'influence de l'*Ysengrinus*, ces deux versions se seraient fondues dans la branche II. » M. Sudre conteste cette influence, mais admet cependant qu'il y ait eu *deux* versions ; nous ne le suivrons pas dans cette voie. Si l'on compare l'*Ysengrinus* au *Roman*, on voit que dans le poème latin Renart annonce *tout de suite* la paix générale : dans la branche II, au contraire, il invite d'abord son compagnon à venir l'embrasser, et comme celui-ci hésite, il lui apprend qu'il a été ordonné une paix générale. Il n'y a pas là deux versions différentes, mais un simple motif de plus; et si le *Reinhart* ne parle pas de la paix générale, c'est que, pour une raison ou pour une autre, le traducteur aura voulu abréger.

VII^e^ Episode. *Le loup-moine* (804 vers).

Cet épisode se compose, dans l'*Ysengrinus* de trois contes distincts qui nécessitent chacun une étude spéciale.

A. Isengrin tonsuré.

B. L'adultère de Renart.

C. Le loup-moine.

A. *Isengrin tonsuré*. — Un cuisinier, dont Renart a protégé les agneaux contre le loup, rencontre Renart et lui

Digitized by Google

donne un plat de tourtes. Renart en garde huit et, pour jouer un nouveau tour à Isengrin, se laisse faire une tonsure. A la première rencontre il lui explique qu'il est devenu moine, et qu'ainsi il a trouvé moyen de manger à satiété. Il fait goûter au loup quelques tourtes; et celui-ci se laisse persuader de se faire moine également ; Renart lui pratique une tonsure jusqu'aux oreilles, et le conduit à l'abbaye du Mont Blandin à Gand. Isengrin veut y devenir pâtre, et propose aux frères de manger les moutons tout crus.

Par une singulière inadvertance, le sujet de cette aventure — *Isengrin tonsuré par Renart* — n'a pas été étudié par M. Sudre : c'est là une lacune regrettable de son beau livre. Le conte se retrouve cependant dans une branche déjà citée, la III^me^, et y est inséré entre l'aventure des charretiers et celle de la pêche.

Voici ce récit : Renart est parvenu à voler des anguilles à des charretiers, en faisant le mort et en se laissant jeter sur une charrette remplie de poissons ; il a enroulé autour du cou un collier d'anguilles, et a pris la fuite avec le butin. Poursuivi par les charretiers, il est arrivé sain et sauf à son « chastel », et s'y occupe avec sa famille de préparer le mets tout à fait inattendu. Les anguilles rôtissent, lorsque Isengrin, qui erre depuis le matin sans rien trouver à mettre sous sa dent, se présente, alléché par l'odeur de la cuisine, à la porte de Renart. Il se décide, après bien des hésitations, à appeler son compère. Ce dernier refuse de lui ouvrir, alléguant qu'il faut être moine ou ermite pour être admis à pareil repas, et afin d'exciter l'appétit d'Isengrin, il lui jette deux[1] tronçons d'anguilles. Isengrin n'y peut plus tenir ; il accepte de se faire « rere et tondre». Renart, à l'aide d'eau bouillante, lui pratique une large couronne, ce qui fait hurler de douleur le pauvre patient.

---

1) M. Sudre (*R. de R.* p. 170) écrit *trois*, d'après le texte de Martin, mais ne tient pas compte de la correction (Martin *Observations* p. 38) faite d'après les ms. CHMn, et confirmée par la version du Glichezare.

Digitized by Google

Comme on le voit, l'aventure est identique : c'est en excitant la gourmandise d'Isengrin, que Renart décide celui-ci à se faire moine, puis il lui pratique la tonsure. L'introduction du récit, dans Nivardus — le cuisinier donnant un plat de tourtes à Renart, et Renart commençant par se faire tonsurer lui même — est, sans doute, une invention du poète latin. Le reste du récit concorde dans les deux versions, sauf que, d'un côté, il s'agit d'anguilles et, de l'autre, de tourtes.

Dans l'*Ysengrinus*, Renart, après cette scène, amène Isengrin dans un couvent, ce qui est bien la suite naturelle du récit. Dans la branche française, il lui apprend que d'après les règles du saint ordre, il convient que pendant cette première nuit, il subisse l'épreuve, et il le conduit à un vivier, situé à proximité :

> Iceste premenaire nuit
> Vous convient estre en espeuve
> Que li sains ordres le nous rueve.
> br. III, v. 356 s.

La transition entre ce morceau et celui de la pêche laisse à désirer : « le lecteur croit naturellement que s'il mène Isengrin au vivier, c'est pour qu'il y fasse le noviciat annoncé. Point du tout, brusquement, sans aucune mention d'un intervalle de temps, le poète nous apprend que le vivier, où le loup « devait pêcher », était gelé, et cela sans avoir dit au préalable, qu'en cet endroit les moines prenaient leur poisson. Nous avons donc là deux épisodes plutôt juxtaposés que réellement unis ; dans la pensée du remanieur, qui les a rapprochés, il y a peut être eu un rapport entre eux, mais ce rapport n'a rien de formel [1] ».

M. L. Sudre n'a point vu que, si cette transition est mal indiquée, c'est sans doute que le trouvère français, comme l'*Ysengrinus* le démontre, a détaché l'aventure d'*Isengrin tonsuré* d'une autre suite de récits. L'aventure de la pêche est, en effet, dans la littérature populaire, très fréquemment en

1) M. Sudre, *R. de R.* p. 171.

Digitized by Google

dépendance avec le conte des charretiers[1] : Renart est parvenu à voler des poissons à des charretiers ; Isengrin, alléché par l'odeur du mets, demande à Renart de partager avec lui, et ce dernier l'engage à aller pêcher dans le vivier voisin, où il trouvera du poisson tant et plus [2].

B. L'adultère de Renart. — Tandis que le loup est au couvent, Renart arrive dans l'antre, où il y trouve les petits de son oncle auprès de leur mère malade et alitée. Cette dernière aux cris poussés par ses enfants, que Renart salit de ses ordures, se lève furieuse. Renart s'enfuit: elle cherche à le faire revenir sur ses pas par des paroles mielleuses, et quand il se décide à l'écouter, elle se cache derrière la porte pour le recevoir comme il le mérite. Mais il demeure à distance et lui jette de la boue et des pierres. Alors impatientée, elle s'élance à sa poursuite : c'était là ce qu'il voulait. Il l'entraîne jusqu'à son repaire, y pénètre lestement, tandis qu'elle, trop grosse, une fois engagée dans l'ouverture ne peut plus ni avancer, ni reculer. Renart, qui est ressorti par une autre porte, revient à elle, et abuse de sa prisonnière, en donnant cette plaisante raison.

« Alter » ait « faceret si non ego ; rectius ergo
Hoc ego, quam furtim quis peregrinus agam ».

« Cette version (de l'*Ysengrinus*) n'est pas seulement précieuse pour nous à cause de son ancienneté ; elle l'est surtout parce que dans le poème, où elle a été insérée elle figure à

1) Cosquin II p. 159. M. Sudre *R. de R.* p. 168.

2) Dans le *Reinhart* (v. 712-726), qui ne renferme pas le conte des charretiers, une union étroite existe entre *Isengrin tonsuré* et la *Pêche*. « Les anguilles que tu as là », dit Isengrin, une fois qu'il a reçu la tonsure, « devraient nous être communes. » — « Rien ne te sera refusé, mais il n'y a plus de poissons. Si tu veux aller à notre vivier, tu y trouveras des poissons en telle quantité que personne ne peut les compter. Les frères les y ont mis. » — « Allons y », dit Isengrin.

Ceci nous permet d'entrevoir le travail auquel s'est livré le Glichezare: en effet, si cette transition soignée avait existé en français, il ne serait venu à l'idée d'aucun remanieur de la supprimer dans la br. III; c'est donc que le poète allemand l'a imaginée.

Digitized by Google

l'état isolé. L'idée des rapprochements entre Renart et la louve n'y a exercé aucune attraction sur les événements, n'a absorbé aucun épisode [1] ».

En effet, dans la branche II (v. 1027-1097), qui nous a conservé la version de *Renart adultère*, de fortes altérations sont introduites. Pendant l'absence d'Isengrin, Renart se présente à la tanière où la louve Hersent se trouve seule avec ses louvetaux. Il feint d'avoir peur d'elle, et de vouloir s'en aller, mais elle le rappelle, et alors il lui fait toutes sortes de déclarations brûlantes. Elle y est si peu insensible qu'elle l'encourage à être plus hardi. Renart ne se fait pas faute de satisfaire à ses désirs. Avant de partir, il va aux louveteaux, les salit, les jette hors de leur couche. Hersent a beau leur recommander de ne rien dire à leur père : dès qu'Isengrin est de retour, ils la dénoncent, ainsi que son complice. Le mari entre dans une violente colère, mais elle le radoucit aussitôt et lui jure de prouver son innocence, dès que l'occasion s'en présentera.

L'injure faite aux louvetaux, se retrouve donc identique en latin et en français, mais la différence capitale qui se voit ici, c'est qu'en français, la louve est la complice de Renart, elle se donne volontairement à lui, alors que rien de semblable ne se passe dans l'*Ysengrinus*. Dans la branche II, ce n'est que huit jours après cette première scène, que Renart rencontre Isengrin et la louve, et s'enfuit à leur vue, se doutant bien de leur courroux. Il attire la louve qui le serre de plus près, jusqu'à son « recept de Valcrues » :

Apres Renart en la fosse entre
De plein ellais de ci au ventre.
Li chatiaus estoit granz et fors :
Et Hersent par si grant esfors
Se feri dedenz la tesniere
Que ne se pot retraire arriere.
br. II, v. 1255 s.

Renart sort par une autre porte de son château, abuse de

1) M. Sudre *R. de R.* p. 144.

Digitized by Google

Hersent, et Isengrin, qui est demeuré en arrière, arrive juste à temps pour assister à une partie des « noces ».

Toute ce dernier morceau, sauf l'arrivée d'Isengrin, est identique dans les deux versions. On voit donc que l'épisode de Renart adultère s'est dédoublé en français. Mais M. Sudre a montré qu'il y a eu une version antérieure, identique à celle de l'*Ysengrinus*, et que c'est à cette dernière que fait allusion la branche I^a. Jonckbloet [1] suppose que la rédaction française a subi l'influence du texte latin, en ce sens que le trouvère n'aura pas compris le passage suivant :

« Cur » ergo inquit « amice, paras sic currere furtim?
Non sequeris morem, tu meus hospes eras !
Turpiter hospitii grates furatus abisti,
Hospita te revocat, fare, resiste parum !
Ante mihi gratans et commendatus abito,
Nunciaque affectus basia sume mihi! »
v. 751 s.

Discours que la louve adresse à Renart pour l'engager, comme nous l'avons vu, à s'approcher. Le trouvère, d'après cette conjecture, n'aurait pas compris *tu meus hospes eras... nunciaque affectus basia sume mihi!* et il se serait imaginé qu'il y avait eu adultère auparavant.

Cette théorie est reproduite en partie par M. Voretzsch, qui admet non pas un contre-sens de la part du trouvère, mais croit à l'influence de l'*Ysengrinus* pour le dédoublement de la scène. M. Sudre a démontré qu'il était inutile de supposer une influence de l'*Ysengrinus* : il y a eu simple évolution dans la tradition, et nous admettrons d'autant plus volontiers son explication, que nous sommes persuadé que Nivardus n'a fait que traduire ici, à peu près littéralement, un original français, et que dès lors son poème doit être mis hors de cause. Les analogies nombreuses que nous avons signalées le prouvent surabondamment. Et, si l'on compare les deux rédactions latine et française aux contes populaires, nous voyons que dans ces derniers la louve est retenue prisonnière entre deux arbres ou dans le trou d'une haie, ou bien encore

1) Etude sur le Renard p. 395.

Digitized by Google

au milieu des buissons, tandis que de l'autre côté, c'est invariablement dans le repaire du goupil que la scène se passe [1]. Du reste, primitivement c'était l'ourse qui était ici en cause, et non la louve [2].

C. — Le loup moine. — Cependant Isengrin se conduit d'une façon déplorable au couvent du Mont Blandin; il est insolent et stupide, et ne comprend pas les signes des moines. Il pénètre dans la cave et enlève les robinets des tonneaux.

Les moines finissent par le rouer de coups; ils le sacrent évêque en lui mettant sur la tête un pot, en guise de tiare et le battent tellement, qu'Isengrin s'enfuit hors de lui. Il ne revient à résipiscence qu'au moment où, près de sa maison, il voit sa femme prisonnière; après l'avoir retirée de sa position, il apprend d'elle les méfaits de Renart, et jure à celui-ci une haine implacable.

Jusqu'ici nous avons toujours trouvé en français des aventures analogues à celles racontées par le poème latin. Il n'en est pas de même pour ce conte du loup-moine, qui ne nous a pas été conservé en français : il appartient à la plus ancienne partie de la légende animale. Nivardus nous dépeint la conduite du loup au couvent : il nous le montre chassé de là, et cet épisode n'est certes pas une invention du poète. Il ne fait qu'ébaucher la scène de l'ivresse d'Isengrin dans une cave. Pour ce dernier motif au moins, à défaut d'une branche du *Roman*, nous avons des allusions nous permettant de conclure qu'il a existé une rédaction française traitant ce sujet; la branche VI mentionne cette scène :

> Un jor que mangai d'un bacon,
> Grant talant avoie de boivre :
> *Tu me deïs que d'un celer*
> *T'en avoit on celerer...*
>
> v. 704 s.

Elle a été traduite en allemand : c'est l'épisode 7 du *Reinhart* (v. 499-550). Mais, dans cette version, c'est Renart

1) M. L. Sudre, *R. de R.* p. 156.
2) *ibid.* p. 135 s. : le cas est le même pour la *pêche*.

Digitized by Google

qui conduit Isengrin dans la cave et ils s'enivrent ensemble. Dans l'*Ysengrinus*, Isengrin seul étanche sa soif [1]. Une imitation de cette rédaction française perdue se trouve dans la br. XIV, où Primaut, le frère du loup, s'enivre; mais la scène se passe dans une église, et Renart lui fait chanter la messe (v. 202 sq.).

VIII[e] Episode. *Isengrin et le Cheval* (193 vers).

Avec l'épisode d'Isengrin chassé du couvent, se termine le petit poème composé par Brun l'ours, et lu par le sanglier pour distraire le lion malade. Le poème reprend donc au moment où Isengrin dépouillé de sa peau, qu'il a dû céder au roi, cherche à s'en faire donner une autre. Il rencontre d'abord l'étalon Corvigarus. Ce dernier vient d'être chassé d'un marécage par une grue (*ibis*), sur la patte de laquelle il a marché : Isengrin demande donc au cheval sa peau et un morceau de sa chair. Corvigarus élude la question en lui proposant de refaire avec ses rasoirs — c'est à dire avec ses fers — sa couronne de moine très mal dessinée. Le cheval se retourne et laisse voir ses fers ; alors Isengrin l'accuse d'avoir volé les marteaux de la porte du couvent. « Enlève les moi du pied », lui répond Corvigarus, qui feint le repentir et l'humilité. Isengrin s'est à peine approché, qu'il reçoit un terrible coup sur le front.

« Pour l'épisode de la *Jument*, (elle remplace en français l'étalon de la rédaction latine), le poème français et le poème latin se tiennent plus près l'un de l'autre; les particularités de la rédaction de Nivardus tiennent moins à une différence de source, qu'à la manie qu'a cet auteur d'introduire dans chaque aventure une pointe d'ironie et de lui donner une couleur satirique bien prononcée [2] ».

---

1) *Contrà* Sudre, p. 240, où le conte est mis sous la rubrique *Renart et le loup*. La version de l'*Ysengrinus* prouve que Renart n'avait primitivement rien à voir ici.

2) M. L. Sudre *R. de R.*, p. 338.

Digitized by Google

Dans la branche XIX, l'aventure d'Isengrin et de la jument suit la lutte avec le prêtre Martin. Isengrin rencontre dans un pâturage la jument Rainsent, et lui offre de devenir son compagnon, lui promettant paix et bonheur dans sa société. Elle s'excuse de ne pouvoir accepter pour le moment, ayant au pied droit une épine qui l'empêche de courir ; aussi le prie-t-elle de la lui tirer avec ses dents ; s'il y réussit, elle sera toute à sa dévotion. Isengrin, plein de joie, se met en posture de la délivrer, et pendant qu'il inspecte soigneusement le sabot, elle allonge la patte, et étend sur l'herbe le pauvre « mire », le front fracassé.

A quoi se bornent les différences entre les deux récits ? Dans la br. XIX, le loup vient proposer au cheval de devenir son compagnon : dans l'*Ysengrinus*, le loup demande au cheval de lui céder sa peau ; cette modification qu'introduit Nivardus dans le récit, provient de ce que l'auteur a relié cette aventure à celle de Renart médecin ; le loup ayant été dépouillé de sa peau, cherche à s'en faire donner une par un autre animal.

Un second point où les deux textes diffèrent, c'est qu'en français le cheval propose à Isengrin de tirer de son pied une épine, tandis que, dans le texte latin, il lui propose de refaire sa tonsure de moine. Mais, comme l'a très bien fait observer M. Sudre, c'est là un détail d'ordre très secondaire : nous trouvons, en effet, d'autres versions où l'épine a été remplacée par l'âge du cheval, ou par son nom, voire même par le prix qu'il a coûté, inscrit sur le sabot.

L'aventure se termine d'une façon identique dans les deux textes : Isengrin est frappé violemment au front.

Cette fable est d'origine ésopique ; mais, dans la version grecque, c'est le loup et l'âne qui sont mis en scène.

IX^e^ Episode. *Isengrin et le Bélier* (133 vers).

S'étant trouvé fort mal d'avoir eu recours au cheval pour lui demander sa peau, Isengrin fait la rencontre de Renart, qui lui fait accroire que, s'il a perdu la peau, la faute en est

Digitized by Google

au bélier Joseph. Se souvenant de son malheureux arpentage, Isengrin se fait conduire à lui, et prétend que le coupable lui livre sa toison et son corps. Le bélier propose de se jeter tout vivant dans sa gueule. Isengrin se met donc en posture, s'arc-boute solidement sur ses pieds, et ouvre le plus qu'il peut ses mâchoires : Joseph arrive de tout son élan et perfore de nouveau le stupide animal.

Comme l'a fait observer M. Sudre, l'aventure racontée ici n'est qu'un doublet de l'*arpentage*. Du reste, avant lui déjà, M. E. Voigt [1] s'était aperçu que, dans le *Roman de Renart*, l'aventure de l'arpentage suivait celle d'*Isengrin et de la jument*. Nivardus a-t-il à dessein modifié le conte parce qu'il l'avait déjà utilisé antérieurement? Nous n'en savons rien. Toutefois, il est absolument arbitraire de se fonder sur l'absence de cette fable en français, pour soutenir que Nivardus ait eu recours ici à la *tradition orale*. C'est ce que fait M. Sudre: après avoir écarté, avec raison, « de prime abord, l'hypothèse que l'auteur des branches XIX et XX a voulu imiter le poème de Nivard », parce que les différences entre les deux rédactions sautent trop aux yeux, il ajoute : « il est *non moins impossible* de supposer que les sujets, qui auraient existé dans la vieille tradition primitive, dans l'*estoire* dont sont sorties les anciennes branches, et que les *premiers metteurs en œuvre* auraient dédaignés, ont été d'abord utilisés par Nivard, puis ont tenté la verve d'un rimeur de la dernière période du cycle..... A cela s'oppose péremptoirement ce fait que *le goupil ne figure point* dans l'équipée du loup des br. XIX et XX, et n'assiste le loup dans l'*Ysengrinus* que dans sa double aventure avec les béliers, et encore d'une façon bien indécise. Son rôle est effacé, et l'on sent dans cette intervention quelque chose de plus épique que de traditionnel. D'ailleurs il est à remarquer que la partie de l'*Ysengrinus*, où se trouvent juxtaposés nos deux épisodes (1° de l'étalon et 2° du bélier Joseph), est celle où Nivardus doit le moins à

1) Intr. p. 87.

Digitized by Google

l'*estoire* de Renart. Sur les cinq aventures qu'elle renferme, lesquelles sont les dernières du poème, celles I de Corvigarus, II de Joseph, III du partage de la proie, IV du serment d'Isengrin, V de la truie Salaura, une seule, (la *troisième*[1]), peut se rapprocher d'un morceau de l'ancienne tradition[2] ».

Tout ceci est faux : en ce qui concerne l'intervention de Renard dans les deux aventures avec les béliers, nous sommes persuadé que ce n'est là qu'une modification arbitraire de Nivardus. Le conte d'Isengrin et de Corvigarus fait bien partie de l'ancienne *estoire*, quoiqu'en dise ici M. Sudre, tout aussi bien que *le serment d'Isengrin* et que le *partage de la proie*. Et, si les trouvères qui ont remanié les premières branches du Renart, si ceux que M. Sudre appelle les *premiers* metteurs en œuvre, ont négligé les deux aventures, pas n'est besoin de soutenir comme le fait l'auteur, que Nivardus et le trouvère des br. XIX et XX ont isolément puisé à la tradition orale. Le fait que ces aventures aient été négligées, s'explique par le rôle d'abord prépondérant d'Isengrin dans l'épopée animale ; peu à peu, il est supplanté par Renart : on néglige donc les aventures où le loup est seul en scène, et, plus tard, on revient à ces anciennes branches qu'on avait oubliées, on les remanie et on les place dans le *Roman de Renart*, quoique le héros principal du cycle n'ait rien à voir dans ces contes.

X^e^ Episode. *Le partage du butin* (217 vers).

Renart conduit le lion Rufanus à l'habitation d'Isengrin. Celui-ci ne pouvant les recevoir pour le moment, tous trois se mettent en chasse, et abattent une génisse. Le loup est chargé d'en faire le partage. Il fait trois parts égales, mais le lion voyant où Isengrin va en venir, lui donne un coup de griffe, et lui enlève une lanière de la peau depuis l'épaule

1) M. Sudre écrit la troisième : mais il intervertit l'ordre des épisodes, de sorte qu'il aurait dû écrire *quatrième*.

2) Ibid. p. 334.

Digitized by Google

jusqu'à la queue [1]. Renart est ensuite chargé de faire le partage : il fait trois parts inégales, et donne la meilleure au lion, la suivante à la lionne, et la dernière aux lionceaux. Il n'a mis en réserve qu'une patte. Le lion la lui accorde volontiers. « Qui t'apprit à si bien partager? » lui dit Rufanus. « Mon oncle », répond Renart.

L'aventure, contée ici, se retrouve en français dans la XVI[e] branche, œuvre de Pierre de St-Cloud. « On ne saurait louer la manière dont Pierre l'a traitée; il oublie même de remarquer que le lion et ses compagnons se sont emparés du bœuf, de la vache et du veau. Il introduit dans cette aventure un paysan, que Renart non content de maltraiter, fait tomber dans une mare où il se noie. Ce récit absurde est accompagné de détails répugnants [2] ».

Il y a, en effet, plusieurs différences entre les versions latine et française. Dans la branche XVI, Renart rencontre sur sa route Noble et Isengrin. Noble lui demande de se joindre à eux. Renart hésite : il craint l'animosité d'Isengrin, mais le lion les réconcilie. — Cette scène n'existe pas en latin : elle y serait cependant bien à sa place, puisque Renart vient de faire enlever la peau à Isengrin, et que le loup songe si peu à son animosité contre Renart, que, oubliant de continuer à chercher une autre peau, il part en chasse avec lui. — Renart trouve endormi un bouvier, qui garde trois bêtes. Il le souille, et quand celui-ci court à la mare pour se laver, Renart le pousse dans l'eau, et fait qu'il s'y noie. Toute cette scène est, comme M. Martin l'a déjà dit, une ajoute de mauvais goût, dûe à Pierre de St-Cloud. — Isengrin est chargé du partage : il adjuge le taureau au lion, la vache à sa femme et garde pour lui le veau. Le lion, furieux, lui déchire la tête d'un violent coup de patte. Renart est ensuite chargé du partage : il adjuge le taureau au lion, la vache à la lionne, et le veau au nouveau né.

---

1) Notez ici la singulière distraction de Nivardus : le loup n'a plus sa peau, puisqu'il l'a cédée antérieurement au lion.

2) M. E. Martin, *Observations*, p. 85.

Digitized by Google

Il s'agit donc, dans la branche française, d'un taureau, d'une vache et d'un veau, et, dans la version latine, d'une simple génisse. M. Sudre a montré que, s'il y a trois pièces, c'est probablement parce que le conte met en scène trois chasseurs. Du reste dans les versions populaires très nombreuses qui racontent le *partage de la proie*, il y a une très grande variété en ce qui concerne la désignation du butin [1].

Les deux versions latine et française se terminent de la même façon. Le lion demande à Renart :

Qui t'a aprist primes à partir?
br. XVI, v. 1296.
Quisnam te docuit partiri taliter?
VI, v. 285.

Et Renart répond en désignant Isengrin :

Cel vilain a la rouge aumuce.
Je n'en oi onques autre mestre.
v. 1297 s.
Me docuit docturus adhuc non pauca, quod istic
Quodque alias sapui, patruus iste meus.
VI, v. 287 s.

XI[e] Episode. *Le serment d'Isengrin* (202 vers).

Renart donne un nouveau conseil à Isengrin : l'âne Balduinus, père de Carcophas, doit, dit-il, sa peau au père d'Isengrin. Lui, qui est à la recherche d'une peau, a donc une chose bien simple à faire : il n'a qu'à réclamer au fils de Balduinus, ce que lui devait le père. Renart est chargé de traiter cette affaire ; Carcophas fait semblant de n'être sûr de rien, et impose au loup la preuve par témoins, ou le serment judiciaire. Isengrin préfère prêter serment : on le conduit à une trappe, que l'on appelle un reliquaire. Sitôt qu'il y a mis les pattes, il est pris, et, pour s'échapper, il est obligé de se ronger un pied.

Ce conte, que nous trouvons ici isolé, n'existe plus en français, qu'à l'état de simple épisode, dans la XIV[e] branche, dont le héros est Primaut, frère d'Isengrin. Mais ici, il n'est

1) v. Sudre p. 130.

Digitized by Google

pas question de l'âne : ce dernier n'a été introduit par Nivardus que parce que Isengrin s'est déjà adressé, pour la peau qu'il cherche, au cheval et au bélier; cette fois, il a recours à l'âne, et, dans la dernière aventure, il aura recours à la truie. L'âne n'a donc primitivement rien à voir ici. En français, c'est Renart seul qui conduit le loup à un reliquaire: Primaut, qui s'est fâché contre lui, veut lui jurer amitié [1] sur la fosse d'un martyr et confesseur. Renart conduit le loup à un piège, où celui-ci est saisi et dont il ne s'échappe que lorsque son pied est pourri :

Et saches que peine sofri
Quand le pie iloc li porri.
br. XIV, v. 1075.

Dans la branche I, nous trouvons également une imitation de l'aventure [2] racontée dans l'*Ysengrinus* : Renart est conduit à un reliquaire pour y prêter serment; le chien Roonel s'y est caché. Mais Renart, plus adroit, devine le tour qu'on va lui jouer, et s'esquive à temps.

Relevons ici une erreur de M. Sudre : « pour ce qui concerne cette fin (de la br. XIV) la version est unique. En effet dans les autres parties du *Roman*, où une aventure analogue est racontée tout au long, soit seulement mentionnée, *on voit toujours l'animal captif aux prises avec des hommes ou des chiens* (p. 263) ».

C'est une erreur en ce sens que l'*Ysengrinus* montre qu'il a existé une version où le loup se rongeait lui-même la patte, et partant, n'était aux prises ni avec des hommes, ni des chiens.

---

1) Il en est de même dans l'épisode *Isengrin et le jument*, et le motif de l'*amité à jurer* fait place ici au serment sur la propriété de la peau qu'Isengrin vient demander.

2) Pour M. Sudre, c'est l'aventure de l'*Ysengrinus* qui est l'imitation : « Cette scène où Ysengrinus prête serment sur une chausse-trape servant de reliquaire, est une imitation où sont combinés des éléments de celle que nous étudions, et de la scène de même origine du *serment de Renart* sur la mâchoire de Roonel » p. 263). A notre avis, cette scène du *Renart* est de beaucoup postérieure à celle de l'*Ysengrinus*.

Digitized by Google

XII[e] Episode. *Isengrin et la truie* (708 vers).

Cette aventure est la seule dont nous ne trouvions aucune trace dans le *Roman de Renart*; il est de toute évidence, qu'elle a été imaginée par Nivardus pour clore son poème.

Isengrin rencontre la truie Salaura; il la nomme sa tante, et lui demande le baiser de paix. Elle se moque de lui à cause de sa patte, qui manque, et le prie de lui pincer l'oreille, aussitôt qu'elle se mettra à chanter. Isengrin s'exécute, et, aux cris poussés par Salaura, tout un troupeau de porcs accourt, se jette sur Isengrin, et le tue. Renart arrive et prononce, ainsi que Salaura, de longs discours satiriques sur la fin du monde.

Où Nivardus est-il allé chercher cette scène finale? M. E. Voigt l'a trouvé: au vers VII 295, il est question de la *mors Mahamet*. Ni Grimm, ni Mone n'avaient compris ce que cela signifiait. Le dernier éditeur y a reconnu une allusion au genre de mort qu'une légende du moyen âge attribuait à Mahomet. Cette légende a été mise en vers latins par Hildebert du Mans dans son poème « *De Mahamete* ». Un troupeau de porcs se serait jeté sur le prophète, et l'aurait dévoré; c'est par là que l'on expliquait au moyen âge la défense faite aux Mahométans de manger de la viande de porc. Nivardus a donc lu le poème d'Hildebert, qui avait paru quelques années avant le sien, et lui a emprunté la scène finale. Il s'agissait maintenant d'amener cette scène du troupeau de porcs se jetant sur Isengrin. Le poète laisse de nouveau percer ici son manque d'imagination. Il existait une branche du *loup chanteur*, où Isengrin attirait la foule par ses cris, et se faisait rouer de coups. Le motif d'Isengrin chanteur est donc transmis à la truie, et celle-ci va prier le loup de lui pincer l'oreille pour justifier les cris.

Ce fut également une malencontreuse idée de Nivardus, de terminer son poème par la mort d'Isengrin. En effet,

Digitized by Google

comme le dit M. Martin, à propos de la branche XI [1]: « Dans les anciennes branches, on s'était bien gardé de raconter la mort des animaux mis en scène, puisque ces héros de la fable, dont les noms propres ne cachaient que très imparfaitement les types des différentes espèces, devaient être immortels comme elles ».

Avec la mort d'Isengrin, nous avons terminé l'analyse sommaire du poème, et montré que pas un épisode, sauf le dernier, n'avait pas son pendant dans le *Roman de Renart*. Il est des branches qui se tiennent si près du texte de Nivardus, que des vers entiers y sont traduits, tels sont le *vol du jambon*, *Renart médecin*, le *partage de la proie*; pour d'autres épisodes, nous n'avons plus en français que des remaniements ou imitations de branches perdues, voire même des allusions à ces branches : c'est le cas notamment pour le *loup-moine*, pour *Isengrin et le bélier*, et le *serment d'Isengrin*.

Si l'on a pu soutenir que les branches françaises, telles que nous les possédons, sont la source du *Reinhart*, — ce qui est la thèse de M. Martin, — il serait impossible de soutenir la même chose pour l'*Ysengrinus*. Nous croyons que l'auteur a eu des branches françaises sous les yeux; mais celles-ci, de toute façon, devaient offrir souvent de notables divergences avec celles que nous possédons. Nous nous sommes borné à indiquer quelques rapprochements, à émettre quelques hypothèses sur ce que pouvaient contenir ces branches; ce serait un travail fort long, mais bien intéressant, que de suivre, pas à pas, tout ce que Nivardus a pu emprunter au Roman français [2].

Comme il s'agissait seulement pour nous de faire voir que Nivardus n'a pas eu recours, ainsi qu'on l'a cru jusqu'ici,

---

1) *Observations* p. 68.

2) A remarquer surtout que l'*Ysengrinus* se rapproche souvent davantage d'une autre classe de ms., que celle qui a servi de base à l'édition de M. Martin.

Digitized by Google

à la tradition orale, mais bien à des sources écrites, nous avons cru ne pas devoir insister davantage.

Outre les preuves, énoncées plus haut, nous signalerons encore le fait que Nivardus mentionne les deux abbayes de Cluni et de Clairvaux (Cluniacum VII, 422; Clarevallis V, 126) également citées en français :

Qar fusse je moignez rendus
A Clugni ou a Cleresvax!
br. I, v. 1012 s.

Dans la même branche nous trouvons invoqués des saints cités dans l'*Ysengrinus* :

A vos di ge, *par seint Martin* [1]...
v. 1684.
Turonus pater (III, 742).

« Sire, » fet ele, « *par Seint Gile...* »
v. 2655.
Per sanctum Ægidium (III. 536).

Le fêtu que l'on rompt pour congédier quelqu'un dans l'*Ysengrinus*, trouve son pendant dans la br. I :

Effestuco dehinc teque genusque tuum
IV. 930.
Ront un fetu, si lor pardone.

Nous concluons donc : Nivardus a eu des poèmes français sous les yeux, et c'est d'après eux qu'il a composé son œuvre. Si les preuves énumérées ci-dessus n'étaient pas jugées convaincantes, nous en avons encore une, qui nous semble péremptoire. Nivardus nous raconte qu'au moment où le lion est guéri par Renart, il lui demande de le distraire par le récit de quelques aventures. Renart se décharge de cette mission sur Brun l'ours. Celui-ci a récemment composé un poème, et envoie le lièvre Gutero le chercher. Toute la cour se presse autour du sanglier, qui donne lecture de cette œuvre :

... .silebat
Dulcisonum auscultans curia tota melos.
III, 1197 s.

1) également I 1684, 3037, X 1272, XI 969, 1944, etc.

Digitized by Google

Qui douterait un instant que Nivardus n'ait pris cette scène sur le vif ? De son temps, des trouvères voyageaient donc avec des manuscrits contenant des contes tels que le *pèlerinage Renart*, le *loup-moine*, *Chantecler et Renart*, etc. Et l'on faisait cercle autour d'eux, quand ils se mettaient à réciter.

La thèse que nous avons soutenue dans ce chapitre est neuve. Jusqu'ici on a toujours parlé de l'influence du poème latin sur les branches françaises. M. Martin suppose que la br. VI n'en est qu'une traduction. Jonckbloet et Voretzsch croient retrouver l'influence du latin dans le récit de l'*adultère de Renart*. Par contre, on s'est peu occupé de l'influence des branches françaises sur l'*Ysengrinus*. M. Sudre a fait bon marché de ces hypothèses concernant les emprunts faits à l'*Ysengrinus*, sauf celle de M. Martin quant à la br. VI. Mais le fait saillant de son livre, c'est sa démonstration que les trouvères français, partout où ils n'ont pas remanié une branche française, n'ont eu recours qu'*à la tradition orale*. Ils n'ont pas songé aux sources écrites, ils n'ont eu souci de consulter ni Phèdre, ni le *Romulus*, ni les recueils de fables ésopiques. Dès lors, pourquoi irait-on supposer qu'ils ont compulsé un poème aussi lourd que l'*Ysengrinus?*

Au surplus, nous montrerons plus loin que, s'ils avaient consulté notre épopée, ils lui auraient emprunté bien davantage.

Digitized by Google

CHAPITRE III.

PROVENANCE DU POÈME.

Il ne saurait y avoir de doute, nous l'avons dit, sur l'origine *flamande* de l'*Ysengrinus* : Grimm l'avait déjà constatée, et depuis lors Mone, le premiers éditeur, Bormans, M. Voigt se sont rangés à son avis : aucune objection sérieuse n'a été faite, et les quelques passages mal compris, que nous avons essayé d'expliquer, ne font que confirmer la provenance flamande de notre œuvre : tel le passage concernant Guillaume d'Ypres. Mais avec cela les difficultés sont loin d'être tranchées. On a essayé, grâce aux allusions locales, contenues dans l'*Ysengrinus*, de déterminer dans quel endroit précis il a été composé. Grimm et M. Voigt se sont prononcés pour Gand : Nivardus ne fait-il pas entrer Isengrin *dans le couvent de St-Pierre à Gand* ? Le loup n'invoque-t-il pas *saint Bavon* ? N'est il pas question de *sainte Pharaïlde* ? — Deux saints spécialement honorés à Gand. — Cela est très juste. Mais dans le chapitre suivant, nous ferons observer, et nous démontrerons que ce n'était guère faire honneur à l'abbé de Saint Pierre, que de le citer en compagnie d'Isengrin. Les invocations de saints n'ont rien de probant.

Avant tout, une question doit être posée : est-ce dans la partie *flamande*, ou bien dans la partie *romane* de la Flandre que nous devons chercher l'endroit où fut composé notre poème ? En d'autres termes, l'étude de l'*Ysengrinus* nous laisse-t-elle entrevoir que le poète ait eu comme *langue*

Digitized by Google

maternelle le français, ou le flamand ? Grimm et M. Voigt se sont prononcés pour l'origine germanique. Pour ma part, je ne puis admettre leurs conclusions, et je suis tenté de considérer Nivardus comme flamand gallicant.

Nous avons essayé d'établir, au chapitre précédent, que Nivardus a eu des textes français sous les yeux; chaque fois que le latin du poète s'éloigne de la latinité classique, ou de la latinité usuelle de son temps, il faudra nous démontrer que sa langue se ressente du néerlandais, son idiome habituel; sinon, nous sommes plutôt fondés à soutenir qu'il est d'origine française. Remarquons, en passant, l'inconséquence de M. Voigt, admettant que Nivardus soit flamand, et ait écrit à Gand, et néanmoins lui faisant composer son œuvre d'après une *tradition orale* : pareil système était défendable à l'époque de Grimm, puisque l'on croyait alors unanimement à l'origine germanique du *Roman de Renart*; mais aujourd'hui qu'il semble bien démontré que la France soit le berceau de l'épopée animale, il paraît impossible d'admettre, qu'un poète ait pu composer une œuvre comme l'*Ysengrinus*, sans le secours de sources écrites, dès 1150, en pays flamand.

Le problème de la provenance de l'*Ysengrinus* est compliqué. Grimm et M. Voigt ont pu se tromper sur le caractère germanique de l'œuvre, parce que Nivardus a placé en Germanie l'action de son poème, et qu'il a fait ce qu'il a pu pour lui donner une apparence germanique. Il nous parle de l'Elbe (*Albis*, I, 919), du Danube (*Danubiæ aquæ*, I, 666), de la Bavière (*Danubiale solum*, VI, 380), de l'Escaut (*Scaldus*, IV, 592), du Rhin (*Renus*, I, 919, IV, 254). Il fait de beaucoup de ses animaux des Germains (*Theutonici*), qui ne comprennent même pas le français; et, quand Isengrin renonce au monde, c'est dans un cloître gantois qu'il se retire. Pour introduire quelque couleur locale dans son œuvre, le poète a donc été amené à *germaniser* autant que possible les situations; mais malgré de visibles efforts, il n'a point réussi dans sa tentative. Il

Digitized by Google

nous sera facile de démontrer que Nivardus connaissait parfaitement la Flandre, mais que le monde germanique lui est resté totalement étranger. Ajoutons qu'il a été poussé dans la voie de la *germanisation* par les noms mêmes de Isengrin et de Renart, que lui transmettait la tradition. Il n'est donc pas étonnant que, lorsqu'il s'est agi de créer de nouveaux noms pour de nouveaux personnages, il ait eu recours à des radicaux germaniques. Ainsi pour les noms des quatorze louvetaux : *Gripo* (néerl. *grijpen* : saisir), *Grimo* (forme faisant pendant à Gripo), *Nipig* (*nijpen* : pincer) *Guls* (*gulzig* : glouton), *Spispisa* (*spijs* : nourriture), *Stormus* (*storm* : tempête), *Swalmo* (*Swalm* [1]?), *Varbucus* (*Vaer* : crainte (?), *buuc* : ventre) *Gulpa* (*gulpen* : ingurgiter), *Olnam* [2] (?), *Worgram* (*Worgen* : étrangler, *ram* : bélier), *Larveldus* [3] (*laar* : pâturage, *veld* : champ)[4].

Remarquons à propos de *Stormus* que le français connait *Estormi*, nom propre du chien (branche V, v. 1208).

---

1) Selon Vercouillie, *Etymol. Woordenb.*, composé de *Zwellen*. Van Daele, *Woordenb.*, donne *Zwalm* avec signification de *Walm*. M. Verdam m'écrit qu'il ne connaît pas d'exemple de *Swalm* en moyen-néerl.

2) L'étymologie de M. Voigt (*introd.* p. 77) *al* et *nemen*, qui prend tout, est inadmissible.

3) L'étymologie de M. Voigt, « *leer das feld* », est impossible : qui *évacue le champ* se dit en flamand *ontruim het veld*. *Leeren* dans le sens de *vider*, *évacuer* est allemand : en flamand *ledigen*. L'étymologie de Bormans, *laer* et *vel* = *qui pellem semper inanem habet*, doit également être rejetée. *Laar* est ici un substantif : Kiliaan (voce *Laer*) *locus incultus et vacuus — solum incultum — pascuus*. Ce mot est aujourd'hui hors d'usage dans le néerlandais littéraire, mais il s'est conservé dans les patois méridionaux ou flamands (cf. Heremans, *Woordenboek*). L'étymologie en est douteuse (cf. Vercouillie, *etymolog. woordenb.*). Dans le nom propre *Larveldus*, il a probablement le sens de *pascuus*, pâturage; nous retrouvons en effet *het Laervelt* parmi les noms de lieux du Brabant: « *Opt* LAERVELT, *daar den Duyfhensputte inne staet — Opt* LAERVELT *tusschen den bosch geheeten de Laect* (Bruss. Godsh. fol. 69 et v°, *Beersel* 1469 — (cités par K. Stallaert, *Middel Nederlandsch Woordenboek* voce *Laer*).

4) *Pilauca* a probablement une étymologie latine *pilare* et *auca*; *Turgius* également.

Digitized by Google

Par contre *Rufanus*, le nom du lion, est emprunté au latin *rufus*.

Bruno, l'ours, est fourni par la tradition; de même les noms des deux béliers, *Bernardus* et *Belinus*. Quant aux deux noms nouveaux : *Joseph* n'a rien de flamand, mais *Colvarianus* est bien d'apparence germanique (*colve* : massue).

Corvigarus, l'étalon, est emprunté au latin *corvus* (noir comme un corbeau).

Carcophas, l'âne, fils de *Baudouin* (*Balduinus*, VI 369), semble emprunté au grec.

Rearidus, le cerf, semble emprunté au français *raire*, *ragir*. *Bertiliana*, la chèvre, est un nom propre sans nationalité. Il en est de même de *Cono* (vieux français Quesnes, acc. Conon) et *Baltero*, tous deux noms de porcs, ainsi que de *Grimmo*, le sanglier. *Berfridus*, le nom du bouc, est emprunté à un mot germanique, compris alors dans le Nord de la France (*Beffroi*, à cause des cornes du bouc). *Gerardus*, l'oie, est également un nom propre, de même que peut-être *Gutero* le lièvre. *Sprotinus* est apparenté au nom *Sproete* que la poule porte en flamand. Le nom de la poule, *Teta*, est probablement emprunté aux branches françaises, mais nous ne le trouvons plus que dans les remaniements : J. Gelée dans son *Renart le Novel* emploie encore *Tite* et *Titain*. Ce mot remonte probablement au latin [1], et se retrouve en Italie [2]. Le *Reinaert* II renferme également ce mot :

Die gans, dat *tijtsel* ende Lampreel.
édit. Martin, v. 1880 [3]

---

1) Servius c. Virgilius eclog I. 58 : *columbæ quas vulgus* TETAS *vocat*.

2) Ainsi à Brescia *Tida* veut dire poule, à Naples *teta, tetella*.

3) Trad. Pr. Van Duyse (édit. de 1882 p. 72) :

De *tijte* en de gans, met den slanken wezel...

Ce mot est resté dans le West-flamand : voir De Bo, *West-Vlaamsch Idioticon* voce *tiete* : poule. L'auteur se trompe lorsqu'il écrit que l'étymologie du mot est d'harmonie imitative : *tiet, tiet, tiet*. Le mot est d'origine romane.

Digitized by Google

Restent les noms des quatre truies : *Burgissa* (emprunté au flamand *burg* : *cloaca*), *Sonoche* (*soghe* : truie), *Becca* (de *bec*, mot que les Germains ont imposé partout), *Salaura* (qui semble plutôt d'origine romane : *sâle*).

Que faut-il conclure de tous ces mots ? Que l'auteur connaissait incontestablement le flamand : mais rien de plus. Nous avons dit que les noms de Renart et d'Isengrin sont également d'origine germanique ; Nivardus a sans aucun doute créé les nouveaux noms sur le modèle des premiers. Du reste la part des mots flamands est limitée, et mainte dénomination trahit une origine romane ou latine.

Conclure à une provenance flamande pour l'*Ysengrinus*, parce que les noms propres qui s'y trouvent, sont partiellement germaniques, c'est en quelque sorte retomber dans l'erreur des premiers critiques allemands, qui concluaient à l'origine germanique du *Roman de Renart* parce que les noms de *Renart* et d'*Isengrin* eux mêmes étaient germaniques.

Il faut réellement du parti pris pour dire que *Bovo* (I, 1027), le nom du prêtre, « appartient à la langue allemande », assertion de Grimm (intr. p. 82), répétée par M. Voigt (p. 98) : Bovon est au XII[e] siècle un nom français (Beuves, acc. Bovon) que nous retrouvons dans Bovon de Commarchies, Bovon d'Hanstone, Bovon d'Aspremont, etc., de l'épopée française. Il en est de même du nom d'*Aldrada*, qui est incontestablement d'origine germanique, mais est connu aussi en France.

Il n'y a donc pas à conclure de l'étude des noms propres, à une provenance germanique ou romane : la question reste indécise. Nivardus connaissait le flamand : les noms le prouvent surabondamment ; le même fait ressort en outre clairement d'une anecdote insérée dans l'épisode VII : lorsque Isengrin se retire au couvent du Mont Blandin, on lui apprend à dire *Dominus vobiscum*, mais il n'y parvient pas, et crie : « *Cominus*, *ovis*, *cum* ». *Ovis* s'adresse naturellement aux moutons qu'il voudrait dévorer, et *cum* est prononcé par lui, comme s'il disait en flamand *kom*, ce qui veut dire, ajoute Nivardus, « *viens* » :

Digitized by Google

Continuo « *Dominus vobiscum* » dicere jussus
Ysengrinus ovans « *cominus* » inquit « *ovis* ! »
Et « *cum* » teutonice accentu succlamat acuto
Nolens grammatica dicere voce « *veni* ».
V, 547-550.

Ajoutons que d'autres poètes français, en traitant les branches du *Renart*, sont allé plus loin, et ont inséré des vers flamands entiers dans leur texte [1] :

---

1) Dans la br. Ib Renart s'est déguisé en jongleur *breton*, et veut parler *anglais* :

« *Godehelpe* » fait il, bel sire !
br. I, v. 2351.
« *Ja* ! *Ja* ! » dist il « *Goditouët* »
br. I, v. 2394.

J'étais sur le point de recopier, comme tout le monde, ce que dit à ce propos M. Martin (*Observations* p. 19) : « *que les mots étrangers, qui s'y mêlent au français baragouiné sont plutôt* NÉERLANDAIS : *ja*, oui, *Godehelpe*, Dieu m'assiste ! *Goditouët* (*God weet*) Dieu sait ! », lorsque je me suis aperçu que c'était une erreur.

Ja : oui, est bien du breton ; *Godehelpe* est vraisemblablement l'anglais *God help* ; quant à *Goditouët*, ce mot devait passer au moyen âge pour de l'anglais, puisqu'il est cité encore ailleurs comme tel :

Li prestres englois i estoit
Qui volentiers les engorgoit,
Et a chacun donoit un baut
Et puis si disoit y se baut.
Bien Saint Thomas qui fu martin (matyr ?)
Goditouët, ci a bon vin.
Méon, Fabliaux : *Bataille des vins*, t. I, p. 152.

M. Logeman, que j'ai consulté pour savoir si outre *God weet* (Dieu sait), explication donnée par M. Martin, il ne pouvait y avoir une expression anglaise équivalente, me fait remarquer que l'on trouve en moyen-anglais *God wot* avec le même sens que le flamand. Je crois donc pouvoir conclure que le mot Goditouët est plutôt anglais, que flamand, étant cité partout comme tel.

M. Logeman me signale en même temps une erreur de Jonckbloet (*Etude s. Renart* p. 301) répétée ailleurs à propos de *guersai* (*guersoi, gaisheil*, waisseil) ; ce mot ne dérive pas de l'anglo-saxon *wisce hæl*, (de *wiscan*, souhaiter) mais bien de *wœs hæl*, (de *wesan*, être). On trouve déjà dans le Beowulf (VII s.) *wes hel*.

Que cil dist *wes hel* qui doit boivre
Et cil *drinkel* qui doit recoivre.
Roman du Brut, t I, p. 330.
Si je vos di trestoz *wesseyl*
Dehaiz qui ne dira *drincheyl*.
Paul Meyer, *Recueil d'anc. text.* 2me p. p. 382.

Cf. Skeat (*Etym. dictionn.* voce *waissail*).

Digitized by Google

En flament haut le salua
« *Goude jonkheire, goudendast !*
Tibiert li respont en soumat
« *Goude knape, willecome !* »
Renart le Novel, v. 33 66.

« Tybert » ce dist Renart « *Welcomme* ! »
br. I, 777.

Dist, Renart, tot est *forelores* (verloren-perdu)
br. XIV variantes,

Peut-on se prévaloir du mot *kom* dans l'*Ysengrinus* pour conclure à une origine flamande? A notre avis, pas plus que pour les branches françaises. Ces exemples très curieux, et d'autres que nous pourrions tirer de textes en prose, voire de chartes communales, montrent qu'au moyen âge on comprenait, jusqu'à un certain point, le flamand dans le Nord de la France; car notez que dans le *Renart*, à l'inverse de l'*Ysengrinus*, aucune traduction n'est jointe.

Voilà cependant deux points, les noms propres et le mot *kom*, qui ont été invoqués pour prouver l'origine gantoise du poème. Il en est d'autres qui sont encore moins probants.

Les animaux dans l'*Ysengrinus*, de même que ceux du *Renart* français, invoquent fréquemment les saints. J'ai antérieurement déjà, fait voir certaines concordances entre les saints cités dans les deux versions. Quant à ceux, qui ne concordent pas, il faut prendre en considération, comme je l'ai dit précédemment, que Nivardus s'est efforcé de faire de la couleur locale. Parlant de Gand et du Mont-Blandin, quoi de plus naturel que de faire invoquer les saints de la cité. Ainsi l. III, 717, Carcophas l'âne dit :

Per sanctum Bavona ! nihil pietate lucramur.

Au l. II déjà, quand Aldrada, avec les villageois, découvre Isengrin pris par la glace, elle invoque *St-Osanna*, *Ste-Excelsis*, *Ste-Helpvara et St-Noburgis*, *etc.*. saints et saintes que nous ne trouvons dans aucun calendrier; puis, Ste-Pharaïlde,

Digitized by Google

Traditaque injusto *Pharaïldis* virgo labori
II, v. 71.

vénérée spécialement à Gand.

A part ces deux saints, que Nivardus connaît en sa qualité de Flamand, on constate chez lui un effort visible pour germaniser les situations, pour introduire dans l'œuvre les saints propres à la Germanie; mais il ne vient pas à bout de sa tâche. Aldrada invoque *S^te^ Brigide*,

Et pecorum tutrix *Brigida* sæva lupis
II, v. 68.

Cette sainte était, il est vrai, connue en Flandre, mais n'y était l'objet d'aucun culte spécial [1].

Berfridus, le bouc, invoque *St-Botulphe*, originaire des îles Britanniques, de même que S^te^-Brigide,

Testificor sanctum, quem semper requiro, *Botulphum*
III, v. 939.

Il n'est nulle part fait mention d'un culte de ce saint dans les Pays-Bas, ni même en Allemagne. M. Voigt, rencontrant le nom dans l'*Ysengrinus*, est, *a priori*, d'avis que le culte doit exister dans les Pays-Bas : il en est réduit à supposer (note p. 178) que ce saint était vénéré *à Maestricht*, parce qu'il était frère de l'évêque saint Adulphus de Maestricht, et s'était rendu avec lui d'Angleterre en Belgique. Cette hypothèse ne s'appuie sur aucun texte : elle doit donc être rejetée, quoique M. Voigt affirme, comme un fait acquis, dans son introduction (p. 94) que St-Botulphe était honoré dans la prédite localité.

Si Nivardus a commis une bévue en ce qui concerne S^te^-Brigide et S^t^-Botulphe, il se trouve être dans le vrai, lorsqu'il parle de S^t^-Géréon. Ce saint avait une colonne qui lui était consacrée à Cologne [2]. A la fin du 2^d^ épisode, le loup s'écrie :

1) Hoffmann v. Fallersleben, *Horæ Belgicæ* VI, 227.

2) Elle a été enlevée en 1793 par les Français pour être transportée à Paris, mais elle s'est brisée en route.

Digitized by Google

Terribilem *sancti Gereonis* juro *columnam*
Cui nec Roma parem, nec Jerosolma tenet.
II, v. 179.

vers, qui sont mis avec beaucoup d'à propos dans la bouche d'Isengrin, représenté dans notre poème comme un Allemand. Dans le *pèlerinage de Renart*, Bertiliana indique parmi les pèlerinages, qu'elle désire faire, la colonne de St-Géréon :

Præcipue *sancti Gereonis* in æde *columnam*
Dispariter stantem sontibus atque piis.
IV, 25.

Nivardus, cette fois, a été bien inspiré; nous ignorons quelle est sa source [1].

C'est probablement par Sigebert de Gembloux que Nivardus connaît saint Malô, dont le culte est resté ignoré des races germaniques : ses reliques étaient conservées à Gembloux ; Sigebert rédigea sa biographie. Renart le cite :

Annua cras ingens festa *Machutus* habet,
V, v. 220.

prétendant devant la louve que l'on sonnait les cloches le soir, pour annoncer dès la veille la fête du grand St-Malo [2].

---

1) M. Voigt donne à entendre que ce fut Sigebert de Gembloux, avec son poème *de Passione Sm Thebæorum*. Mais la légende de la cohorte Thébaine, n'a rien à voir avec celle de St-Géréon. Le nom de ce dernier ne se trouve cité qu'une fois dans le poème :

Esset an immunis tam clari Rheni honoris ?
Gereon hujus nam rauca fluenta secutus
Agrippina, tuus transcriptus et ipse colonus
Tot Thebeorum duxit.....
Edit. E. Dümmler (*Abhandlungen der K.K. Akademie* de Berlin 1893, p. 122.)

Ces vers ne suffisent pas pour prouver que « *le culte de St-Géréon se répandit grâce au poème de Sigebert de G.* » (E. Voigt, p. 271 et 86).

2) Dans la note p. 27, M. Voigt dit qu'il devait donc être la veille du 15 novembre, jour anniversaire de St-Malô. Plus tard, il se ravise, et nous dit dans, son introduction (p. 59 note), que c'est là un mensonge de Renart pour tromper la louve, puisque tout l'épisode se passe en été.

Digitized by Google

Après tout ce que nous avons dit ci-dessus, ce serait bien à tort que l'on ferait état des saints mentionnés dans l'*Ysengrinus*, pour conclure à une origine flamande. Nous avons vu que plusieurs saints (*St-Martin* et *St-Gilles*) sont cités concuremment dans les branches françaises et dans le poème latin. Mais la preuve que Nivardus est un romanisant, et s'adresse à un public roman, nous la trouvons dans les périphrases employées deux fois pour désigner des saints vénérés surtout en France. St-Waast (*Sanctus Vedastus*), est désigné ainsi :

Atrebas in claustro talia *sanctus* alit.
IV, 286.

et de même St-Martin :

Exemplum *Turoni* tu sequerere *patris*?
III, 742.

L'*Atrebas sanctus* et le *Turonus pater* sont bien écrits, nous accordera-t-on, pour le public français, auquel ces saints étaient familiers. Loin donc de conclure à une origine germanique par l'étude des saints figurant dans le poème, nous arrivons à des conclusions tout autres, en constatant que trois d'entr'eux (Ste-Brigide, St-Botulphe et St-Malo) ne sont pas familiers aux populations germaniques, malgré qu'on en ait dit; que pour trois autres, l'origine germanique est incontestable, mais deux entr'eux sont connus de Nivardus en sa qualité de Flamand: nous avons cité les patrons de Gand, St-Bavon et Ste-Pharailde.

L'argument le plus important qu'ont invoqué ceux qui croient à l'origine germanique du poème, est l'introduction dans le texte latin, de quelques mots *flamands*, ou paraissant être tels.

Ces mots sont au nombre de quatre :

1° GANGA :

*Ganga*que pro fœno lanam constrata suavem
Accipiat.
V, 609.

Digitized by Google

Le mot est évidemment d'origine flamande. Mone n'avait pas compris le passage, et proposait de traduire par *lit*. Mais Grimm (*introd.* p. 82) donne le véritable sens : *latrina*, *cloaca*; et rappoche ce mot du haut all. *gank*, *feltganc*, et de l'anglo-saxon *gongstôl* [1]. Il faudrait ajouter ici, ce qui est important, vu la provenance de l'*Ysengrinus*, que dans un glossaire ancien de Haarlem, publié partiellement par M. J. A. Gallée nous lisons *ganc : cloaca* [2].

II° Franius, adj. :

Frania putrescunt melius quam poma vorentur
VI, 299.

Ce mot est également d'origine germanique ; mais c'est là un de ces termes en usage dans la langue diplomatique du moyen âge. Apparenté au flamand *vrône*, allemand *Vrohne*, frison *frano*, le latin *franius* exclut la possibilité d'une création originaire flamande, car un Flamand aurait d'après sa propre langue, écrit *vronius*, et ne serait, certes pas, remonté à la racine frisonne du vocable. Du reste ce mot, remarquons le, nous est transmis dans un proverbe, qui a peut-être été inséré tel quel dans l'*Ysengrinus*. Cet adjectif n'est donc d'aucune utilité pour déterminer la provenance du poème.

---

1) M. Logeman a l'obligeance de me faire remarquer que *gangstôl* ou *gongstôl* ne se retrouve dans aucun texte anglo-saxon, et semble être un mot formé par Grimm. Ceci toutefois n'enlève rien à la valeur de l'argumentation de ce savant puisque le mot *gang* a bien le sens indiqué par lui en anglo-saxon, et l'a conservé en anglais. V. *Ælfrics glossar* publ. p. Zupitza p. 315 *ganc* : latrina.

2) *Nederfrankisch glossarium in Hs. berustend op de stadsbibliotheek te Haarlem*, publié dans *Taalkundige Bijdragen* I, 286. Il est fort étonnant que, à part ce seul exemple, qui n'est pas flamand, nous ne retrouvions aucun cas où *gang* soit pris dans le sens indiqué (Verdam, *Middel Nederlandsch Woordenboek*). En vieux franç. nous trouvons un mot *guanche*, *guenche* avec le sens de *tour* et *retour*, *agitation des membres*, *souplesse*, par extention *finesse*, *subtilité*. Ce qui se rapproche assez de la signification primitive de *gang* (*gaan:* aller). Mais M. Vercoullie est d'avis que le français dérive du verbe *wanken*, *wenken*.

Digitized by Google

III° RESTROFARE :

Grandævi juvenis *restrofat* ursus ephot,
III, 952

Le ms. de Pommersfelden porte en glose *afstroopt*, ce qui rend le sens du mot (*id.* dans le *vocabulaire*) : l'ours enlève la peau d'Isengrin. Quelques vers plus loin, ce verbe est remplacé par un équivalent latin :

Scit juvenem papam *detunicare* probe,
III, 976.

Afstroopen flamand, correspond à *abestroufen* du moyen allemand. « Cette coïncidence », dit M. Voigt, « fait disparaître toute possibilité d'une parenté entre les mots *restrofare* et le mot grec *stropha* (=*versura*, d'où RE*strophare*=RE*versare*) ». Cependant je doute fort que l'explication de M. Voigt soit la bonne. D'abord si Nivardus avait, au moyen du flamand, composé un verbe latin, il eût écrit *restropat* et non *restrofat*. D'où viendrait donc cette forme allemande dans un poème flamand ?

Ce n'est pas à *stropha* qu'il eut fallu songer, mais bien plutôt à στρόφιον, vêtement : *restrophare*, ôter le vêtement, comme dit plus loin le poète *detunicare*. Il est vrai que de στρόφιον, il eût régulièrement fallu composer *strophiare* et *restrophiare* [1]. Nivardus peut très bien avoir commis cette faute. Au surplus notre poète connaît le mot *strophium* : il l'emploie I, 357, avec la signification de *nœud*, qui est plus rapprochée du sens primitif (στρέφω, tourner). Ajoutons que si *restrofat* dérivait du flamand, Nivardus eût commis une faute de métrique en faisant l'*o* bref : en flamand il est long, (on l'écrit même deux fois, *afstroopen*); tandis que dans *strophium* il est bref, de même que dans le verbe qui en dérive [2].

1) Comme de *minium*, *miniare* et *miniatura*.

2) Il est très possible au surplus que les ms. soient corrompus en ce qui concerne ce passage, et que Nivardus ait réellement écrit *restrophiat*; mais nous ne pouvons plus rétablir cette forme dans le vers, sans y faire de grands changements. Ce qui semble justifier cette hypothèse, c'est que l'*e* de *ephôt* qui doit être long d'après les habitudes du moyen âge (*Brito Metricus* ms. Berlin), est ici bref contrairement à l'usage général.

Digitized by Google

Je crois donc pouvoir conclure qu'il n'y a rien à tirer du mot *restofat* pour prouver la provenance germanique de l'œuvre.

IV° STOLPARE :

> Et fœnum excutiens, *stolpato* verberat orbe
> Pontificis frontem.....
>
> V, 1059.

Il s'agit de la bénédiction d'Isengrin : on lui verse de l'huile sur la tête, et l'un des assistants, prenant un pot de terre rempli de foin (*fœniferum gestans fictile*), après avoir secoué le foin, frappe le front du pontife Isengrin, *stolpato orbe*. La leçon n'est pas sûre : le texte manque dans C et B; D et E ont *stolpato ore*. D glose *stolpato* : *stipato ;* mais dans le glossaire se trouve : *scolpatus* : *fricatus*. Le copiste de D, qui est flamand, ne voyait donc aucune analogie avec le flamand *stolpen, stulpen* : *boucher*. C'est cependant cette dernière explication, qui a été admise par les critiques modernes. *Orbe* serait le *goulot, le col* du pot, qui est *bouché* lorsque Isengrin le met sur la tête, et se croit coiffé d'une tiare. Je ne sais si cette hypothèse satisfera tout le monde. En tout cas, pas n'est besoin de recourir jusqu'au flamand pour expliquer le verbe. Le vieux français connaît également *estopper*, *estuper* dans le sens de *boucher*. De telle sorte qu'il n'y a aucunement à tenir compte de ce mot pour déterminer la provenance du poème.

En résumé donc, un seul mot est sûrement flamand, c'est le mot *ganga : cloaca*. *Franius* est transmis dans un proverbe, et n'a rien de spécialement flamand ; *restofare* et *stolpare* ne prouvent rien.

Nos recherches n'ayant pas abouti, nous en sommes réduits à recourir au texte même. Nous remarquons tout d'abord, que l'*Ysengrinus* renferme un nombre considérable de proverbes. Ceux-ci ont, jusqu'à présent, été considérés par les deux éditeurs comme des proverbes flamands ou tout au moins germaniques. Or, il n'en est rien : les proverbes de l'*Ysengrinus* sont bel et bien des proverbes français.

Digitized by Google

LIVRE I :

Ha, rudis infaustusque, viæ qui parcit et hosti.
I, 73.

Allusion à Leroux de Lincy. *Proverbes français*, II, 295 :

« En toutes les mennieres c'on puet, doit on grever son ennemi. (s. XIII).

Non hosti parcas, artes nec discere cesses.
Egbert de Liège, v. 104.

Lætificare solet stultum promissio dives.
I, 195.

de bele promesse se fait fol lie.
Zacher, (n° 246).
(Leroux I, 240; II, 246, 290, 490. Prov. du Vilain 16, 7. Proverbes Fraunce 83.)

Tundatur ferrum, dum novus ignis inest.
I, 400.

Quant li fers est chauz, ferir lo doit on.
Proverbes de Robert (Bibliothèque de l'école des chartes, 1873, t. XXXIV, p. 110.

Le fer est chault, il le faut battre.
Charles d'Orléans [1], p. 325.

Bats le fer tandis qu'il est chault.
A. Greban. *La Passion*, édit. G. Paris et Raynaud, v. 41219.

Tandis que le fer est chault
il le faut battre.
Mystère du Vieil Test.[2] v. 41983.

Pense battre le fer
pendant qu'il est chault.
Moralité nouvelle. Viollet le duc, *ancien théâtre franç.*, t. III, p. 119.

Entretant que le fer est chault on le doibt battre.
Jehan d'Arras, *Mélusine*, p. 236.
V. Leroux, I, 68 (XIII s.).

Dum calidum fuerit, debetur cudere ferrum
Egbert, v. 385.

Pauper ovat modico, sum dives, multa capesco.
I, 701.

Si riche rit et chaunte, de grant chose se vaunte, de poi li est petit.
(*Proverbes du Vilain*, 18. 4).

---

1) Poésies, édit Guichard.
2) Édit. Rothschild.

Digitized by Google

cf. Ariditas gaudet paucis, opulentia multis.
Egbert de Liège, v. 305.

Pondus amicitæ tristia sola probant.
I, 796.
Zacher nº 118.
« Au besoing voit on son ami »
Renart 20618.
« Au besoing congnoist on l'amy ».
Charles d'Orléans p. 173, 233.
Au grand besoing on cognoist ses amis.
Mystère du Vieil Testament.

LIVRE II :

Meritum merces sua quodque cœquet.
II, 215.
De tel service, tel loyer.
Arnoul Greban. *La Passion,* édit. G. Paris et Raynaud, v. 15856.
cf. De tel seigneur, tel loyer.
Renart, 8410.
Unusquisque propriam mercedem accipiet secundum suum laborem.
Otloh, Proverbia.

Aer post nubila candet
II, 423.
Après la pluie, vient le biau temps.
Mestier et Marchandises, texte franç. de Fournier p. 46.
cf. Orbita fortunæ ducit utroque rotam.
Ysengrinus II, 424.
cf.
Après grant joie vient grand ire
Et apres mol vent vente bise.
Renart, br. VI, 86.
cf. Luna hodierna bona est, crastina vero nocens
Ysengrinus III, 680.

Non omnes homines convenit esse pares.
II, 434.
cf. Villanus cribo pronascitur atque galastræ
Ysengrinus VI, 337.
Kiconques fait dou sierf signor
Lui et son regne en grant dolour
Met
Renart le Novel v. 2037.

Nunc superest tantum *danda repente dari.*
II, 452.

Digitized by Google

Basé sur le proverbe « Bis dat, qui cito dat. »
Qui tost donne, deux foiz donne.
Leroux *Prov. de Fraunce.*

Livre III :

Nemo futura fugat.
III, 28.
Ce qui doit advenir, on ne puet nullement
destourner qu'il n'advienne.
Leroux *Prov.* p. 259.
Absque suo nihil eventu consistere dicunt.
Egbert de Liège, v. 6.

Sæpe tamen sapiens proxima prima rapit.
III, 162.
Qui premier prent, ne sen repent
Altfranzösische Sprichtwörter, publ. p. Zacher dans *Haupt Zeitschrift* XI, d'après un ms. de S^t^ Omer (n° 145).
Qui primes prent ne sen repent
Prov. de Fraunce.

Lex igitur domino, legi non subjacet ipse.
III, 191.
Que veult le roy, ce veut la loi.
Leroux. *Prov.* II, 95.
Rex, ubi vult, solet invitas discindere leges.
Egbert de Liège, V, 243.
Cf. Ou vet le roi, si vet la loi.
Zacher, n° 104.

Stultus summa petens, occupat ima pudens.
III, 248.
Qui plus haut monte qu'il ne doit
De plus haut tombe quil ne voudroit.
La danse aux aveugles, p. 208, et autres poésies du XV s. Lille 1748.
Leroux, *Prov.* II, 287. *Vilain*, 37-71. II, 403.
Cf. N'est pas asseur qui trop haut monte.
La danse macabre des Innocents, édit. Valentin Dufour 1874.
A hault monter, le faiz encombre.
Cf. Extollens animus, dum nititur alta, labascit
Egbert de Liège, v. 137. cf. 198,428

Sæpe sui dorsum cæsoris virga cecidit,
Pocula pincernæ sunt reditura suo.
III, 307.

Digitized by Google

Qui mal chace, mal li avient,
Renart br. VI, 730.
Cil en porte la colée
qui sentremet d'autre engingnier.
Renart 2160.
Droiz est qui mal velt fere autrui
Que le max s'en viegne par lui.
Renart, br. X, 515.

Vespere laudari debet amœna dies.
III, 594.
A vespre loe l'on le jor, a mastin son oste.
Zacher (nº 117.)
Au vespre loon le biau jor et au matin son oste.
(Proverbes anciens du XIII s. Leroux de Lincy).

Scorpio blanditur vultu, pars postera pungit.
III, 595.

basé sur le proverbe :

En la coue est li encumbres.
Prov. du Vilain.
En la coue gist le encumbrer
Prov. de Fraunce.
En la queue gist le venin.
Ballade de Fougères (XV s.) Alain Chartier.

Una avis in laqueo plus valet octo magis.
III, 812.
Miuz vaut un den, que deus tu l'auras.
Zacher (nº 142.)
Meuz vaut un ten qe deus tu le averas
Prov. de Fraunce.
Cf. Esperance nest pas avoir.
(Kist en Royaards, *Archief v. kerk Geschied* XIX, p. 431).

Villano *temere* piperatus *pavo* paratur.
III, 837.
Cf. Qui mange de l'oye du roi
Cent ans après en rend la plume.
Martial d'Auvergne, *Vigiles de Charles* VII.
édit. Coustelier, I, p. 13.
cf. *Isengrinus* VI, 337.
Villanus cribro pronascitur atque galastrae
Rex cereri et *piperi*.

Non nimis urgeri debet qui commodat ultro,
Creber in os largæ ne speculeris equæ.
III, 897.

Digitized by Google

A cheval done, dent ne gardet.
Zacher (nº 121.)

A cheval doné
on ne doit point la gueule ouvrir
pour regarder sil est aagé.
(Coquillart, œuvr.-édit Héricault, t. I, p. 80).

Gratis equo oblato non debes pandere buccas.
Egbert de Liège 128. (cf. 845 s.)

Cf. Ysengrinus :
Quod *tibi do libum*, suscipe, dono libens.
V, 1080.

Cf. également le proverbe français :
Qui *emprunte* ne peut choisir.
(Gasté, *Chansons normandes* du XIV s., p. 10).

Livre IV :

Parturiunt antiqua novum peccata ruborem.
IV, 167.

Viez peché fait nouvele honte
Si com le proverbe raconte.
(S. XIII). Leroux. *Prov.*, II, 495.

Veux peché, nove vergoyn.
Prov. de Fraunce, 409.
Leroux, I, 39, et II, 231.

Antiqua enituere novo commissa rubore.
Egbert de Liège, v. 136.

Optat sic asinus, tendit agazo secus.
IV, 368.

Autre chose panse li egne et autre li aigniers.
Robert (*Ibid.*).

Une panse li asne et autre li asnier.
Leroux, *Prov.* I, 141 (XIII s.).

Li asniers une chose pense et li asnes pense tout el.
Leroux, *Prov.* II, 485.

Idem animus non est asino pueroque minanti.
Egbert de Liège, v. 258.

Candidiore novo veterem non cambo callem.
IV, 727.

Meuz valent les veilles veyes que les noves.
Prov. de Fraunce, 227.

Non callem veterem, non obliviscere amicum.
Egbert de Liège, v. 190.

Digitized by Google

Tardum est annosos discere vincla canes.
IV, 728.
Tart est veil chin mettre au lien.
Zacher (nº 33)
Pur nient met home veil chien en lyen.
(Leroux de Lincy, II, 288.)
Veuz chen n'est pluz a mettre en laundon.
(ibid. 408.)
It sero canis ad coplas senioribus annis.
Egbert de Liège, v, 21.

Jurandi non est indiga vera fides.
IV, 836.
Qui feit ne tent, ne serement.
Prov. du Vilain, 72, 7.
Qui foi ne tient, seirement ne garde.
Leroux, *Prov.*, t. II, p. 393.
Quem non alma fides, neque sacramenta tenebunt.
Egbert de Liége, v. 187.

LIVRE V :

Sed, quæcumque putas, dicere certa cave!
V, 142.
cf. Dicere me certum, quod puto, velle putas?
V, 150.
basés tous deux sur Zacher nº 6. Leroux, *Prov* , I, 236.
Sola putat fatuus, quæ cogitat, insita veris.
Schol: Fatuus, quod cogitat, semper verum putat.
Egbert de Liège, v. 292.

Post strepitum sero porta pudenda coit.
V, 404.
A tart est main a cul, quand li pet est dehors.
Zacher (nº 132.)

La forme convenable de ce proverbe au M. A est :

Quand le *cheval* est perdu
Bien tard est de clore l'estable.
(Mystère du V. Test. t. I. 12280.
Il fait bon fermer l'estable avant que les chevaux [soient perdus.
(Jehan d'Arras, *Mélusine*, édit. Brunet. — p. 109-208.)

Si luero primæ crimen inane vicis.
V, 1030.
N'i a si sage ne foloit.
Renart br. II, 429.

Digitized by Google

Il nest si juste qui ne pêche.
Mr St Didier, p. 430.
contrà le prov. :
qui avient une, n'avient seule.
Renart br IX, 404.
Gallus ut in prunis, per medium agmen abit
V, 1106.
A rapprocher de :
C'est passé comme un cocq sur brèse.
Leroux, *Prov.* II, 264.
et de :
Molliter iste legit, quasi qui prunas pede calcat,
Palpat ut estivas ventus, percurrit aristas.
Egbert de Liège, v. 369.

LIVRE VI :

Scitque lupum nescire inter duo dura petendum.
VI, 141.
L'en doit prendre de deux mauz le menor.
Zacher, (no 199).
De dous maus prent le meillor.
Renart, br. VI, 40.
De deux maulx on prent le moins pire.
Charles d'Orléans p. 181.
Sæpe malum sapiens fert, pro pejore fugando.
VI, 143.
L'on fait souvent mal, pour plus mal laisser.
Zacher, (no 198).

LIVRE VII :

Rem tetigi, tetigisse piget, sed quælibet ortum
Postquam res habuit, non habuisse nequit.
VII, 487.
basé sur le proverbe :
Ce qui est fet, n'est mie a faire
R. de Renart, br. V, 271.

M. Voigt a pris les proverbes d'Egbert, de même que ceux de l'*Ysengrinus*, pour des proverbes allemands [1]. Dans l'introduction de la *Fecunda Ratis*, il écrit (p. 110) : « Que ce trésor (de proverbes) soit grand ou petit, une chose est certaine : il nous appartient en propre. C'est un patrimoine de notre sagesse nationale, et personne ne nous l'enlèvera. »

1) L'*Ecbasis Captivi* était aussi écrite selon M. Voigt par un Allemand du Luxembourg. Il a été réfuté sur ce point par M. Zarpcke.

Digitized by Google

Le fait est que, commentés et expliqués comme ils le sont dans les éditions de M. Voigt, les proverbes d'Egbert [1] et de l'*Ysengrinus* ont une apparence quelque peu germanique, car nous trouvons au bas des pages, quand faire se peut, des citations du *Freidank*, du *Wälsche Gast*, du *Lohengrin*, du *Kudrun* et d'autres poèmes. Néanmoins, nous croyons pour notre part, ce soit disant patrimoine national fort compromis. Les proverbes mentionnés ci-dessus, sont bien certainement français. A côté de ceux-ci, il en est encore un bon nombre qui sont communs aux deux poètes.

Nous laissons aux spécialistes le soin de les retrouver en français : car nous sommes persuadés que c'est là qu'il faut les chercher, et nous nous bornons à constater que les germanistes, tels que Grimm, Bormans, M. Voigt n'ont trouvé que peu de chose dans le domaine germanique, souvent des analogies vagues et de date parfois récente :

Voici ces proverbes :

Munditiæ frenum ebrietas et crapula vendunt.
I, 563.
Crapula suffocat mentem, Venus ebria mersat.
Egbert, v. 234.

Viribus æqua solet non frangere sarcina collum.
I, 681.
Æqua et communis non frangit sarcina dorsum [2].
Egbert, 107.

Est potior frater quam spatiosus ager.
II, 584.
Non sic latus ager quam dulcis frater ametur.
Egbert, 114.

---

1) Tout ce travail mériterait d'être contrôlé, ainsi que ce qui se rapporte au sources d'Egbert ; car M. Voigt n'a pas hésité à affirmer que la majeure partie de l'œuvre d'Egbert provenait de sources écrites, alors que le poète lui-même nous affirme qu'il a puisé à la source populaire : « *In communi enim sermone multi sæpe multa loquuntur, et plurimis ad usum necessariis exemplis illa vulgi sententia profertur ; quod quidem hausi, mecum id reputans, quod in his plurima versarentur utilia.....* » cf. introd. de M. Voigt et Gaston Paris, *Journal des Savants*, 1890, p. 563, et *Romania*, p. 477 s.

2) L'analogie entre Nivardus et Egbert est tellement frappante ici qu'on se demanderait si le premier n'a pas connu l'œuvre du second.

Digitized by Google

Tollatur cortex, ut inutilis areat arbor
Cortice detracto fit minor atque jacet.
II, 651.
Occupat indignata solum sine frugibus arbor,
Hinc maledicta aret ficulnea stans sine ficis.
Egbert v. 633 s.

Oblatis donec sua pluris pendit avarus
Feceris hunc nulla conditione probum.
III, 441.
Nemo hodie sua dat, nisi carius omnia vendat.
Egbert, v. 515.

Cauda piri semper respicit, unde venit.
III, v. 566.
Vertit eo caudam, qua decidit arbore, malum
Egbert v. 112.
cf. Toz jors siet la pome el pomier.
Leroux I, 83.

Luna hodierna bona est, crastina vero nocens.
III, 680.
Lux manifesta hodie, sed crastina ceca diei.
Egbert v. 141.

Pateræ pix cassa madenti est.
III, 843.
Allinis in vanum fundendo picem super udum.
Egbert v. 303.

Quod canis ambesa fertur meruisse placenta.
III, 905.
Quitne diu canis inmunes calcare placentas,
Egbert, 238.

Nonne potest munire deus, quem somnia terrent ?
IV, 697.
Consulit in brevibus Deus his, quos somnia terrent.
Egbert, 145.
Somnia quem terrent, vigilans terrore carebit,
Vanescunt experrectis adversa quietis.
Egbert, 665. s.

Jurant multa, quibus creditur usque parum
Frangere fraus citius, quod jurat fortius, audet
IV, 834.

Unius ut fraudis deprehenditur inclitus auctor
Postera credulitas curaque vocis obit.
V, 143.
Mendaci, dum vera canat, vix creditur ulli
Nam quæ sanctius affirmat, magis irrita credas.
Egbert, 506.

Digitized by Google

Largum læta decet facies et lingua suavis
Ne rear iratum dona dedisse mihi.
V, 509.
Diligit omnipotens hilarem deus ipse datorem.
Egbert, 423.

Triste fames cantat.
V, 901.
Egbert, 211, s. sous 3 formes.

Frania putrescunt melius quam poma vorentur [1].
VI, 299.
Putrida quemque magis domino sua poma tueri
Quam comesta, mihi potior sententia visa.
Egbert, v. 617, s.

Ecclesia est ingens, cantatque in parte sacerdos.
VI, 323.
Ipse canit quæ scit, quamquam domus alta, sacerdos.
Egbert, 224.

Pauperis ingluvies exhausta protinus archa
Prodit, quam noceat deseruisse modum.
VI, 345. s.
Pauperiem dilatat inops, cum vina frequentat.
Egbert, 306.

(Leo reticet) non antea pontem
Quam capras habeat, præfabricare volens.
basé sur :
Pontis erit sollers aliquis cur ante capellas ?
Egbert, 156.

Qui sua dementer vastant, externa capescunt.
VI, 341.
Qui frustra sua consumunt, aliena catillant.
Egbert, 57.
Qui sua consumunt, cum deest, aliena sequuntur.
Cato, *Dist.* III, 21.

Deterit hic nullo forma colore prior.
VI, 460.
basé sur :
Dosinus est asinus genitali pelle potitus.
Egbert, 353.
In quo nascetur asinus corio morietur.
Florilegium de S[t] Omer, 116.
Florilegium vindobonense.

---

1) Ne pas traduire par *pommes* mais par *fruits*; *pomerium* veut dire un *verger* quelques soient les arbres qui y soient plantés. Charte de Strasbourg : « *Hi qui poma vendunt* » les marchands de fruits.

Digitized by Google

Nous laissons de côté quelques proverbes se rapprochant plus ou moins de ceux d'Egbert, ou contenant des allusions douteuses.

Il en est encore que nous n'avons pas retrouvés en français, et qui ne sont pas dans la *Fecunda Ratis*.

Ainsi :

Vas plenum recto, qui tenet, orbe ferat.
VI, 300.

(Que celui qui porte un vase plein, le tienne droit), vers qui renferme une autre idée que

« Cum liquor exsuperat, pleno de margine manat »
Egbert, 270.

(Il ne faut pas remplir un vase au delà de son contenu.)

Il est aussi quelques proverbes de l'*Ysengrinus*, qui sont directement empruntés à la Bible [1].

Nous concluons donc : A part les proverbes communs à l'*Ysengrinus* et à la *Fecunda Ratis*, et dont l'origine germanique pourrait au besoin être démontrée ultérieurement, tous les proverbes cités par Nivardus sont français et nullement flamands. Or, on nous accordera volontiers que la langue,

1) Esse docet mundis omnia munda liber.
IV, 228.
Da dabiturque tibi.
V, 463.
Perdet egenus et est plus habiturus habens
V, 478.
Tam sua vult Cæsar, quam deus, ambo ferant.
V, 522.
Sero venire potest consule nemo Deo.
V, 836
Scriptura teste probate
Omnia, sic scriptum est, atque tenete bonum.
V, 909.
Verberat electos ira benigna dei.
VII, 240.
Nam scriptura refert, « quod amari debeat hostis,
Omnis amans hostem dignus amante Deo est ».
VII, 397.
Quo magis alta tenet nequam, magis ima meretur.
VII, 459.

Digitized by Google

les expressions et les proverbes font mieux saisir la pensée intime d'un auteur et que pour s'assurer s'il pense en français ou en flamand, il vaut mieux examiner avec soin ces points que de considérer les saints mentionnés, les noms d'animaux, etc. Grimm et M. Voigt ont fait état de certaines expressions, qui n'appartiennent pas au latin classique et qui, selon eux, seraient des expressions, des tournures de phrases germaniques. Voici les passages :

Ob quicquid fulvi rex habet æris Arabs (I, 72).
Cela vaut mieux que tout l'or du roi.
In pugno tutum fisus habere jocum (I, 76).
Avoir un jeu sûr dans son poing (dans la main).
Et pejor sinoco visa securis erat (II, 44).
Pis que la fièvre brûlante.
Scis bene ferre jocum (VI, 72. I, 740. IV, 215).
Bien comprendre, bien supporter la plaisanterie.
Non verbis sed credo oculis (II, 367).
En croire ses yeux.
Hoc præsente quidem, si posses muris in antrum
Repere, momentum non paterere foris (III, 267).
Ramper dans le trou d'une souris.
Non ierit quartum vespera (III, 310).
Dans trois jours.
Quis vetat hic Satanas ponere terga semel (III, 754).
Quel diable vous empêche de.....
Manzer avarus esto (IV, 250).
Tot cumulasse artes, quot senuisse dies (IV, 406).
Avoir accumulé autant de jours que de ruses.
Imprimitur pollex palmæ redeunte petitum Hospite (IV, 665).
Tenir le pouce dans son poing, quand un ingrat vient [vous demander quelque chose (en *signe de refus*).)
In faciem miseræ ludicra probra jacit (V, 816).
Dire quelque chose à quelqu'un en pleine figure (*à la face*).
Qnid facitis stulti? *Unde venistis*?
A ça, *d'où venez vous*! Que faites vous donc là?

Il suffit de jeter un coup d'œil sur ces vers pour voir que ces expressions n'ont rien de spécialement germanique. Bien au contraire !

L'*Ysengrinus* est présumé avoir été écrit vers 1150 par un Gantois. Pour le démontrer, comment fallait-il s'y prendre? Nous donner les expressions *flamandes* correspondantes, et

Digitized by Google

nous les donner dans des textes du moyen âge. Or, Grimm et Voigt n'en ont rien fait. Ils eussent été fort embarrassés de le faire ; ils ont simplement traduit les textes en allemand moderne : Bormans, dans ses *Notæ in Reinardum Vulpem*, a essayé de combler cette lacune : il traduit en flamand *moderne* tout le temps. Mais peu de langues ont subi l'influence du français autant que le flamand. Il eût fallu nous montrer les tournures de phrase en moyen-flamand, et c'est ce que Bormans, malgré sa connaissance de l'ancienne littérature, n'a pu, parce que cela était infaisable. Aussi les *Notæ* s'arrêtent-elles au liv. I, II, il n'est pas allé au delà, et personne ne s'est trouvé pour achever l'œuvre interrompue.

Le latin de Nivardus est imprégné de français. Grimm avait déjà cité comme tournure française : *prendere certus erat* I, 242 = *Il était sûr de prendre.* Ajoutons :

Cœperat *ut fulgur ruere* exaltata securis
II. 109.
fulminis instar agor.
III, 378.
Quasi *fulgetra* mota *ruebat*,
III, 889.
Irruit ut pluvio *fulgetra* mota polo.
I, 640.
vindrent...
Conme foudre qui doit descendre.
Renart, br. XI, v. 2320 s.

pour indiquer une chose qui se fait très vite.

A diverses reprises, Nivardus se sert de l'expression *ungue impresso*, avec le sens du vieux franç. *à l'ongle* (lat. *ad unguem* ou *in unguem*) c. a. d. *parfaitement*, *avec le plus grand soin*, (et non pas *exactement* comme traduit M. Voigt p. 139) cf. ἐις ὄνυχα ou ἐπ'ὄνυχος. *Nimis infixo* (III, 569) ou *impresso* (V, 505) *ungue* = avec trop de soin.

Son aieul, son frere et son oncle
Et son pere, doiz tu *a l'ongle*
Honourer, amer, conjouir [1].

1) Desch. fol. 500 cité p. La Curne, *Dictionnaire.*

Digitized by Google

Le nombre de gallicismes est très considérable chez Nivardus :

furca pris dans le sens de *fourchéure*.
conducere: (louer) pris dans le sens de *conduire* (IV. 447).
explumare gallum : *déplumer* ou plutôt *esplumer*[1] un coq.
joculari : être jougleor.
pietas : pris souvent dans le sens de *pitié*.
decapitare : décapiter.
incassabilis : incassable.
incassare : enchâsser.
infirmaria domus : une *infirmerie*.
ingenium : un *engin*.
laborare aliquem : travailler quelqu'un.
proficium : profit.
promptu : promptement.
ruminare : dans le sens de *ruminer un projet*.
tonna : une *tonne*, etc., etc.

Nous concluons donc : c'est à tort que l'on a pris l'*Ysengrinus* pour une œuvre de provenance *flamande* et *germanique* : cette œuvre est *romane* et composée par une personne dont le *français* était la langue usuelle. Du reste Grimm et M. Voigt sont unanimes à reconnaître que l'influence française est visible dans le poème. M. Voigt l'appelle « un *vernis français*, qui a été mis sur l'œuvre, et dont il ne faut pas tenir compte, quand il s'agit de déterminer la provenance du poème ». Nous croyons, au contraire, qu'il y a lieu de tenir compte du soi-disant vernis français, et nous pensons que notre longue démonstration de la provenance française reçoit sa confirmation finale par l'étude des sympathies et antipathies personnelles de Nivardus. En effet, nous avons montré que l'action de l'épopée se passe en pays germanique, mais, à chaque épisode, il est visible que ce pays est

1) « La chauve souris fut condamnée d'estre *esplumée* par telle manière que.... » La mer des Hystoir. t. II, fol. 11, édit. 1488. — V. autres exemples Godefroy, *Dictionnaire*.

Digitized by Google

antipathique au poète. Tous les animaux de distinction, tel que Renart et le cerf, sont français et parlent français, tandis qu'Isengrin et l'âne sont germains. Isengrin ne comprend pas le français, l. III, 927 s. Bruno l'ours lui dit :

Tu vero *Latiam* nescis, domine abba, loquelam
.....docebo,
Qui tunicam *Franco* ponere *modo* queas.

« Je t'apprendrai à arranger ta tunique à la mode française ». Si l'âne Carcophas se dit originaire d'Étampes, c'est qu'on y décida la seconde croisade (16 févr. 1147); mais lui aussi est devenu entièrement *Allemand*. Renart lui dit (VI, 379 s.) :

Non didicit causas *Galla* tractare *loquela*,
Præposuit Franco Danubiale solum,
Teutonicus miser et rudis est, ut papa salignus,
Stridula Bavarico gutture verba liquans.

En l'espèce, le *Teutonicus miser et rudis* peut s'appliquer au Bavarois, mais il n'en est pas moins vrai que le Flamand du Nord est également un *Teutonicus*, et que les épithètes s'expliqueraient mal sous sa plume.

Nous remarquons enfin que presque tous les personnages mentionnés incidemment sont français : *Obizo*, le professeur à l'Université de Paris, et médecin de Louis VI; Henri, l'évêque de Beauvais et frère du roi Louis VI; le roi Louis VI lui-même, *francus tyrannus*, peu sympathique à l'auteur parce qu'il a pris une part active à la 2de croisade; Guillaume d'Ypres, protecteur des couvents de la Flandre romane. De plus, l'auteur affecte un grand mépris pour tout ce qui est *anglais* : nous aurons à revenir là-dessus.

Tout, donc, nous fait voir dans l'auteur de l'*Ysengrinus* un Roman, un Flamand du midi : son latin, ses expressions populaires, ses éloges pour tout ce qui est français, sa sympathie pour la France. Ce qui, dans son œuvre, est germanique y a été mis de parti pris pour donner de la couleur locale [1].

1) Le mépris affecté par Nivardus pour tout ce qui est germanique, n'est pas au surplus un cas isolé au XIIe s. Nous pourrions citer de

Digitized by Google

Il semble que Dietz ait déjà eu le pressentiment de la provenance française de l'*Ysengrinus*, puisque dans son introduction à la grammaire comparée des langues romanes, il insiste sur le vernis français du poème.

De plus, Grimm avait déjà émis l'opinion que l'*Ysengrinus abbreviatus*, considéré par lui comme l'original, était de provenance romane, et avait été composé en Artois. Les motifs allégués par ce savant pour défendre son opinion, auraient dû être pris en considération, lorsqu'il s'agit de déterminer la provenance de l'*Ysengrinus* : le grand poème est en effet la source du petit, et tous les vers de l'*Abbreviatus*, cités pour prouver la provenance romane, sont pris presque littéralement dans la grande œuvre.

---

nombreux exemples de cette tendance de l'esprit français au XII[e] s.

L'*Historia Pontificalis*, que nous citions à propos d'Henri de Beauvais, parle de deux envoyés du Pape : « Legati vero erant a domno Papa missi Tadewinus Portuensis episcopus, natione Teutonicus et Guido; Tadewinus enim a moribus et lingua dissonans *Francis barbarus habebatur* ». L'*Ysengrinus* montre ce sentiment au Nord. Il existe également au midi de la France :

Alamans trop deschausitz et vilas
E lor parlar sembla lairar de cas.
(Bartsch *Chrest.* p. 72).

(leur parler ressemble au miaulement des chats).

Nous aurons à citer Odon de Deuil à propos de la seconde croisade; « les Allemands », nous dit-il, « s'enivraient partout et ne parvenaient pas à suivre le gros de l'armée; ils se faisaient tuer et leurs cadavres infestaient l'air (lorsque les troupes français passèrent plus tard); ils cherchaient querelle aux habitants, etc. »

Du reste, la supériorité de la civilisation française au XII[e] s., était incontestée et incontestable : Un bon patriote comme Gunther de Pairis, donne l'épithète d'*Urbani* aux Français dans le *Ligurinus*.

Digitized by Google

CHAPITRE IV.

TENDANCE DE L'ŒUVRE.

L'*Ysengrinus*, tout le monde s'est plu à le reconnaître, a une tendance satirique très prononcée. « L'ironie y prédomine tellement qu'il n'y a presque aucune phrase, aucun vers, surtout dans les discours et dialogues, où elle ne perce, ce qui rend souvent le sens fort difficile à pénétrer. Les allusions comiques sont infiniment multipliées, et ont besoin d'explications particulières pour être comprises. L'abondance d'allusions morales, directes ou apparentes, et d'éléments comiques explique encore l'opinion de plusieurs commentateurs, et leur tendances à faire reposer la composition dans son ensemble sur un cadre, un fond historique. Le joyeux auteur donne partout une libre carrière à son esprit de saillie et de satire; il ne s'impose aucune entrave, aucun égard pour l'État ni pour la religion; il parodie et profane hardiment les paroles et les cérémonies de la religion; il attaque sans ménagement les prêtres, les moines et les religieuses [1] ».

L'ironie âpre et mordante, telle est la caractéristique du poème. Mais pourquoi ces attaques contre les moines et la religion? D'où vient à l'auteur cette antipathie si vive contre les institutions ecclésiastiques et même laïques de son temps? C'est là le problème que se sont posés J. Grimm et M. Voigt, et tous deux lui ont donné une solution au fond analogue.

1) Rothe, *Les Romans du Renart*, p. 58 et s.

Digitized by Google

« Notre poète », écrit J. Grimm [1], « n'était point un athée moqueur, mais un homme qui vénérait les pieux ecclésiastiques, ainsi que l'atteste l'éloge qu'il fait de Walther (d'Egmont) et de Baudouin (de Liesborn), dont il se montre l'ami dévoué : tout ceci nous le ferait considérer comme appartenant au clergé... On se le représenterait volontiers comme un bénédictin de la vieille roche, auquel la révolution radicale faite par les cisterciens, était antipathique. De la sorte s'expliquerait sa violence à l'égard de St-Bernard... Les bénédictins portaient le froc ou floc (*flocus*) avec manches. Les cisterciens la cappe (*cuculla*) sans manches. C'est là le motif pour lequel il s'en prend à la *cucullifera* et la *cucullata religio* ».

« Walter et Baudouin étaient des bénédictins. St-Trond et Huy, où furent conservés les ms. de notre poème, appartiennent à l'ordre de St-Benoit. Il ne faut pas non plus oublier que dans d'autres productions satiriques, faisant partie de l'épopée animale, les cisterciens étaient attaqués en ce sens que c'est dans un couvent de leur ordre qu'Isengrin se retire ».

La théorie de Grimm prêtait trop le flanc à la critique; aussi M. Voigt la réduit-il facilement au néant. On sait que les bénédictins portaient le froc noir, tandis que les cisterciens étaient vêtus de blanc. Or, en maint endroit, Nivardus décoche un trait aux moines *vêtus de noir* :

Quin etiam NIGRI, *speciem pietatis habentes*
V, 197.

un peu plus loin,

Non habet, ut spondet, NIGRA *cuculla fidem*
V, 566 [2].

Il saute aux yeux que la *cuculla* n'était point, comme

---

1) *Einleitung R. F.* p. 100.

2) Voigt (p. 92 *intr.*) démontre que *cappifer albus* III, 977 ne s'applique pas aux cisterciens.

Digitized by Google

le soutient Grimm, le vêtement des seuls cisterciens, et que, quand Nivardus dit :

Gemma sit abbatum qui primus sanxit in orbe,
Tale CUCULLIFERÆ RELLIGIONIS *onus.*
V, 653.

il n'est aucunement question des moines de l'ordre de Citeaux à l'exclusion des autres. Aussi M. Voigt n'hésite-il pas à condamner le système de Grimm : il a parfaitement compris que Nivardus n'en veut pas uniquement aux cisterciens *mais aux ordres religieux en général.* Il s'exprime ainsi : « Nivardus attaque les *moines*, leur gloutonnerie, leur feinte dévotion, leur égoïsme, leur ignorance, la simonie, la rapacité des évêques, etc. [1] » Passant à l'analyse des attaques personnelles que renferme l'*Ysengrinus*, M. Voigt essaie de démontrer que les attaques contre St-Bernard proviennent uniquement du découragement ressenti par l'auteur à la suite de l'échec de la seconde croisade. Quant aux attaques directes contre Anselme, évêque de Tournai, elles ne sont pour M. Voigt, qu'une vengeance personnelle dirigée contre l'évêque, qui aurait voulu faire du tort à son couvent.

Voici la conclusion finale de M. Voigt : « Nivardus veut le retour aux mœurs pures de l'Evangile; il veut créer *sous la bannière de l'ordre de St-Benoit*, une élite de serviteurs de Dieu pour réformer de la sorte l'humanité, comme au sortir d'un nouveau paradis. [2] »

Constatons, tout d'abord, la contradiction flagrante, que renferme cette phrase, avec ce qui précède. Après s'être donné tant de peine pour démontrer l'égale hostilité de Nivardus pour les bénédictins et cisterciens, M. Voigt conclut que *sous la bannière de St-Benoit*, une élite doit se reformer.

Examinons maintenant, à notre tour, ce que Nivardus rapporte d'Anselme de Tournai et des moines qu'il cite.

---

1) P. 92 intr.
2) P. 93 intr.

Digitized by Google

Le poète est très explicite dans son passage sur Anselme, et nous indique clairement d'où lui vient son antipathie contre l'évêque :

Ergo homines sapiunt : periit respectus agendi,
Dummodo divitias illaqueare queant,
Lucrum justitiæ, lucrum præfertur honori,
Nil nisi divitias non habuisse pudet ;
Fraus, labor, insidiæ, perjuria, furta, rapinæ,
Bella, duella, cruces, ira, loquela, minæ
. . . . . .
Omnia jocundi sunt alimenta lucri.
. . . . . .
Tornacum Romam studio virtutis in isto
Transilit, Anselmo præsule fausta polis ;
Interius vivo Tornacus vellera pastor
Decutit ipse ovibus, decutit ipse capris.
Ecclesias veluti leo sæpta famelicus ambit
Nil linquens, nisi quod non reperire valet,
. . . . . .
Hunc ego pontificem vobis propono sequendum.
V, 85 s.

Ce passage au moins est clair. Ce que l'auteur reproche à Anselme, c'est sa rapacité : Tournai, nous dit-il, dépasse même Rome à ce point de vue. Et, aux yeux de Nivardus, cela n'est pas peu de chose : il écrit au livre VI, 494 :

Nec fiscum papæ Gallia trina replet.

Nous nous trouvons donc ici vis à vis d'une accusation bien fréquente au moyen âge : « La cour de Rome », dit M. G. Paris [1], « fut dans toute la chrétienté pour ses envahissements et surtout pour la cupidité, que l'on reprochait à ses représentants, l'objet de virulentes attaques, qui furent le plus souvent exprimées en vers latins, mais revêtirent aussi la forme vulgaire. Un reproche, qu'on lui faisait avec une vivacité particulière, était de garder pour elle l'argent qu'elle recueillait pour servir à la croisade. La *Complainte de*

1) *Manuel*, § 108.

Digitized by Google

Jérusalem (1214 environ) est le morceau capital, remarquable à plus d'un titre, de cette littérature satirique. »

L'*Ysengrinus* aurait pu être également cité comme exemple de ce qui précède : l'évêque de Tournai y est précisément accusé de ce que l'on reprochait si souvent aux prélats et hauts dignitaires de l'Eglise, de chercher à augmenter le patrimoine de leurs évêchés et de leurs prébendes, en vue d'accroître leurs propres revenus. Le passage de l'*Ysengrinus* est isolé en ce qui concerne Anselme de Tournai, et nous ne pouvons pas contrôler par d'autres sources, si l'accusation était fondée. Il ne paraît pas que le nombre de donations, d'acquisitions, d'échanges ait été si considérable sous Anselme [1] : cependant, comme dans d'autres cas, que nous aurons à examiner ci-après, des textes contemporains corroborent entièrement les données de l'*Ysengrinus*, nous sommes fondé à croire qu'Anselme a réellement pris soin des intérêts matériels de la caisse diocésaine.

M. Voigt, cherchant à pénétrer pourquoi Nivardus mentionne méchamment Anselme, n'a pas saisi la pensée de l'auteur [2]. Il nous fait l'historique de la séparation des évêchés de Tournai et de Noyon. A premier vue, on ne voit pas ce que ces faits ont de commun avec l'*Ysengrinus*. M. Voigt nous l'explique, et nous montre pourquoi Nivardus en veut à Anselme [3] : « Si le poète flétrit l'exploitation éhontée dont Anselme se rendit coupable vis à vis de son diocèse, les textes nous manquent pour vérifier l'exactitude de ce reproche. Mais il va sans dire que l'obtention d'un nouvel évêché était une chose très dispendieuse. Quoique les frais de séjour à Rome fussent couverts par Letbert « *qui pastorem proprium sumptu suo et corporis fatigatione hiuc ecclesiæ constituit* », de grandes sommes n'en étaient pas moins absorbées par des frais d'installation et de représentation, et

1) A. Wauters, *Table Chronolog. des chartes* en donne fort peu.
2) *intr.* p. 113
3) *intr.* p 114

Digitized by Google

comme Anselme n'apportait aucune fortune personnelle, et ne reçut aucune dotation princière [1], il fut réduit à s'en prendre aux biens de la cathédrale, et à imposer son diocèse. Ces impôts furent d'autant plus sensibles que la fortune des contribuables était moindre, les biens les plus considérables ayant déjà passé aux mains de l'évêque de Noyon. De plus, la fondation du nouvel évêché s'accomplit en 1146, l'année pendant laquelle une terrible famine désola la France et la Flandre, et déjà à cette époque les plus riches couvents, tel que St-Pierre de Gand, ne payaient plus de cens à l'évêque ».

Qu'il faille interpréter le passage relatif à Anselme comme nous l'avons fait, et non comme le veut M. Voigt, c'est ce que montre clairement les attaques dirigées contre d'autres ecclésiastiques ; car Anselme n'est pas seul mis en cause dans le poème : nous y trouvons également mentionné Walter ou Gautier d'Egmont. Quand Isengrin, sur le conseil de Renart, se décide à se retirer dans le couvent de St-Pierre du mont Blandin, il y rencontre l'abbé Walter,

> Quo super Egmundi fratres abbate beatos
> Jus viget, *augescit census*, habundat honor,
> *Gaza venit cumulo*, cumulataque prostat honesto,
> Et reditura datur, dandaque dupla redit
> « Da, dabiturque tibi » sapiens intelligit abbas
> Certus id implentes fallere nolle Deum.
> V, 459.

Walter d'Egmont, dont il est question ici, est un ancien moine de St-Pierre de Gand. Après la mort de Florent le Gros, comte de Hollande, sa veuve Pétronille, restée régente jusqu'à la majorité de Thierry, fit nommer prieur d'Egmont son chapelain Ascelin (1124-1138). Malheureusement ce dernier administra fort mal son abbaye; il fut forcé de résigner ses fonctions, et, sur les conseils de l'évêque d'Utrecht André (1128-1138), Pétronille envoya un délégué auprès d'Arnold, abbé de St-Pierre du mont Blandin à Gand, pour lui demander une personne capable de réparer le dommage souffert par

1) Ces deux affirmations sont de pures hypothèses de M. Voigt.

Digitized by Google

l'abbaye hollandaise. Après en avoir délibéré avec son conseil, Arnold désigna Walter, qui avait été préposé à l'exploitation agricole (*curtis*), que l'abbaye de St-Pierre possédait à Lens (Artois). Walter fut agréé et consacré par André en 1139. Il se montra à la hauteur de sa nouvelle position. L'abbaye d'Egmont jouit sous son administration d'une prospérité sans cesse grandissante. A l'époque où Nivardus écrivait, la réputation de l'abbé s'était déjà étendue au loin :

> O famosa viri famaque industria major!
> Percurso similes vix habet orbe duos.
> V, 471.

Tout le passage, depuis le v. 459 jusqu'au v. 496 est à citer. Pour qui lit attentivement ces vers pleins d'ironie, et se rappelle le motif pour lequel Nivardus en voulait à Anselme, le sens de ces louanges n'est pas douteux. Si Walter est mis en cause, c'est, encore une fois, parce qu'il fut un de ces prélats, soucieux du bien-être matériel de leur abbaye, et préoccupés d'augmenter les revenus de leur cloître. C'est pour ce motif qu'il est le digne compagnon d'Isengrin. Quand Walter donne, c'est qu'il compte bien que le double lui sera rendu (v. 463)! Et, cette fois au moins, les documents sont là pour prouver que Nivardus est dans le vrai : Les *Annales Egmundani* sont pleines de louanges pour Walter; il reconstruisit l'abbaye : « Sed processu temporis Dei gratia, in qua multum sperabat, prosperum in omnibus successum habuit et omnia bene et ordinate, tam exteriora quam interiora componi cœperunt [1] »; il augmenta les revenus, et fit de nombreuses acquisitions, soit par donation, soit par achat ou échange.

Walter d'Egmont, nous l'avons dit, est cité par son nom; un autre personnage, non moins célèbre, est désigné dans l'*Ysengrinus*, mais non nominativement : nous avons dit Baudouin de Liesborn. Lorsqu'Isengrin s'est retiré au couvent

---

1) *Chronicon Egmund.* cap. 20, et surtout § 22, 25.

Digitized by Google

de St-Pierre, il y trouve un autre abbé, dont le caractère nous est longuement dépeint :

Talibus ornato comitem Deus addidit unum,
Quem Lesburna cupit non petere astra cito.
Hunc tibi, dignus enim est, hunc unum admitte sodalem.
V, 496.

La comparaison entre Walter d'Egmont et Baudouin de Liesborn se poursuit :

Ille tuis aliquid virtutibus adicit in se
Optima cum facias, adicit ille tamen
Solius ergo tenes exempla Catonis, at ille
Fit vicibus certis Tullius atque Cato.

Il résulte des observations de Nivardus, que ce qui caractérisait Baudouin, c'était avant tout la bonté de son cœur. Walter, d'après le portrait qui en est tracé, ne parle pas, ne rit pas. Baudouin, au contraire, est d'un commerce plus agréable. Aussi Nivardus de s'écrier :

Exhilara frontem, dic sine labe jocos!

Le sel de toute cette partie nous échappe complètement. Nous ignorons absolument quel fut le caractère personnel de l'un et de l'autre. Mais ce qu'il faut surtout ne pas perdre de vue, c'est l'ironie qui, sans nul doute, perce dans ce passage, comme dans beaucoup d'autres.

M. Voigt a consciencieusement rassemblé [1] tous les détails historiques pour recomposer la vie de Baudouin. Il résulte de ses savantes investigations que Baudouin, d'après une charte de 1144 (Niesert, *Münstersche Urkunden Sammlung*, 1827, II, p. 156. Erhard, *Regesta Historiæ Westfaliæ* 1851, II, reg. 1647 *cod.* 244), est frère d'Arnold I, archevêque de Cologne (1137-1151) : il ne faut pas confondre ce dernier avec Arnold II (1151-1156). Cet Arnold I est, d'après des recherches récentes, seigneur de Randerode [2] (Mooier aa, o. Ennen *aa. o.* Grote *Stammtafeln* p. 170) Baudouin I est donc fils de Harper I, seigneur de Randerath (1094- ?), et frère

1) *Intr.* p. 109.
2) Aujourd'hui *Randerath*, cercle de Geilenkirche.

Digitized by Google

d'Arnold I, qui fut d'abord abbé de S^t^-André à Cologne avant d'être archevêque, et frère également de Harper II (1147, 1156 — ?); ces seigneurs de Randerath étaient au XIII s. avoués des biens ecclésiastiques de Worma [1].

D'après la tradition, Baudouin fut appelé de l'abbaye de Werden, pour administrer Liesborn, et fut consacré à Freckenhorst, par Egbert, évêque de Munster, le 21 mars 1130, le vendredi des Rameaux. Depuis le grand incendie de 1121, tout était demeuré inculte à Liesborn; Baudouin fut donc obligé de bâtir des églises, de construire un couvent, de remettre tout en état. Il s'acquitta à la satisfaction générale de ce poste de confiance. Nous en avons tout d'abord la preuve dans le fait même qu'il est mentionné dans l'*Ysengrinus*. Car si Nivardus cite Baudouin de Liesborn, et fait de lui cet éloge ironique, c'est, à n'en pas douter, qu'aussi bien qu'Anselme de Tournai et Walter d'Egmont, il a largement augmenté les biens du clergé, et consacré tous ses soins au développement de l'abbaye. Cette fois encore, les documents sont là pour attester que Nivardus n'a rien exagéré. Nous trouvons dans les cartulaires un nombre énorme de diplômes témoignant de la bonne gestion de Baudouin; des donations, des échanges, des privilèges, accordés au couvent de Liesborn. Baudouin mourut le 9 décembre 1161. Son successeur fut Franco.

Outre Walter et Baudouin, Isengrin rencontre dans le couvent du Mont-Blandin un troisième personnage : c'est le supérieur du cloître. Nivardus fait allusion ici à Siger II, abbé de S^t^-Pierre (1138-1158).

Le portrait, que nous en trace Nivardus, n'est pas flatteur. Quand Isengrin s'excuse d'avoir trop bu (V, 940-954) il dit :

Multa bibunt fratres, PLUS TRIBUS IPSE PATER.
Displicet abbati, quod moribus æmulor ipsum?
Quid nocet insano me sua facta sequi?

---

1) M. Voigt relève de nombreuses erreurs dans les histoires de l'abbaye de Liesborn : Georg Fuisting, abbé de Liesborn (1651-1668) en commet un bon nombre dans ses *Memorabilia Liesbornensia,*

Digitized by Google

Ordinis esse mei non ipsum conqueror, et cur,
Quos sequitur mores, invidet ille mihi?
Deterius nihil est, quam quod sibi plaudit et in me
Detrahit exemplo perfida turba suo,
Nemo suæ socium debet contempnere sortis,
Consimiles simili relligione sumus.
Abbas noster edax bibulusque ut fratribus alto
Nomine, sic stomachi relligione præest,
At mihi non suffert abbas imitabilis esse,
Ergo sequi vetitus moliar ire prior,
Abbatem fratresque simul virtute præibo
Si, qui plurat vorat, sanctior esse potest.

C'est aussi de Siger qu'il est question quelques vers auparavant:

Affuit hic abbas, qui lupus alter erat,
Non nisi quinquimum docilis glutire Falernum
Pauca aliis tribuens, plurimaque ipse vorans,
Tam bene se poterat quam sex portare molares,
Vermibus auxilium grande futurus adhuc.
V, 870-888.

Ici encore, les diplômes du XII s. viendront à notre aide pour indiquer le motif qu'avait Nivardus de s'en prendre à Siger: il suffit, en effet, de jeter un coup d'œil sur la *Table Chronologique des chartes* de M. A. Wauters, pour constater, de même que pour les personnages précédents, le grand nombre chartes, donations, privilèges etc, que Siger II s'est fait accorder [1].

Il est surprenant que Grimm [2] se soit fondé sur la scène du poème, où Isengrin se retire dans l'abbaye de St-Pierre, pour inférer de là que l'auteur même de l'*Ysengrinus* y était moine. M. Voigt [3] objecte que jamais un moine n'aurait osé user vis-à-vis de son supérieur d'une liberté de langage, semblable à celle dont on a pu juger plus haut: nous le lui accorderons volontiers.

Mais, ce qui n'est pas moins surprenant, c'est que Grimm

1) Voce *Siger*: mais à cet endroit se trouve pêle mêle les chartes se rapportant à Siger I (1088-1108), et celles de Siger II.
2) *Introd.* p. 84.
3) P. 119.

Digitized by Google

et, sur ses traces M. Voigt, aient pris au pied de la lettre les éloges ironiques adressés à Baudouin de Liesborn. Grimm, dont nous citions l'avis plus haut, écrit que « Nivardus respectait les pieux ecclésiastiques, *à preuve son éloge de Baudouin.* »

Et M. Voigt, induit en erreur, ne s'aperçoit pas de l'ironie qui perce dans ce passage, et il l'interprète comme Grimm. Cependant, si Nivardus avait réellement un si profond respect pour Walter d'Egmont et Baudouin de Liesborn, il se serait bien gardé, à coup sûr, de les mettre en cause dans une œuvre satirique, comme l'*Ysengrinus*; il n'aurait pas fait d'eux les compagnons d'Isengrin ; il n'aurait pas davantage fait d'eux les hôtes de Siger, dont il trace un si triste portrait. Tout ceci n'est pas discutable. Il ne faut point perdre de vue le caractère d'ironie profonde que révèle chaque vers du poème. Elle se remarque même dans le choix des mots. M. Voigt l'a constaté (p. 64) : nous trouvons *pietas*, *gratia*, *sedulitas* à la place des qualités contraires qu'il s'agit de désigner. Nous trouvons *silva* avec le sens de *cheveux* ; *munia*, *turres*, *arma*, *luci* avec celui de *cornes;* cette façon de s'exprimer doit nous mettre sur la voie de l'interprétation à donner à l'œuvre elle-même.

Nous concluons donc : Nivardus est hostile aux ordres religieux en général, et ne manque jamais l'occasion de leur lancer une pointe :

Mos suus est monacho, vi capit, ungue tenet.
III, 718.

Non semel in claustris fuit utile gratius æquo.
III, 171.

Sumere si scires, perna parata foret ;
Patrue, quis præsul, quis sumere rennuit abbas?
SUMERE *lex media est, regula rara dare.*
I, 200.

En un autre endroit, Nivardus nous dit que les gens qui entrent en religion ne savent pas ce qu'ils font : ils sont

Digitized by Google

tout d'abord pleins de bonnes intentions, mais leur zèle se relâche peu à peu :

Delirare liquet monachos juvenesque senesque
Primitus ingressi claustra verentur, amant;
Regula vilescit vix cognita, cumque gerendum
Quid foris audierint exierintque semel
Vel nimis inviti, vel nunquam claustra revisunt.
IV, 549.

Il résulte des attaques violentes et des railleries adressées à Anselme de Tournai, de Walter, de Baudouin, que Nivardus est opposé à toute extension de propriété des ordres religieux. Pour traduire ses idées dans le langage moderne, nous dirions volontiers qu'il est l'ennemi de la main-morte ecclésiastique.

C'est pour cette raison qu'il mentionne également Guillaume d'Ypres, le protecteur des couvents de la Flandre française.

Nivardus était loin d'être seul au moyen âge à partager ces idées. En Flandre même, Marguerite de Constantinople prit des mesures légales contre la main-morte en 1258 : elle défendit de donner, de vendre, d'aliéner aucun bien au profit des couvents. Un contemporain de Nivardus, Arnold de Brescia, n'avait-il pas lutté contre la papauté, précisément en portant le débat sur le droit de posséder des prêtres, « alors que Jésus n'avait souvent pas une pierre pour se reposer? » Car il ne faut point oublier qu'Arnold ne s'attaquait aucunement aux dogmes : il prêchait la pauvreté pour les vicaires du Christ. Ces doctrines étaient celles du maître d'Arnold, Abélard, qui fut excommunié et déclaré hérétique.

Sans se rendre un compte exact de la tendance de l'œuvre de Nivardus, sans avoir saisi le lien rattachant les idées qui y étaient exprimées, aux doctrines d'Abélard, Grimm avait émis l'hypothèse que Nivardus avait étudié à l'Université de Paris, et avait suivi les cours d'Abélard. Nous citons ce rapprochement plutôt à titre de curiosité, car

Digitized by Google

M. Voigt prétend que Nivardus n'a pas assisté aux leçons du célèbre théologien, celui-ci ayant été absent de Paris de 1121 à 1136.

Rien n'indique que Nivardus se soit rendu à Paris précisément pendant ces années : nous le démontrerons dans un chapitre suivant.

Mais nous croyons cependant que l'accord entre Abélard et Nivardus, provient plutôt de la situation économique qui s'est dessinée au milieu du XII[e] s.

La réforme de Cluny avait attiré l'attention des ordres religieux sur l'exploitation agricole de leurs biens. Non seulement de nouveaux couvents surgissaient partout, mais, étant administrés par des hommes d'élite, ils s'enrichissaient et accaparaient petit à petit le sol.

En fin de compte, l'essor du commerce devait nécessairement en être entravé; et c'est ce qui paraît s'être passé en Flandre. Quant à Thierry d'Alsace, il encourageait les fondations pieuses, et lui-même prêchait d'exemple en favorisant les ordres monastiques.

Nivardus, qui voyait d'un mauvais œil le développement des couvents, choisit certains personnages parmi ceux de ses contemporains qui s'étaient rendus célèbres par leur zèle pour leurs cloîtres, tels que Siger de St-Pierre, Baudouin de Liesborn et Gautier d'Egmont, pour les flageller et en faire les compagnons de l'insatiable Isengrin. A leur place, il aurait pu tout aussi bien mettre en scène Wibald de Corvey, qui administra avec tant de succès l'abbaye de Stavelot, ou encore Pierre le Vénérable, prieur de Cluny, jusqu'en 1156. Si ce dernier n'est pas mis en cause, il n'en est pas de même de son couvent. Après la mort d'Isengrin, on lui compose son épitaphe, où nous lisons :

. . . . . Inter
CLUNIACUM et Sancti festa Johannis obit.

Mais l'hostilité de Nivardus ne se borne pas à quelques considérations d'ordre économique. Rien ne trouve grâce à

Digitized by Google

ses yeux. Dans la seconde fable, lorsque Renart attire le curé et ses paroissiens du côté de l'étang où pêche Isengrin, Aldrada, l'une des femmes qui faisait partie de la foule, invoque les saints. Dans son ignorance, elle personnifie certains mots de la liturgie catholique, et les prend pour des noms de saints. Elle invoque *Sainte Excelsis* et son époux *Saint Osanna* (*Osanna in excelsis*); elle prend *Alleluia* pour la femme de St-Pierre; elle invoque également *Helpvara* et *Noburgis*, qui n'ont jamais figurés dans le calendrier romain; elle n'oublie pas Ste Pharaïlde, qui a été astreinte à un travail injuste; mais, ajoute Nivardus, les saints font ce qu'ils veulent bien :

Sed sancti faciunt qualiacumque volunt.

Toutes ces invocations sont entrecoupées de paroles pieuses : elle dit deux fois *Pater nuster* et *credinde* (*credo in Deum*), cinq fois *Dei paces* (*da pacem*), quatre fois *miserele* (*miserere nobis*), et de plus *oratrus fratrus* (*orate fratres*), *Paz vobas* (*pax vobis*), et *Deu gracis* (*Deo gratias*).

Ce n'est pas seulement la liturgie catholique, dont Nivardus n'a cure : il ne dissimule pas davantage ses opinions politiques.

On peut juger d'emblée de la haine de Nivardus pour le pape, par l'empressement qu'il met à accueillir de faux bruits sur l'attitude d'Eugène III *avant* la deuxième croisade. D'après Nivardus, celle-ci s'est faite *consilio et jussu papæ* (VII, 481) et a été réalisée grâce à St-Bernard; il est fait allusion au rôle de protecteur, pris par ce dernier lors de la persécution contre les Juifs sur le Rhin (VII, 603). Roger, duc de Sicile, aurait craint, d'après l'*Ysengrinus*, de voir les croisés passer par ses États, et serait parvenu à corrompre le pape, qui les aurait détournés de l'idée de passer par l'Italie méridionale, et leur aurait fait suivre la route par la vallée du Danube.

Digitized by Google

Ce récit est faux en plusieurs points :

1. Il est faux que Roger ait voulu empêcher les croisés de passer par l'Italie — bien au contraire, il souhaitait les voir arriver chez lui, espérant s'en servir contre les Grecs, ennemis acharnés des Normands Il fit part de ses desseins aux ambassadeurs de Louis VII, et promit aux croisés une flotte pour les conduire en Syrie. Les ambassadeurs siciliens vinrent en son nom faire ces déclarations à l'assemblée d'Etampes (1147, 16 févr.), où l'on discutait le chemin à prendre.

2. Le pape Eugène III ne s'est jamais occupé de la route que comptaient suivre les croisés. Des résolutions furent prises à l'assemblée de Châlons (2 févr.) et à celle d'Etampes (16 févr.). Ce fut la voie par la vallée du Danube, qui fut préférée : c'était celle qu'avaient suivie les croisés de 1099. Et, l'on se décida d'autant plus à s'engager par là, et à passer par Constantinople, que l'empereur Manuel était parent de l'empereur Conrad, et ennemi personnel de Roger de Sicile.

3. Entre le pape Eugène et Roger, il n'y eut aucun rapport en 1146 et 1147 ; les deux souverains étaient à couteaux tirés. Pendant toute la première période du XII[e] s., les papes vécurent en guerre perpétuelle avec les Normands, qui cherchaient à fonder un empire puissant dans le midi de l'Italie et ne pouvaient s'agrandir qu'au détriment des Etats Pontificaux. En 1148, tout changea. L'empereur Conrad, revenu battu de l'Orient, n'était plus en état de protéger le pape; ce dernier, rentré à Rome depuis peu, était en lutte ouverte avec Arnold de Brescia et le sénat romain. Roger en profita pour offrir à Eugène une aide que celui-ci s'empressa d'accepter. Arnold fut renversé et chassé de Rome. Il est probable que l'attitude du pape et de Roger, *après* la seconde croisade, fut cause de la formation d'une légende, et que l'idée d'un accord tacite, payé à prix d'argent, *avant* l'expédition, se répandit ainsi dans le public : on chercha de la sorte à expliquer pourquoi les croisés n'avaient pas préféré la route par le midi de l'Italie.

Digitized by Google

Outre ces faux bruits relatifs à la deuxième croisade, l'*Ysengrinus* renferme deux allusions politiques, qui laissent clairement percer les opinions de Nivardus.

Depuis la mort de Lothaire II (1137), l'empire était passé à la maison de Souabe par Conrad de Souabe ou de Hohenstaufen. En 1152, avait succédé à ce dernier, Frédéric Barberousse. Ces deux empereurs tentèrent de faire régner l'harmonie entre le Saint Siège et l'empire. Conrad, nous l'avons dit, prit une part active à la deuxième croisade. Nivardus compare cette harmonie que l'on cherche à faire prévaloir dans le concert des deux grands pouvoirs, le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel, à l'harmonie qui règne dans un morceau de musique. « Voilà », s'écrie-t-il, « le graduel que nous ont appris ces *bons Souabes* »,

Hoc graduale BONI *nos edocuere* SUAVI.
VII, 197.

Un instant auparavant, parlant du son harmonieux des cloches : « Il semble qu'elles aient été fondues par un *pape souabe* »,

Etsi fudisset PAPA SUAVUS *eam.*
V. 66.

Aucun texte ne nous permet d'interpréter autrement ce vers, car personne n'a jamais parlé des *fondeurs de cloches de la Souabe*. Aussi Grimm [1], qui ne saisit pas l'allusion politique du vers, reconnaît-il que nulle part il n'est fait mention d'une célébrité quelconque acquise par les Souabes dans la fabrication des cloches. M. Voigt, qui ne comprend pas davantage l'allusion, esquive la difficulté [2] en disant que Nivardus loue les fondeurs de cloches *de la Bavière* ! Certains textes du moyen âge nous parlent, en effet, de la réputation dont jouirent les Bavarois dans cette industrie; mais c'est là changer arbitrairement les paroles

1) *Intr. R. F.* p. 83.
2) *Intr.* p. 97.

Digitized by Google

du poète, alors qu'une allusion politique résout toute la difficulté.

Du reste, nous avons déjà remarqué que Nivardus décoche en passant un trait à Blitéron, le poète flamand, auteur d'un poème sur les empereurs Henri IV et Henri V, œuvre probablement imprégnée d'esprit clérical.

La seconde allusion où Nivardus laisse percer ses opinions politiques est plus claire.

C'est dans la huitième fable; Isengrin va trouver l'étalon Corvigarus pour lui demander une partie de sa peau. Corvigarus s'offre à lui refaire sa tonsure. Isengrin accepte, mais voyant les fers du cheval, il l'accuse d'avoir volé les marteaux de la porte du couvent. Corvigarus se retourne pour les lui laisser prendre; mais il rue et frappe Isengrin au front. Puis il prétend lui avoir posé un sceau sur le front : « Va maintenant à Rome, et fais le lire au pape! et dis lui qu'il vient de moi... les sceaux des évêques sont de cire, ceux du pape sont de plomb, les nôtres sont de fer... »

Quam ferro plumbum, quam plumbo cera rigore,
Tam præsul papæ, tam mihi papa subest.
V, 1319 s.

« De même que les sceaux de plomb (du pape) sont supérieurs à ceux de cire (des évêques), de même je suis supérieur au pape. »

Le sens ne saurait être discutable : il n'y a jamais eu de sceau de fer, la température de fusion de ce métal étant tellement élevée qu'il brûlerait les attaches auxquelles il serait fixé. Le fer dont il est question ici est évidemment la force temporelle (*gladium externæ potestatis*); c'est cette force qui est supérieure au pouvoir du pape, le pouvoir spirituel. L'écho des luttes séculaires au sujet de la suprématie des deux pouvoirs se fait donc clairement entendre ici, et Nivardus nous fait connaître celui auquel vont ses préférences.

Le poète ne ménage donc pas la papauté même, et, dans un autre passage qui, certes, est ce qu'il ya de plus audacieux

Digitized by Google

dans son œuvre, va jusqu'à contester les droits du pape sur Rome. Quand Aldrada invoque tous ces saints fictifs, elle cite également Saint *Celebrant*, et Nivardus d'ajouter malicieusement que sur ce Saint est basée l'hégémonie de l'église romaine, et qu'en sa présence, sans autres témoins, Rome fut donnée à Saint-Pierre :

> Et præcipue fidus *Celebrant*, ope cujus, ubi omnes
> Defuerant testes, est data Roma Petro.

Il serait difficile de trouver au moyen âge des exemples d'une plus grande liberté de s'exprimer.

Digitized by Google

CHAPITRE V.

L'AUTEUR DE L'YSENGRINUS.

Seul, le manuscrit h (de Berlin) a préservé de l'oubli le de nom l'auteur de l'*Ysengrinus*. Il contient cet en-tête : « *Magister Nivardus de Ysengrino et Reinardo* ». Ce ms. n'est qu'un recueil de sentences; il appartient à la famille Y. Nous sommes donc en droit d'émettre des doutes quant à l'absolue certitude de cette mention. Depuis longtemps déjà, des réserves ont été faites à cet égard. Ainsi, Edélestan Du Méril [1] écrit que l'auteur était « probablement Nivardus..... mais ces attributions étaient trop souvent erronées pour que l'on s'en rapporte aveuglément à une simple indication, dénuée de tout autre témoignage ». Je crois cependant que le titre entier, tel que nous le donne le ms. de Berlin est exact. Car on ne voit pas quel est ce *Nivardus*, qui est désigné comme auteur du poème. Souvent des copistes ont attribué une œuvre à un poète de renom par le fait seul qu'elle leur paraissait ne pouvoir être que de lui. Ainsi, il est bien certain que la moitié des vers qui passent pour être écrits par Hildebert du Mans, au XII[e] s., ne sont pas de lui. Nivardus est un inconnu; on n'a trouvé jusqu'ici aucune trace d'un personnage de ce nom en Flandre, vers 1150, soit dans les chartes, soit dans d'autres documents. J.-F. Willems [2] se basant là-dessus, est allé jusqu'à supposer une faute de

1) *Poésies inédites* p. 106, note 8.
2) *Belgisch Museum* VI, 1842, p. 427.

Digitized by Google

copiste et conjecture qu'il faille lire *Sivardus*, hypothèse qui a eu peu de succès. Le nom Nivardus se rencontre au moyen âge et, qui plus est, il semble renforcer notre démonstration de la provenance romane du poème. En effet, ce mot d'origine germanique[1] ne se retrouve guère au XII[e] s. qu'en France. La vogue du nom dans ce pays remonte à Saint Nivard, archevêque de Reims au VII[e] s. [2]. Nous le retrouvons également dans Mone, *Quellen und Forschungen* 1830, I, 23 s. ; Du Plessis, *Histoire de l'église de Meaux* II, n° 165, 226; *Monumenta Pertz* V, 47; c'est aussi le nom du plus jeune frère de S[t]-Bernard (Bouquet XV, 660). *Nivart* est également le nom d'un des brigands dans la *chanson d'Aioul* [3].

Nous n'avons donc aucune donnée biographique concernant notre poète, et nous en sommes réduits aux seules indications fournies par son œuvre. Celle-ci est très individuelle; de sorte que, malgré le vague ordinaire de ce genre d'information, la personnalité de l'auteur nous apparaît néanmoins assez clairement.

Grimm [4] se borne à conjecturer que Nivardus est un bénédictin de l'abbaye S[t]-Pierre du Mont Blandin à Gand; il aurait écrit entre 1150 et 1155.

M. Voigt [5] ne peut admettre que Nivardus fût moine de S[t]-Pierre : il objecte avec raison que la liberté de langage dont use le poète lorsqu'il parle de Siger, le supérieur de ce cloître, est telle que le séjour de Nivardus dans le couvent gantois devient une chose tout à fait improbable, pour ne pas dire impossible. Qu'on relise ce que le poète écrit lorsqu'il dépeint la gloutonnerie et surtout la soif du supérieur de l'abbaye; qu'on se remémore la retraite d'Isengrin

---

1) Förstemann, *Alt-Deutsches Namenbuch* I, 960.

2) Ulysse Chevalier, *Répertoire* (v. Sources citées). Il reste encore de S[t]-Nivard des homélies autrefois à Cheltenham (n° 9192, codex s. XII.)

3) Publ. dans *Société des anciens textes français* p. Jacques Normand et Gaston Raynaud, 1878.

4) *Intr.* p. 84.

5) *Intr.* p. 119.

Digitized by Google

à S^{t}-Pierre, et les scènes fantastiques qui s'y passent. Tout ceci démontre à l'évidence que ce n'est point là qu'il faut loger l'auteur de l'*Ysengrinus*. De plus, ajoute M. Voigt, le poète en parlant des moines de S^{t}-Pierre, aurait écrit *fratres*, *confratres*, et non *patres* (V, 50, 537).

M. Voigt, on se le rappelle, n'en persiste pas moins à voir dans Nivardus un Flamand du Nord, un Gantois. Et, ce qui est plus étonnant, c'est que malgré l'hostilité évidente du poète pour l'abbaye de S^{t}-Pierre, M. Voigt admet *qu'il y ait fait son éducation* sous Arnold I, alors que rien dans le poème ne vient corroborer cette hypothèse.

Mais il y a plus : M. Voigt fait de Nivardus un Allemand de naissance. L'argumentation est spécieuse : Isengrin et Bertiliana font un grand éloge de S^{t}-Géréon [1]. Nivardus montre par là, nous dit-on, une vénération particulière pour ce Saint, et, comme dans l'épisode de la retraite au couvent, Isengrin fait la connaissance de Baudouin de Liesborn, et que le poème renferme soi-disant un grand éloge de cet Allemand, ces deux faits ne s'expliqueraient que par la nationalité même de Nivardus : arrivé relativement jeune à Gand, il n'aurait pu oublier son pays natal.

Tout ceci repose, nous l'avons déjà dit, sur un malentendu : être cité dans l'*Ysengrinus* n'est en aucune façon un honneur pour un Saint. Sans doute, Isengrin et Bertiliana témoignent d'un grand respect pour S^{t}-Géréon: mais Berfrid le bouc ne dit-il pas :

> Testificor sanctum, quem semper requiro, *Botulphum*
> III, 939.

et ne serait-on pas en droit d'induire de ce passage que Nivardus est Anglo-Saxon? Quant à ce qui est de l'éloge de Baudouin de Liesborn, je me suis étendu assez longuement sur ce sujet; c'est là de l'ironie pure, de la raillerie à froid, et il faut ne pas comprendre la portée de cette satire pour voir des louanges dans les vers où il est question de Baudouin.

---

1) v. plus haut p. 81 s.

Digitized by Google

Mais, reproduisons la biographie que M. Voigt fait à Nivardus, et examinons la point par point.

« Né au commencement du XII[e] s. à la frontière belge-allemande (?) d'une famille noble (?), notre poète fut élevé dans le couvent de St-Pierre sous Arnold I (?), et destiné aux ordres; il étudia à Paris (?) et selon l'usage de l'époque, il suivit les cours d'Obizon, mais non d'Abélard, qui alors était absent (1121-1136). Il revint à Gand (?) après un voyage dans le Nord de la France, dans les Pays-Bas et dans le N. O. de l'Allemagne (?). Il devint supérieur et écolâtre de l'église de S[te]-Pharaïlde (?), et dans cette position, il composa l'*Ysengrinus* à la fin de l'année 1148. »

Nous ne revenons donc plus sur l'origine allemande de Nivardus, qui n'est que le résultat d'une méprise. Quant à le faire naître d'une famille noble, c'est là une hypothèse fortuite qui ne s'appuie sur rien. A-t-il été à Paris? A-t-il profité des leçons d'Obizon? C'est possible. A-t-il fait les voyages que lui prête M. Voigt? Comment le saurions-nous? Nivardus parle du Danube, de l'Elbe, du Rhin. Cela ne prouve pas qu'il ait vu ces fleuves.

Il parle des saumons du Rhin et de la Meuse,

Salmones Reni porrige sive Mosæ
IV, 254.

Sommes-nous en droit de conclure qu'il en ait goûté sur place? J'ai soutenu précédemment que Nivardus ne connaissait pas l'Allemagne, et j'ai même essayé d'établir que si Nivardus avait connu ce pays, il n'aurait pas manqué de faire étalage de ses connaissances. Or, il commet de nombreuses erreurs pour tout ce qui s'y rapporte, et il est visible que notre poète n'en parle que par ouï-dire [1].

De plus, il résulte des chapitres précédents que Nivardus n'a pas vécu à Gand, mais qu'il est de la Flandre française. Aussi longtemps donc que l'on n'aura pas établi le contraire de ce que nous avons tenté de démontrer, nous maintiendrons que le poète a reçu son éducation dans l'une des abbayes si

1) Voir plus haut ce qui se rapporte aux saints, cf. I, 229, *Daca Sacerdos.*

Digitized by Google

florissantes de la Flandre française ou de l'Artois. Il cite lui-même Sitdiu [1], ainsi que St-Waast. Le nom d'Arras se retrouve chez lui. Or, nous savons que, dans la première moitié du XII[e] s., il y avait, entre autres, à l'abbaye d'Elnone des écoles célèbres [2]. Par contre, je ne sache pas que Gand ait été un centre littéraire avant 1150. Bruges, à ce qu'il paraît, était à cette époque supérieure à Gand, du moins c'est ce que semble montrer Blitéron et l'école des poètes qui chantèrent la mort de Charles le Bon; Galbert, lui aussi, était de Bruges.

Il ne nous reste plus qu'à parler d'un point important de la biographie tracée par M. Voigt. Nivardus étant pour lui gantois, et n'étant pas de l'abbaye de St-Pierre, M. Voigt s'est demandé quelle était au point de vue d'un clerc, la position la plus considérable qu'il y eût à Gand. Le supérieur et écolâtre de S[te]-Pharaïlde avait en cette ville la direction de l'enseignement primaire : il n'en faut pas plus au critique pour conjecturer que Nivardus remplît cette fonction [3].

Cette dernière hypothèse est entièrement inadmissible. Le titre de *magister* s'accorde, il est vrai, parfaitement avec une position de ce genre, mais, au moyen âge, le sens de ce mot était très large, de sorte qu'il n'y a rien à en tirer [4]. Ce

1) C'est-à-dire l'abbaye de S[t]-Omer (IV, 285).

2) Abbé de Silve, *De Scola Elnonensi*

3) Je n'ai pas mes apaisements sur le point de savoir si, dès 1150, le supérieur de S[te]-Pharaïlde avait à Gand la direction de l'enseignement. En effet, dans une étude (*Messager des sciences histor.* 1843 p. 187) de J. D. S. G. (Jules de S[t]-Genois), intitulée « *Ecoles de Gand en 1163* », nous trouvons un document de l'abbaye de S[t]-Pierre, du 11 mars 1162 : « le pape mande à l'évêque de Térouanne et à l'abbé de S[t]-Bertin que l'abbé et les religieux de S[t]-Pierre de Gand lui ont exposé que *depuis un temps immémorial*, il y a pour eux un *privilège d'établir des écoles* et que quelques laïques ont usurpé violemment ce droit d'enseigner et veulent priver les moines de leur privilège ». Il se pourrait donc que la charte de 1179, citée plus bas, fut une innovation de Philippe d'Alsace. Cette question n'est pas étudiée par Warnkönig-Gheldolf t. II, p. 375, ni par M. Maurice Heins (*les écoles au M. A. Esquisse historique*).

4) Robert de Lison, l'auteur de la XII[e] br., s'intitule également *mestres* : « c'est-à-dire qu'il a fait des études ecclésiastiques » (Ernest Martin, *Observations* p. 72). Dans cette branche également, l'auteur parodie la messe et les débats scolaires.

Digitized by Google

qui, par contre, est absolument concluant, c'est que les comtes de Flandre eux-mêmes désignaient les titulaires de cet office. Le supérieur de Ste-Pharaïlde était en même temps chapelain particulier du comte [1]. L'église de Ste-Pharaïlde était, du reste, située à l'intérieur du bourg comtal, à côté du chateau des comtes (*s'Gravensteen*). Or, il suffit d'avoir lu le poème pour s'assurer qu'il était de toute impossibilité que l'auteur de l'*Ysengrinus* entretînt de bonnes relations avec Thierry d'Alsace. Les attaques personnelles contre le pape, la manière dont Nivardus parle de la deuxième croisade, dans laquelle Thierry se distingua tout particulièrement, sa colère à l'idée que l'on commençât, en 1152, une nouvelle croisade : tout cela devait l'éloigner à tous les points de vue, d'un souverain pieux entre tous, protecteur des couvents, et champion zèlé de la croix.

En outre l'antipathie manifestée contre ce qui est germanique, et plus particulièrement contre ce qui est *allemand*, devait être fort peu du goût d'un seigneur allemand de naissance, resté allemand de cœur : Thierry vivait en effet dans l'intimité de l'empereur d'Allemagne [2].

Je ne serais même pas éloigné de croire que l'*Andegavus senex* dont il est question IV, 272, n'est que le beau-père de Thierry, Foulque d'Anjou, roi de Jerusalem depuis 1131,

---

1) Miræus *Op. diplomatica* t II, p. 974 : « Wilhelmus archiepiscopus Remensis concedit capitulo Ste-Pharaïldis Gandavi regimen scholarum totius oppidi gandavensis eiusque suburbio, Anno 1179. Philippus (Philippe d'Alsace)..... monstravit quod *olim*, quasi a primo ecclesiæ sanctæ Pharaïldis fundamento, quæ est in gandavensi oppido sita, *specialis est capella* Flandriæ comitis, scholæ prædicti oppidi assignatæ fuerunt uni canonicorum, ut nullus in eodem oppido sine illius assensu *cui a comite scholæ assignatæ* fuerunt, scholas regere et gubernare præsumeret.... (l'incendie a détruit ces chartes) tibi Symon scholas ab eodem comite illatas confirmamus ». Cette charte a été republiée par F. de Potter, *Petit Cartulaire de Gand*, n° 1 avec la fausse date 1178.

2) *Historia Pontificalis* Pertz XX p. 535. « Rex Conradus præfatum comitem (Thierry) habebat familiarem, tum quia *lingua Teutonicorum* utebatur, tum quia militibus habundabat præ ceteris Francis et regi militia destituto sæpe solatium faciebat ».

Digitized by Google

mort en 1142. Sibylle, sa fille, qui épousa Thierry, entraîna son mari dans des aventures en Palestine. Si cette hypothèse était exacte, ce serait une preuve de plus, que Nivardus n'était pas chapelain de Thierry, et, partant, n'était pas préposé par lui à l'instruction primaire du *pagus* de Gand [1].

L'hypothèse de M. Voigt doit donc être condamnée : Nivardus ne saurait être supérieur de Ste-Pharaïlde, et de plus j'ai essayé de démontrer qu'il ne faut pas chercher l'auteur à Gand, mais plutôt dans la Flandre française, son œuvre étant en tous points romane et non germanique. S'il fallait se décider pour une ville quelconque de cette région, nous prononcerions-nous pour Arras, la plus florissante d'entre elles? Grimm y plaçait la naissance de l'*Ysengrinus abbreviatus*; et cependant il nous semble qu'il faille plutôt se décider pour une autre localité.

La Flandre romane était, on le sait, divisée en trois diocèses : Thérouanne dépendait de l'évêque de St-Omer; Arras avait son évêque particulier; enfin Lille et la Flandre flamingante dépendaient de l'évêque de Tournai.

Or, M. Voigt, dans son *introduction*, nous dit qu'il ne saurait y avoir de doute que Nivardus n'habitât le diocèse de Reims à cause des pointes, des allusions à l'adresse de l'archevêque de Reims; il ne saurait y avoir non plus de doute, ajoute-il, que Nivardus ne dépendît de l'évêché de Tournai, à preuve les virulentes attaques à l'égard d'Anselme et son allusion à Gérard de Tournai.

Nous admettons volontiers l'exactitude de ce raisonnement, et dans ce cas une seule ville peut convenir, c'est Lille

1) Il n'y a pas de renseignements à tirer des chartes. Nous avons cité plus haut celle de 1179 qui nous apprend que les archives de Ste-Pharaïlde avaient disparu dans un incendie. Il existe une charte inédite de 1193 aux archives de la ville à Gand : elle est contresignée par un *magister Henricus* et un *magister Thomas*. Par cette charte, Marguerite confirme une donation de 56 mesures de terres situées à Samslacht, à l'église de Ste-Pharaïlde. Il y a également une charte inédite de Ste-Pharaïlde de 1190 aux archives de l'Etat à Gand concernant des dîmes à Lovendegem.

Digitized by Google

et son territoire. Remarquons qu'en 1147, Thierry d'Alsace avait fondé près de cette ville l'abbaye de Loos, et, en 1150, celle de Cisoing. De plus, en ce qui concerne l'*Ysengrinus*, la proximité de la frontière flamingante, la population mélangée et bilingue de Lille expliquent parfaitement comment un Lillois fasse preuve de certaines connaissances en fait de langue flamande. Remarquons-le, du reste, ce fut également à Lille que Jacquemard Gelée composa, vers 1288, son *Renart le Novel*, et, on se le rappellera, ce poème renferme également des mots, voire même des vers entiers en flamand.

Au surplus, ce n'est là qu'une hypothèse, qui attendra sa confirmation jusqu'au moment où l'on trouvera des données biographiques concernant Nivardus, autres que les conclusions à induire de certains passages de l'*Ysengrinus*.

Il est peu probable que l'auteur fût d'Arras, car il n'eût été donné à personne d'écrire impunément une œuvre aussi anticléricale dans une ville épiscopale. Les évêques d'Arras ont pendant tout le moyen âge réprimé l'hérésie avec vigueur; et les annales de l'inquisition religieuse nous les montrent à l'œuvre dès le début de l'histoire de Flandre, jusqu'au commencement de l'histoire moderne [1].

Pour nous, l'auteur de l'*Ysengrinus* est un clerc qui vivait à Lille, ou dans les environs de cette ville. Impressionné vivement par la fin désastreuse de la deuxième croisade, indigné à l'idée que l'on recommençât cette expédition, désolé de voir le souverain de la Flandre se mêler à ces aventures, il aura terminé, vers 1152 son poème satirique sur l'épopée animale, ne se faisant pas faute de parsemer son œuvre d'allusions ironiques et de railleries à l'égard de tous ceux qui ne pensaient pas comme lui.

Etait-il seul à se révolter contre le clergé romain dans la Flandre de 1150? Un document intéressant nous montre le contraire. Une lettre du pape Eugène III nous apprend que l'évêque d'Arras Godescalque s'est rendu à Rome, à la fin

1) P. Fredericq, *Corpus inquisitionis hereticæ pravitatis* (*passim*).

Digitized by Google

de 1152, et s'est plaint vivement des nombreux hérétiques qui se trouvaient dans son diocèse. Dans cette lettre, datée du 5 février 1153, le chef de la chrétienté rappelle au peuple d'Arras qu'il doit obéissance à son évêque [1].

L'œuvre de Nivardus peut donc, à certains égards, servir de commentaire à la bulle du pape, car ce qui était vrai pour le diocèse d'Arras, devait l'être également pour celui de Tournai. L'*Ysengrinus* a donc la valeur d'un document historique. Nous y retrouvons l'impression produite en Flandre par la deuxième croisade, et c'est avec raison que Wattenbach a mentionné le poème dans ses *Deutsche Geschichtsquellen* [2].

Après avoir essayé de recomposer la biographie de Nivardus, et avoir montré combien les rares indications à utiliser dans son œuvre, manquent de précision, il ne nous reste plus qu'à déterminer la place qui revient à l'*Ysengrinus* dans l'ensemble du cycle animal.

Nous pourrons nous dispenser de longues dissertations sur l'origine du *Roman de Renart*, étant donné le beau travail que M. Sudre vient de publier sur ce sujet [3]. Ce que nous dirions ferait donc double-emploi avec ce qui est imprimé ailleurs. Cependant, nous avons cru utile de nous étendre ici quelque peu sur des points qui nous mettent en désaccord avec le dernier historien de la légende de Renart. Nous le faisons d'autant plus volontiers que les divergences ne portent aucunement sur des questions de détail, mais sur les points les plus importants du développement de l'épopée.

M. L. Sudre a publié son livre pour montrer que les trouvères, qui ont traité la matière du *Renart*, ne se sont

1) P. Fredericq, *Ibidem*, n° 32, (Anno 1153).

2) 6me édit., t. II, p. 424.

3) Au moment de mettre sous presse, j'ai pris connaissance des deux premiers articles que M. G. Paris publie dans le *Journal des savants* sur l'origine du *Roman de Renart*. Il est trop tard pour introduire des changements dans mon texte, et m'étendre comme il le faudrait, sur les divers points, où un désaccord existe avec les pages qui suivent.

Digitized by Google

en aucune façon inspiré de Phèdre, ni du *Physiologus*, ni des recueils de fables ésopiques, ni, en général, d'une *source écrite* quelconque. Cette thèse est en contradiction formelle avec la théorie courante qui a supplanté le système de Grimm. Après avoir démontré que l'hypothèse d'une origine germanique pour l'épopée animale ne saurait se justifier, les critiques modernes ont admis que les trouvères français aient tout bonnement mis à contribution les sources écrites énumérées ci-dessus [1]. A l'encontre de ces idées, M. Sudre, sur les traces de M. G. Paris, a montré et définitivement prouvé que les trouvères ont puisé à la *source orale*, à la *tradition populaire*, et que même pour les apologues ésopiques insérés dans le *Roman de Renart*, tels que *Renart médecin*, *le Partage du Lion*, *Renart et le Corbeau*, *le Loup et la jument*, ce n'est point aux fabulistes que les trouvères les ont empruntés. La chose était inutile : Phèdre étant au X^e^ s., et déjà depuis des siècles la base de l'enseignement du latin, ainsi qu'un auteur commenté dans toutes les écoles de cloître, nombre de ses fables étaient tombées dans le domaine public. Elles faisaient partie du *folklore* du X^e^ s., et avaient même comme telles subi des transformations.

Les trouvères n'avaient donc pas à consulter Phèdre, le *Physiologus*, le *Romulus*, etc., pour se procurer des aventures où Renart et Isengrin joueraient un rôle : la tradition populaire les leur fournissait ; c'est à elle qu'ils ont eu recours.

Mais là où nous émettrons des doutes, c'est lorsque M. Sudre essaie d'établir que les diverses branches du

---

1) Le premier qui, en Allemagne, ait attaqué de front la théorie de Grimm est M. Wilh. Scherer en 1865 (et non 1866, comme écrit M. G. Paris, *ibid.*), dans deux articles publiés dans les *Preussische Jahrbücher*, t. 14, 15 et 16, sur Jacob Grimm ; tirage à part 1865 (168 p.). Nous y lisons : « Il (Grimm) prit pour un produit créé d'une manière irraisonnée par une force naturelle, ce qui est le produit d'un travail artistique raisonné et attribua à la *tradition inconsciente* une œuvre dont nous pouvons suivre l'origine et le développement avec les yeux de l'histoire ».

Digitized by Google

Renart n'ont eu primitivement d'autre but, que d'amuser le public : en conséquence à leur origine, ces contes ne renfermeraient *aucune portée satirique*.

Voici comment l'auteur en est arrivé à formuler de pareilles conclusions : L'*apologue*, nous dit-il, tel qu'on le recueille dans la bouche du peuple, n'a d'autre but que d'amuser et de divertir. Ce n'est que très postérieurement que les *fabulistes* ont songé à accoler une *morale* aux récits qu'ils faisaient : Cela s'est notamment passé ainsi avec les fables ésopiques — tout le monde le reconnaît. A plus forte raison faut-il écarter l'idée, qu'il y aurait un élément *satirique* dans l'apologue primitif. Or, ce que M. Sudre constate, à bon droit, pour la fable proprement dite, il veut nous le faire accepter pour les aventures du Renart : Toute idée morale et satirique y aurait primitivement fait défaut, et ce serait dans une seconde période du développement seulement que des trouvères, dénaturant l'idée première, l'aurait introduite.

Pour examiner ce point d'une importance capitale, à savoir si la satire n'est qu'un élément adventice dans le *Roman du Renart*, nous sommes obligés de remonter à l'origine même de la légende, à la genèse de l'épopée. Or, ici encore, nous ne saurions partager certaines idées émises par M. Sudre.

Pour lui, en effet, l'idée-mère du cycle est la glorification de la malice, de la ruse du goupil. L'idée de faire jouer au loup Isengrin un rôle personnel et propre, ne serait venue que postérieurement aux trouvères : « Pendant que certains trouvères mettaient tous leurs efforts à diversifier une scène unique et se copiaient les uns les autres sous prétexte de variété, d'autres, moins bien inspirés encore, *oubliant que l'idée-mère du cycle* était la glorification de la malice du goupil et que, quelque fût l'origine et le fond *des histoires qu'ils ajoutaient*, ils devaient les rattacher à ce point de vue, introduisirent des récits où le goupil ne tenait aucun rôle et dont le loup, l'ours, le héron étaient les acteurs principaux. Ainsi l'*estoire* primitive qui n'admettait comme personnages

Digitized by Google

fondamentaux que Renart et Isengrin, autour desquels les autres bêtes n'agissaient que comme acteurs secondaires ou comme comparses, tendait à se subdiviser en autant d'*estoires* distinctes qu'il y avait d'animaux; chacun aurait eu sa tradition spéciale, et, la faveur du public aidant, la collection des contes de *Renart* menaçait de devenir un vaste déversoir où se seraient engouffrées pêle-mêle, toutes sortes d'histoires d'animaux, disparates et hétérogènes [1] ».

Si l'auteur était parvenu à démontrer ce qu'il avance ici, il aurait bouleversé les idées ayant cours aujourd'hui sur l'origine de l'épopée animale.

En effet, déjà Wackernagel [2] avait montré que l'idée-mère du cycle était le *moniage du loup*, c'est-à-dire l'idée de représenter le moine vorace, fainéant, hypocrite sous les traits du loup. D'où provient cette fiction?

Depuis le travail de M. K. Müllenhof [3], les savants allemands se sont plus à faire ressortir l'importance extraordinaire d'un texte de la Bible : «*Attendite a falsis prophetis, qui veniunt ad vos in vestimentis ovium, intrinsecus autem sunt* LUPI RAPACES; *a fructibus eorum cognoscetis eos* [4] ». Tel est, d'après eux, le thème sur lequel les clercs auraient brodé, et d'où, en fin de compte, serait sortie l'épopée satirique animale. A notre avis, c'est là une singulière exagération. L'origine du cycle animal peut parfaitement s'expliquer sans cette comparaison biblique.

Le fond des récits du *Renart* est évidemment constitué par les apologues ésopiques. Ceci, toutefois, n'explique pas comment on en soit venu à personnifier certains animaux, comment le loup, le renard, l'ours, l'âne, le blaireau et d'autres encore aient reçu des noms d'hommes. Une hypothèse qui consisterait à attribuer cette innovation à un personnage quelconque, à un poète de génie dont le nom et le souvenir

1) L. Sudre, *R. de R.*, p. 31.
2) *Kleine Schriften*, II, 270.
3) *Zeitschrift für D. Alterthum*, 1874, t. 18, *in fine*.
4) Math. X, 16.

Digitized by Google

même auraient disparu, serait, à notre sens, condamnée d'avance, parce que le fait en question doit s'être passé vers le XI[e] s., et qu'à cette époque toute force créatrice semble résider exclusivement chez le peuple, chez la masse. Adopter pareil système, c'est prêter à un poète un caractère d'individualité artistique, qui fait complètement défaut aux primitifs de la littérature du moyen âge.

Il est aujourd'hui unanimement reçu que c'est dans les cloîtres qu'il faut chercher la genèse du cycle animal. Mais comment celui-ci y est-il né?

Pour comprendre comment le *Renart* a pu se développer dans ce milieu, il faut se rendre compte de la vie intense qui y régnait même au point de vue littéraire. Au X[e] siècle, ne voyons-nous pas Hrotsvitha créer un théâtre pour satisfaire aux besoins du couvent de Gandersheim? N'oublions pas que les moines seuls s'occupaient d'instruction publique. Eux seuls nous ont conservé les classiques latins. Or, nous avons des textes qui nous montrent que, entre autres passe-temps littéraires, on s'amusait dans les couvents à *dramatiser* les fables ésopiques, à mettre en scène le loup éconduit et trompé par le goupil[1]. Sans doute, ces représentations fournirent l'occasion de se moquer des travers d'un membre de la communauté, de censurer certains de ses actes, de ses paroles, de critiquer son ambition ou son manque d'énergie.

De là à personnifier les animaux, il n'y a qu'un pas: On leur prêtait des travers humains, on fut amené à leur prêter des noms d'hommes. Ce point est capital pour le développement du cycle.

Il semble que, parmi les apologues ésopiques, il en fut qui jouirent d'une faveur particulière. C'étaient précisement ceux où le loup se trouvait en scène; on s'habitua à représenter sous son masque l'abbé ou le moine, qui se distinguait par la dissimulation, la rapacité, la gloutonnerie. Dès le début, le

1) Froumond de Tegernsee. cf. Pez *thesaurus* V, 1. 184; Mone, *Anzeiger*, V. 443; Wolf, *Ueber die Lais*, p. 239.

Digitized by Google

loup nous apparaît avec les traits qui caractérisent l'Isengrin des siècles futurs : « faux docteur, qui se dit sans cesse exténué par les rigueurs du jeûne, casuiste consommé quand il se trouve en face d'une chaire appétissante, il est le type hideux de l'hypocrisie religieuse. [1] »

Cette idée, nous la retrouvons dans un nombre considérable de centons latins, de fables, d'apologues, de récits du X[e] et XI[e] s. et cette littérature est, sans conteste, de provenance monacale. Ce fait seul doit déjà nous indiquer dans quel sens il faut chercher pour résoudre la question des origines qui se pose à nous.

Comment se fait-il que l'on se soit déterminé pour les noms d'*Isengrin*, *Renart*, *Brun*, *Grimbert* etc. plutôt que pour d'autres ? C'est ce que nous ne saurons peut-être jamais. Toujours est-il qu'il est bien démontré aujourd'hui que l'on ne comprenait plus le sens étymologique de ces vocables, lorsque, vers le XI[e] s., dans le Nord de la France, on songea à en décorer certains animaux. Il est sûr également qu'au X[e] s., en Allemagne, ces noms n'avaient aucune portée satirique, puisque nous retrouvons, entre autres, un évêque *Ysengrimus* à Ratisbonne de 930 à 941 [2].

En attendant qu'un heureux hasard vienne élucider cette dernière difficulté, et nous apporter le clef de l'énigme, la question même de l'origine est susceptible d'une solution.

Pour nous, l'origine du cycle animal est en quelque sorte analogue à celle de l'épopée historique. Ce cycle nous conserve le souvenir des compétitions, des querelles intestines qui divisèrent les cloîtres au XI[e] s. On se sert aujourd'hui volontiers de la formule suivante pour expliquer la genèse de l'épopée historique : de même que dans toute réaction chimique se produit un dégagement de chaleur, de même dans tout choc entre les masses populaires, dans toute lutte entre les peuples se produit un dégagement de poésie.

---

1) M. Sudre *R. de R.*
2) Gams, *Series episcopum.*

Digitized by Google

Ce dégagement de poésie a eu lieu également dans les couvents du Nord de la France. Seulement, comme les luttes qui s'y passèrent, n'avaient rien d'héroïque, il n'en est point sorti de *sagas* historiques pouvant donner naissance à l'épopée guerrière. C'est une *épopée satirique* qui en est résultée.

Confinée primitivement dans les cloîtres, l'idée d'individualiser les animaux s'est introduite petit à petit dans le peuple. Sitôt que le héros de l'apologue ésopique n'était plus une bête quelconque, mais la personnification des vertus et défauts de l'animal, les fables populaires sont devenues, selon la belle expression de Fauriel, des *fables épiques*, c'est-à-dire des fables susceptibles de se juxtaposer, de former un récit continu, un tout, une épopée.

Les idées exprimées ci-dessus s'éloignent beaucoup de celles de M. Sudre. Ce savant n'a pas attaché la moindre importance à la *personnification* des animaux, sinon il n'aurait pas jugé nécessaire de s'excuser vis-à-vis de son pays, de lui enlever l'honneur d'avoir créé le *Roman de Renart*. Cette personnification sans laquelle celui-ci n'aurait pu naître, s'est faite en France; c'est donc ce pays seul qui peut revendiquer comme sienne l'épopée animale.

M. Sudre a également considéré comme d'importance secondaire le rôle primitif du loup. Sur tous ces points, il s'est écarté de la tradition reçue, et n'a aucunement démontré l'avoir fait à bon droit [1]. Il y a quelques années, l'auteur n'avait pas cette opinion sur le rôle d'Isengrin [2]; et aujourd'hui encore il est telle page qui porte l'empreinte de ses idées antérieures. Ainsi, à propos du *Pèlerinage de Renart*, nous lisons : « Pour se rendre compte (comment l'idée du pèlerinage s'est introduite dans le conte de la *ligue des faibles*), il faut remonter aux *origines les plus lointaines* de

1) J'en trouve la preuve dans le fait même que M. G. Paris juge bon de revenir sur ces questions dans une série d'articles que publie le *Journal des savants*.

2) Cf. *Romania* XVII.

Digitized by Google

l'épopée animale savante, c'est-à-dire de celle qui peu à peu s'est formée dans les cloîtres. On a pu remarquer la place que tient le loup dans les petits poèmes ou dans les apologues composés par les moines dès le X^e s. Sans cesse, *il y apparaît comme protagoniste* des scènes d'animaux : un grand nombre des centons de la *Fecunda Ratis* d'Egbert de Liège lui sont consacrés; il est le principal héros de l'*Ecbasis*; c'est lui qui donne son nom au *Sacerdos et lupus*, au *Luparius*, et bien que l'œuvre de Nivardus soit en grande partie imitée des poèmes français, elle porte pour titre *Ysengrimus*, et, de fait, tout l'ensemble du récit est combiné de façon à être un vaste tableau de la stupidité du loup, depuis sa première rencontre malheureuse avec le goupil jusqu'au massacre de son corps déchiré par la truie Salaura et toute sa famille [1] ».

Tout ceci est fort juste; mais nous ne voyons pas comment cela cadre avec les idées générales du livre. Il semble qu'il y ait là une contradition flagrante. Si le rôle du loup est tel que l'auteur le dépeint ici, il aurait fallu l'indiquer et insister longuement sur son importance dans le chapitre consacré à Isengrin [2]. Or, rien de tout cela ne s'y trouve. Bien au contraire, M. Sudre ne manque pas d'insister sur le caractère très récent des contes qui se rapportent au loup. A propos des aventures d'*Isengrin et la Jument* et d'*Isengrin et les béliers*, nous lisons : « Comme la précédente, ces aventures sont d'une venue tardive dans la collection; elles font partie du petit groupe des morceaux additionnels, derniers produits du cycle à son déclin, enfants de sa vieillesse, dont les uns par la déplorable médiocrité de leur forme, les autres, par l'étrangeté et l'exotisme de leur sujet, attestent l'épuisement de ses forces et ses tentatives pour reprendre une nouvelle vigueur » [3]. Notez qu'il s'agit ici des deux aventures qui se retrouvent également dans

1) *R. de R.* p. 220.
2) p. 324-339.
3) *R. de R.* p. 333.

Digitized by Google

l'*Ysengrinus*, donc vers 1150, bien avant les premières branches françaises qui nous sont parvenues; et ces aventures seraient censées être *d'une venue tardive dans le cycle!* De ces idées, à notre sens, radicalement fausses, résulte tout d'abord que le chapitre du loup est à refaire dans l'ouvrage de M. Sudre; il y a place encore pour une monographie d'Isengrin, qui restituerait au héros la part qui lui revient légitimement dans l'épopée.

Et ce qui montre bien l'importance immense qu'avait Isengrin au début du cycle, ce ne sont pas seulement les poèmes, apologues et centons latins, c'est également le premier texte qui fasse mention des épithètes des animaux. Guibert de Nogent nous dit qu'en 1112 l'évêque de Laon, Gaudri, ou bien Teudegald, son meurtrier, avait reçu le surnom d'*Ysengrinus* : « *Sic enim aliqui solent appelare lupos* ». Il n'est point question ici de Renart.

Il y a plus : au commencement du XIII[e] s., pendant l'absence de Baudouin de Constantinople, des dissensions éclatèrent en Flandre [1]. L'un des deux partis en lutte reçut le surnom d'*Ysengrins*. Son centre, d'après Philippe Mousket, était à Ypres :

Viers Ipre
En cele tière des *Yngrins*
Qui haioient les *Blavotins*.
v. 20784.

Le nom Isengrin avait donc pénétré chez les populations flamandes en 1207, alors que le parti adverse se nommait les *Blavotins* (*Blauwvoeten*), c'est-à-dire semble n'avoir pas connu le vocable *Renart*, et avoir pris un synonyme pour le goupil [2]. Vers 1250 seulement, nous verrons pour la première

1) Lambert d'Ardre et *Hist. Monast. Vicomensis* (*Ampl. Coll* VI, p. 303 et Pertz, t. XXIV).

2) Kervyn, *Hist. de Flandre* II, 156 : « Blauvoets, selon d'autres, était synonyme de Renart et c'était peut-être par quelque rapprochement *fondé sur les sagas du Nord,* qu'ils donnaient à ceux qui s'étaient ralliés au pouvoir supérieur des comtes, la dénomination de loups ou Isengrins.» On l'a vu par ce qui précède, les sagas du Nord n'ont que faire ici.

Digitized by Google

fois, le nom de *Reinaert* apparaître en terre flamingante, les aventures de Renart, nous dit Willem, n'ayant jamais été traduites antérieurement :

> Hem vernoide so haerde
> Dat davonturen van Reinaerde
> In 't dietsche onghemaket bleven.
> v. 3, édit. Martin.

Il a dû nécessairement se produire un moment dans l'histoire du cycle animal, où Isengrin et Renart avaient une importance égale. Ceci semble s'être passé vers le milieu du XII^e^ s. Une lutte s'est alors engagée pour l'hégémonie, lutte historique cette fois, puisque nous pouvons en retracer les péripéties plus ou moins exactement à l'aide des matériaux fournis par l'histoire littéraire : ce fut Renart qui l'emporta, grâce à l'énorme influence accordée par la tradition populaire à une fable ésopique, celle du *Lion malade* ou *Renart médecin*. Le roi des animaux, selon Phèdre, est tombé malade; les bêtes se rendent toutes à la cour, avec l'intention de le soulager de son mal. Le renard seul est absent. Le loup, ennemi juré du renard, profite de cette circonstance pour dire le plus grand mal de son adversaire; mais ce dernier prévenu par quelque camarade, se présente à la cour, sauve le roi, et trouve moyen de se venger du loup, en prescrivant au lion de se revêtir de la peau de celui-ci. Tel est, en résumé, ce conte, qui, par diverses transformations, a donné naissance à la branche du *Plaid*.

Cette découverte est due à M. Sudre. C'est un point définitivement acquis dans l'histoire du *Roman*. Le motif de la *maladie du lion* a disparu; si les animaux se rendent tous à la cour, c'est que le lion veut tenir un lit de Justice. La querelle entre le loup et le renard s'est maintenue dans la branche I. Renart trouve moyen de se venger de son adversaire, mais par d'autres moyens que la perte d'une peau. Par la suite, la faveur populaire transforma peu à peu l'apologue, et le *Plaid* devint le récit du triomphe de Renart, qui par sa ruse finit par l'emporter sur tous les animaux et même sur leur roi.

Digitized by Google

La fable de *Renart médecin*, à laquelle était réservée une si haute destinée, est déjà le point culminant du *Reinhart* allemand. C'est l'épisode final; Renart empoisonna le lion, « et tous les animaux proclamèrent sa puisance ». C'est aussi le point culminant de l'*Ysengrinus* : nous y reviendrons par la suite. Une observation encore.

Par le lent travail qu'effectuèrent les trouvères, tout devait se ramener dans le cycle animal autour d'un même personnage. Une évolution analogue s'est produite dans les épopées nationales. Là où régnait la diversité, on a tenté de tout grouper autour de certains héros; divers poèmes ont été ainsi reliés entre eux. De même pour la légende de Renart : des épisodes, dans lesquels celui-ci ne joue aucun rôle, ont été insérés dans le *Roman* : c'est notamment le cas pour les branches 18, 19, 20, 21, 26.

Il serait cependant faux de soutenir que celles-ci soient des inventions postérieures. Au contraire, elles appartiennent à la plus ancienne période du cycle animal, et témoignent du temps où le loup était le principal acteur dans cette grande épopée. Dans l'*Ysengrinus*, un travail diamétralement opposé a été fait; on y a inséré des apologues, tels que ceux de *Renart et le coq*, *le Cheval et la grue*, où Isengrin n'a rien à voir.

Cette identité entre le travail des cyclistes en ce qui concerne l'épopée héroïque et l'épopée animale, ne se borne pas à ces seuls faits. Les trouvères ayant accordé des *enfances* à Roland, à Guillaume d'Orange, à Rainouart, à Oger le Danois, à Renaud, ils firent de même pour Renart; du moins telle paraît être la portée de la branche XXIV qui se termine par ce vers :

Ce fu des *enfances Renart*
v. 311.

Si Isengrin l'avait emporté dans la lutte pour l'hégémonie, c'eût été lui qui aurait eu des *enfances*, et dont une branche nous aurait raconté la mort.

L'*Ysengrinus* nous ramène donc vers cette période où

Digitized by Google

la lutte entre les deux héros n'est pas terminée, et si notre poème avait exercé quelqu'influence sur les trouvères français, si ceux-ci l'avaient suivi dans la voie qu'il leur traçait, c'eût été en faveur d'Isengrin que la lutte se fût close.

Revenons-en à la satire dans l'épopée animale.

Partant de l'idée que la lutte entre Isengrin et Renart est l'idée-mère du cycle, M. Sudre a pu croire que la satire n'entrait primitivement pour rien dans l'œuvre. Il a pu écrire : « Pour nous, le *Roman de Renart* n'offre dans ses *éléments primordiaux* ni dans la plupart de ceux qui s'y sont successivement ajoutés un *caractère vraiment satirique* [1] ». L'auteur déclare que les trouvères qui ont introduit la satire dans le *Roman*, ont complètement changé sa portée : « Mais ces vues morales sont, on le voit, très clairsemées dans le *Roman de Renart*, et l'on peut dire que dans son histoire, la *satire n'est qu'un accident*, ou, si l'on aime mieux, la dernière phase de son évolution. C'est là encore et surtout le caractère qui le distingue bien nettement des imitations soit françaises, soit étrangères qu'il a suscitées et aussi du poème latin l'*Ysengrimus* qui, très ancien, quoique contemporain des plus anciennes branches et souvent inspiré par elles, *a un sens tout autre*, comme il a une constitution tout différente... Qu'est-ce qu'en effet que l'œuvre de Nivardus, sinon un pamphlet dont chaque vers respire la haine et le dégoût [2] ? »

Nous croyons qu'il n'y a pas lieu de s'écarter de l'opinion qu'on s'est faite aujourd'hui sur l'origine de l'épopée animale. Nous considérons l'allégorie du *loup-moine* comme l'idée-mère de l'œuvre; partant, cette fable étant éminemment satirique, nous croyons que la satire était la base même sur laquelle sont venus se greffer postérieurement des apologues ésopiques. Et, ce qui a contribué à corser la satire, c'est la

1) Sudre. *R. de R.* p. 21.
2) Sudre. *R. de R.* p. 35.

Digitized by Google

personnification dont furent dotés les animaux de la fable. Le *Roman de Renart*, œuvre très française, a été de prime-abord une aimable parodie de la société humaine. C'est l'avis des critiques allemands : M. Voigt parlant de ces contes « plein d'humour et de verve satirique, composés dans les cloîtres » [1], cite un passage de Kreyssig [2] : « Cet esprit critique et sûr, qui caractérise les Français dans toutes les circonstances de la vie pratique, et s'allie chez eux à une certaine *positivité* dans la pensée, les a toujours poussés *vers la satire*, et a fait naître chez eux un penchant à l'allégorie ».

D'ailleurs, ce qui démontre bien le côté satirique des contes de Renart dans la période primitive, c'est que précisément la première mention d'Isengrin n'est pas susceptible d'une autre interprétation. En effet, Guibert de Nogent, que nous citions précédemment, nous dit que ce fut le surnom de Gaudri ou de Teudegald. Or, on nous accordera volontiers que ce n'était là ni une épithète épique, ni une épithète lyrique : Qu'était-ce donc sinon une *épithète satirique?*

Nous ajoutons ici, pour terminer, que dans les premiers monuments du *Roman de Renart*, la satire ne jouait assurément qu'un rôle restreint. Le conte en lui-même attirait la plus grande part de l'attention. Nivardus a renforcé, il a même exagéré le côté satirique, et celui-ci a pris chez lui un rôle excessif qui fait grand tort à l'ensemble de l'œuvre. En agissant de la sorte, il n'a fait que développer un des éléments qui se trouvaient à l'état embryonnaire dans l'épopée antérieure.

Nous avons jusqu'ici essayé de montrer quelle lumière l'*Ysengrinus* apporte sur l'origine de l'épopée animale, tant au point de vue du rôle respectif des divers animaux, qu'au point de vue de l'idée satirique. Déjà antérieurement nous avons fait voir que le poète avait eu des branches françaises

---

1) *Intr.* p. 91.

2) *Geschichte der französische National-literatur*, 3me édit. p. 28.

Digitized by Google

sous les yeux. Il ne reste plus qu'à parler des transformations que l'auteur a fait subir à ces textes, à déterminer ce qui, dans le groupement et l'arrangement des fables, revient en propre à Nivardus, et ce qu'il doit à la tradition. La question est délicate, car il s'agit de reconstruire les branches françaises que nous ne possédons plus. M. Sudre a remarqué que les épisodes 8 et 9 (*Isengrin et la jument* et *Isengrin arpenteur*) se suivent également en français [1], et déjà M. Voigt avait vu que ces épisodes étaient reliés entre eux chez Odon [2].

M. Voigt [3] constate en outre que les épisodes de *Renart et le coq*, *Renart et la mésange* forment un tout en français (branche II) comme dans l'*Ysengrinus*, ainsi que dans le *Reinhart*, et le *Romulus*.

Mais il y a plus : les deux fables précitées (*Coq* et *Mésange*) précèdent, dans l'*Ysengrinus*, le *Moniage d'Isengrin*, *l'Adultère de Renart* et *Isengrin chassé du cloître*.

Même disposition dans le *Roman de Renart* : branche II, *Renart et le coq*, (v. 19-468) — *Renart et la mésange* (v. 469-664) — *L'adultère de Renart* (v. 1025 et s.) — (Le charretier et les poissons) — *Isengrin tonsuré* (br. III, 165-355). Comme aussi dans le *Reinhart*, quoique l'auteur ait intercalé de nombreux épisodes entre ces divers contes : n° 1. *Renart et le coq* — 2. *Renart et la mésange* — 5. *Adultère de Renart* [4] (v. 385-442) — n° 7. *Isengrin chassé du cloître* (v. 499-550) — n° 10. *Isengrin tonsuré* (v. 635-726).

On dirait donc que la trame du récit pour ces contes ait été conservée *grosso modo*, car ces concordances ne sauraient être fortuites.

En somme, nous pouvons donc répéter à propos de Nivardus, ce que M. Sudre dit en comparant le *Reinhart* et le *Roman de Renart* : « Tout ce qu'on peut donc sérieusement

1) Branche XX.
2) *Intr.* 87.
3) *Ibid.*
4) La scène est dédoublée comme en français : le Glichezâre y revient plus tard n° 14.

Digitized by Google

et vraisemblablement induire de la comparaison du *Reinhart* et du *Roman*, c'est qu'à l'époque où écrivit le Glichezâre, il s'était déjà introduit parmi les remanieurs des traditions pour l'arrangement des contes. Certains d'entre eux s'étaient, à la longue, groupés de manière à former un tout presque indissoluble » (p. 28).

Le groupement du Glichezâre (qui lui est assurément personnel), est le suivant : Il a d'abord mis son héros, Renart, en face des oiseaux (trois contes) ; puis en face des autres animaux; il l'a ensuite étudié dans son antagonisme avec le loup, et a terminé son œuvre par l'épisode de *Renart médecin* : avec cette différence, toutefois, qu'après avoir guéri le lion et s'être vengé du loup, il *empoisonne le roi* pour lui succéder. L'auteur a fait ressortir ainsi le triomphe final de la ruse et de l'adresse sur la force brutale.

Le groupement de Nivardus est tout autre.

Le poème débute par le *Partage du jambon*, le seul conte où, contrairement à la tradition générale du cycle, Renart soit dupé par le loup; en effet, Isengrin a dévoré à lui seul le butin, et quand Renart vient réclamer ce qui lui revient, il ne reçoit que la « hart ». Le volé, à bon droit, songe donc à se venger.

Suit l'*épisode de la pêche*, où Isengrin, par une ruse de son compère, se fait rouer de coups.

L'épisode 3, *Isengrin arpenteur*, est très mal relié à ce qui précède.

L'épisode 4, *Renart médecin*, l'est également, mais la colère d'Isengrin contre Renart, sa haine, son désir de le perdre auprès du roi, s'expliquent pourtant très bien par tous les épisodes antérieurs. Isengrin, en fin de cause, est donc obligé d'abandonner sa peau au lion.

Ici, une interruption dans le récit; pour distraire le roi convalescent, Brun donne lecture d'un poème, qui contient 3 épisodes : 1° *le Pèlerinage*, 2° *Renart et les oiseaux*, 3° *le moniage d'Isengrin*. J'ai fait voir antérieurement que ce poème était probablement la traduction assez littérale de

Digitized by Google

branches françaises, et montré de plus que les épisodes de *Renart et du coq* n'avaient rien à faire dans un poème sur Isengrin.

Le récit reprend donc au moment où Isengrin, dépouillé de sa peau, s'adresse à divers animaux pour que ceux-ci lui prêtassent la leur. Episode 8, *Isengrin et l'étalon*. Il va d'abord trouver le cheval. Mal lui en prend.

Episode 9, il s'adresse au bélier (dédoublement d'*Isengrin arpenteur*); même résultat.

Suit l'épisode 10, le *Partage du butin*. Singulière inconséquence! Nivardus perd momentanément de vue qu'Isengrin est dépouillé de sa peau. Le lion pour se venger du loup qui n'a pas bien fait le partage à son avis, lui donne un coup de griffe, et lui enlève *une lanière de la peau*. Isengrin oublie qu'il a toutes les raisons du monde pour se méfier de Renart, et le voilà partant en chasse avec le lion et son mortel ennemi. Et, chose curieuse, en *français*, Isengrin hésite à partir; il n'a pas confiance, dit-il, en Renart. Cette transition si nécessaire n'existe pas en latin! Et l'on ne conçoit pas comment Nivardus n'a pas été choqué par ce manque de logique : la seule explication plausible, c'est que le poète aura trouvé reliés dans son original l'*épisode du bélier* et *le Partage de la proie* et qu'il désirait ne pas supprimer ce dernier conte.

Après le *Partage*, qui interrompt, d'une façon malencontreuse la suite du récit, Isengrin reprend ses recherches. Pour se faire une peau neuve, il s'adresse (épisode 11) à l'âne, qui le conduit à un piège.

Enfin (épisode 12) Isengrin s'adresse à la truie et celle-ci trouve moyen d'ameuter toute sa famille; le loup est dévoré par les pourceaux, de même que Mahomet, selon cette légende du moyen âge, qu'Hildebert a mise en vers au XII^{e} s.

Comme on le voit par ce résumé, c'est la fable de *Renart médecin*, qui est ici le centre de l'action; elle sert à relier entre eux les divers contes de la fin du poème, sauf le *Partage du butin*.

Cette façon de présenter les choses est assurément

Digitized by Google

personnelle à Nivardus : elle ne manque pas d'ingéniosité, et permet de grouper en un seul tout, les quatre aventures dans lesquelles Isengrin s'adresse, pour obtenir leur peau, à divers animaux qui tous se vengent d'une façon différente.

Nous ne pouvons donc que faire notre l'appréciation de M. Sudre sur le Glichezâre, et l'appliquer à Nivardus lui-même : « Ces branches indépendantes, qu'il trouva en vogue, il les combina avec une grande habileté, de manière à en faire un poème régulier. Voilà son principal mérite : il ne fut pas seulement un traducteur, il fut aussi un remanieur ou plutôt un arrangeur de beaucoup de talent [1] ».

Il n'est pas douteux que si les trouvères français avaient connu l'œuvre de Nivardus, ils lui eûssent emprunté beaucoup, notamment en ce qui concerne certaines transitions appropriées et justes pour relier les diverses branches, travail qui dans le *Roman* français a été fait on ne peut plus maladroitement. A notre avis, l'*Ysengrinus* qui ne nous est, du reste, connu que par des manuscrits flamands, n'a guère pénétré en France, ou, du moins, n'y a exercé aucune influence. Dans un chapitre précédent, nous avons soutenu, d'accord en cela avec M. Sudre, qu'aucune branche française ne devait quoi que ce fût au poème latin.

Nous nous séparons donc du critique lorsqu'il écrit : « Au XII s. et *peut-être à l'imitation de l'Ysengrinus*... certains clercs s'avisèrent de réunir quelques-uns des contes français et *de rattacher ces rameaux jusqu'alors épars* à un petit nombre de branches [2] ». Déjà avant 1150, comme je l'ai montré, cette réunion avait été faite; et les trouvères français qui, d'après la thèse même de M. Sudre, n'ont eu recours directement ni à Phèdre, ni au *Romulus*, ni à Odon, se seront encore bien moins avisés d'aller compulser un poème latin d'environ sept mille vers, d'une lecture relativement pénible. Car, il faut bien le dire, l'*Ysengrinus* est d'une

1) *R. de R.*, p. 29.
2) *ibid.* p. 28.

Digitized by Google

valeur bien inférieure au *Reinaert* flamand. Nous avons signalé certains défauts dans la composition du poème : il en est de plus graves. Nous ne pouvons nous rendre exactement compte des branches françaises que Nivardus a eues sous les yeux ; toutefois ces récits, cela est certain, étaient plus concis que ceux qui nous sont parvenus, les remanieurs des XII^e^ et XIII^e^ s. ayant l'habitude de délayer les épisodes auxquels ils touchaient. Or, l'*Ysengrinus* est encore d'une longueur démesurée, quand on le compare à nos branches françaises. Mais, ce qui fait surtout tort à l'œuvre, c'est que Nivardus s'est complu à introduire partout des dialogues, tandis que, dans le *Roman*, le trouvère se borne à raconter, à exposer. Dans chaque épisode il nous montre les animaux s'apostrophant, s'adressant l'un à l'autre des discours qui ne veulent pas finir : le poète a la manie du dialogue. Et l'on conçoit combien celui-ci est déplacé dans les contes de Renart qui exigent une narration vive et un exposé net des mésaventures du loup plutôt que de longues dissertations ou digressions oratoires.

M. Voigt s'est, nous semble-t-il, singulièrement trompé sur la valeur littéraire de l'œuvre qu'il éditait, et, avec raison, a été repris par M. G. Paris. « Dans cette œuvre », nous dit ce dernier, « paraissent se produire des inventions nouvelles assez peu heureuses [1] ».

Néanmoins, malgré ses défauts, l'*Ysengrinus* demeure un poème intéressant au premier chef, tout d'abord, parce que l'œuvre est vivante : les allusions historiques, qu'elle renferme, le côté satirique, l'exposé très personnel de Nivardus en rendent la lecture plus attrayante. L'auteur n'est pas un de ces clercs qui ne mettent rien du leur dans une composition. Quand Nivardus imite, il suit toujours de loin son modèle. Dans son latin même, le poète fait preuve d'une connaissance approfondie de l'antiquité. Jamais il ne se laisse aller jusqu'à transcrire littéralement un seul vers. On peut

1) *Manuel*, § 82. v. également *Revue critique*, 1883.

Digitized by Google

voir dans M. Voigt la longue liste de ses réminiscences classiques : c'est surtout Ovide qu'il connaît, mais il ne lui emprunte rien servilement [1].

Les classiques ne sont pas seuls à lui inspirer de l'intérêt : il a lu les œuvres de ses contemporains; il connaît Sigebert de Gembloux ainsi que Blitéron. Il imite Hildebert du Mans à la fin de son poème. Nivardus n'apprécie pas seulement la littérature des clercs, il montre qu'il n'a pas négligé les œuvres romanes récentes. Vers 1150, les romans du cycle d'Arthur commencèrent à se répandre sur le continent, et notre poète y fait allusion, lorsqu'il écrit *affirmant Brittones*, VI. 191, « *ainsi disent les Bretons* », pour marquer qu'il s'agit d'un mensonge.

C'est précisément parce qu'il se tient si près du peuple, et qu'il cherche ses inspirations dans le milieu qui l'entoure, que Nivardus occupe une place hors ligne dans la littérature latine de son époque. Non content de citer nombre de proverbes et d'expressions populaires, il nous dit les préjugés qui avaient cours de son temps, et nous apporte ainsi sa contribution au folklore du XII[e] s.

Citons, pour terminer, quelques exemples.

Pour protéger les maisons contre les mauvais esprits, on plaçait sur le faîte des crânes de chevaux, préjugé qui subsiste encore dans certaines parties de l'Allemagne [2] — (V, 1099).

---

1) V. p. 70 sq. Dans son compte-rendu (*Rev. Critiq.* 1883) M. G. Paris écrit : M. Voigt signale que surtout Ovide a servi de modèle. A tout seigneur, tout honneur : c'est Grimm le premier qui s'est aperçu de l'imitation en parlant de l'*Isengr. abbrev.* qu'il prenait pour l'original (*R. F.* p. 65) : « Der dichter scheint unter der classikern vorzüglich Ovid gelesen zu haben ».

2) Prof. Petersen de Hambourg, *Die Pferdeköpfe auf den Bauernhäusern besonders in W. Deutschland, Kiel 1860.* Rudorff. (*Archif des Vereins für Geschichte und Alterhümer der Herzogthümer Bremen und Werden,* t I, p. 1862). *Die Pferdeköpfe an der herdrähmen und Giebeln der Niedersächsischen Bauerhäusern*, et note supplément. t II, p. 300.

V. en outre E. H. Meyer, *Germanische Mythologie* 1891 : « Wie Drachen und Stierköpfe (§ 135, 141) wehren Pferdeköpfe Unheil ab, und sind daher *in natura* oder geschnitzt, über dem Stall, unterm Kopfkissen auf dem Dache, einem Pfalh an den 4 Ackerenden angebracht. »

Digitized by Google

Le vers V, 855, *Te Deum rapitur* n'avait été compris ni par Mone, ni par Grimm parce qu'il s'agit, comme M. Voigt le montre par le contexte, d'une cloche qui s'appelait *Te Deum*, et que l'on se mit à sonner : Au XII[e] s. on ne trouve pas d'autre trace d'une cloche de son nom.

Au l. V également, quand Isengrin se retire au couvent du Mont Blandin, au lieu de *Dominus vobiscum*, il crie *Cominus! Ovis! cum!* tout comme s'il disait « *viens* » en flamand; et Nivardus ajoute :

Dumque docent « amèn » quasi græcum accentuat agne.

Ici le poète se moque de la prononciation du clergé germanique àmen, avec accent sur la première syllabe, tandis que, d'après lui, il faut prononcer comme en grec amèn.

Toujours dans ce même épisode, nous signalons un dernier fait. Le papier n'existant pas au XII[e] s., ou étant un article de luxe, ne pouvait servir à certains usages que nous en faisons couramment aujourd'hui. Or, il résulte du passage déjà cité à propos de *ganga* (*cloaca*), que l'on avait à sa disposition un petit pot avec du foin (*feniferum fictile*) [1]. Isengrin désire voir les moines, ses compagnons, prendre d'autres habitudes; il veut leur faire manger de la viande crue, et cherche à leur persuader que la toison des brebis, étant très douce au toucher, pourrait avantageusement remplacer le foin.

Notez également le passage VII, 100 s. qui nous montre Nivardus au courant de la théorie musicale de son temps.

Citons, comme curiosité, cette ingénieuse réponse du coq auquel Renart montre la charte de paix, pour le faire descendre de son arbre :

Laïcus, ut nosti, sum gallus, nescio cartas
Inspicere, et *quædam falsa sigilla ferunt.*

Tout ceci nous montre jusqu'à quel point notre poème diffère des autres œuvres latines du moyen âge. Sans doute, il est des poètes qui ont fait preuve d'un talent plus grand

1) Nigellus, *Speculum stultitiæ.*

Digitized by Google

de versificateur, il en est dont l'œuvre dénote une connaissance plus profonde de l'antiquité classique : l'auteur du *Ligurinus* (XII[e] s.) est de ce nombre. Mais pas un ne surpasse Nivardus dans les qualités maîtresses de son *Isengrinus* : il est à la tête du mouvement littéraire belge du XII[e] s., des Blitéron, Petrus Pictor, Wilhelmus Canonicus, auteur du *de Symonia* [1], d'Evrard de Béthune, auteur du *Græcismus* [2], pour ne citer qu'eux.

Dans un siècle plus éclairé, Nivardus se fût fait un véritable renom, et ses contemporains nous eussent transmis bien des particularités sur sa vie. Pour nous, ce poète ne reste qu'un inconnu; il ne fait, au surplus, que partager en cela le sort de Henri le Glichezâre, de Pierre de S[t] Cloud, de Willem l'auteur du *Madoc*. Il semble que la tendance anticléricale, l'esprit frondeur, qui caractérise tous ceux qui s'occupèrent de la satire animale, leur ait fait un tort irréparable en leur aliénant les moines, qui, au moyen âge, avaient pour ainsi dire le monopole de l'histoire.

---

1) Ce poème se trouve dans le ms. *liber Floridus*; il manque dans le ms. de Gand.

2) Cité encore par Rabelais; M. Wauters, (*Biogr. nat.*) où le *Laborinthus*, œuvre d'Evrard l'Allemand, lui est encore attribué erronément (v. compt. rend. *Acad. Inscrip. Paris* 2 sér. t VI, 1870).

Digitized by Google

CHAPITRE VI.

—

LE TEXTE DE L'YSENGRINUS.

Après avoir étudié l'époque à laquelle l'*Ysengrinus* a été composé, ses sources et sa provenance, après avoir essayé de recomposer la biographie de Nivardus, nous pourrions considérer comme entièrement rempli le cadre que nous nous étions tracé au début de ce travail. Il ne saurait être question ici de refaire une étude approfondie du texte, d'examiner la valeur respective des ms., les fautes qu'ils contiennent. Nous n'avons qu'à renvoyer à l'étude magistrale de M. Voigt, et nous doutons fort qu'un éditeur postérieur trouve à changer grand chose aux conclusions formulées par le savant allemand. Nous croyons cependant bien faire, en consignant ici quelques observations de moindre importance : nous aurions difficilement pu les ranger sous une autre rubrique. Les auteurs subséquents en feront sans doute leur profit.

Tout d'abord, en ce qui concerne le titre, M. Voigt écrit : *Ysengrimus*, ayant constaté que le loup est bien le héros de l'épopée, et que le titre *Reinardus Vulpes* de Mone, était injustifiable. Du reste, partout où le poème est cité, c'est toujours Isengrin qui occupe la première place.

On a, sans doute, remarqué que nous écrivons toujours *Ysengrinus*. C'est que nous considérons la forme en *mus* comme impossible en Flandre au XII[e] s. Même le *Reinaert*, qui date d'environ 1250, a la forme *Isengrin*. Il est vrai que le fragment de Darmstadt porte *Ysengrim*, rimant avec

Digitized by Google

pelgrim. Mais l'éditeur du fragment, M. E. Martin [1], fait observer avec beaucoup de raison, que ce ms. est de provenance *brabançonne;* le nom du loup a été altéré, comme il l'est chez d'autres auteurs brabançons, ainsi chez Jan van Boendale (*Lekenspieghel*, 3, 15, 189 et s.), nous trouvons *Isengrime* rimant avec *rime*. La forme *Ysengrinus* a été conservée dans la traduction brugeoise du *Reinaert* [2] au XIII s. Pour notre poème tous les manuscrits écrivent *Ysengrinus* ou *Isengrinus*, sauf deux : A (le ms. de St-Trond auj. à Liège) et f. (ms. de Gand). Le ms. A, comme sa provenance l'indique, a subi l'influence brabançonne. Quant au ms. de Gand, ce n'est qu'un recueil de sentences tirées de l'*Ysengrinus*, un *florilegium*, intitulé *proverbia Ysengrimi*. Le nom du loup se trouve dans le titre, et nulle part ailleurs. La provenance du ms. est inconnue; il se trouve relié avec divers ms. ayant appartenu à l'abbaye de St-Pierre à Gand. Mais la forme en *mus* semble prouver ou bien que ce recueil a été composé à l'abbaye de St-Pierre d'après un manuscrit brabançon du poème, ou bien encore que le recueil même est de provenance brabançonne, ce qui n'aurait rien d'étonnant, vu son étroite parenté avec le ms. A de Liège.

M. Voigt s'est cru en droit de maintenir la forme *Ysengrimus*, d'abord parce que son édition est basée en première ligne sur le ms. A, ensuite parce que, comme il le dit lui-même, cette forme se rapprocherait davantage de l'étymologie.

Le nom est sûrement d'origine germanique; les plus anciens textes allemands portent tous *Isengrim* ou *Isangrim*. Mais conformément aux exigences de la phonétique française, nous trouvons dans cette langue *Isengrin*. Déjà dans le plus premier texte, Guibert de Nogent écrit *Ysengrinus*; Nivardus fait de même; et partout en français, nous rencontrons invariablement cette forme, sauf dans un texte de Benoit de

---

1) *Quellen und Forschungen z. Sprach-und Culturgeschichte*, fasc. 65, p. 13.

2) Publiée en premier lieu par Campbell, ensuite par Knorr.

Digitized by Google

Sainte More [1]. Mais nous ne doutons pas que ce soit là une faute de copiste, et qu'il faille lire comme partout ailleurs Isengrin ou Isengrins.

Plus tard la traduction allemande d'Henri le Glichezâre conserve la forme française *Isengrin* ; elle se retrouve également en Flandre lors de la lutte politique qui éclata au commencement du XIII[e] s. entre les *Isengrini* et les *Blauvoets*.

Je crois avoir établi que la seule forme qui puisse se justifier soit *Ysengrinus*, et avoir montré également comment l'altération *Ysengrimus* s'est introduite dans les éditions de Mone et de Voigt.

Un des ms. (h de Berlin) donne comme titre de l'œuvre *de Ysengrino et Reinardo*, et le second ms. de Liège écrit : *explicit Ysengrinus et Reynardus*. Il se pourrait bien que ce fût là le titre véritable du poème. Il y a eu une période dans l'histoire de la geste animale où le loup était le protagoniste de cette épopée. Mais le rôle de Renart s'étant successivement agrandi, il y a probablement eu un moment vers le milieu du XII[e] s. où tous deux étaient sur un pied d'égalité relative [2]. Dans les poèmes datant de cette époque on met en vedette les deux noms simultanément. M. Sudre [3], sur les indications de M. G. Paris, a essayé de démontrer que la version italienne du *plaid* était antérieure à la branche française. Pour ma part, outre les preuves indiquées par l'auteur, j'en vois une nouvelle dans le titre *Reinardo e Lesegrino, (Renart et Isengrin)* : c'est l'époque où la personnalité de Renart n'a pas

---

1) *Roman de Troie* (composé vers 1160) passage signalé par M. G. Paris (*Journal des savants*, 1894, p. 599). Le seul texte où l'on retrouve Isengrin comme nom d'hommes, le *Raoul de Cambrai* dans la suite de *Girbert de Metz*, porte v. 130 et 288 Ysangrins, 168 et 189 Ysengrins.

Sur tous ces points, voir ce qu'écrit M. G. Paris (*ibid.* p. 597), qui propose de corriger la leçon de Guibert de Nogent, parce que Nivardus écrit *mus* — ce qui est une erreur.

2) V. plus haut p. 138.

3) *Sources du R. de R.* p. 90.

Digitized by Google

encore entièrement absorbé toutes les autres figures de l'épopée animale.

En ce qui concerne l'œuvre de Nivardus, la question est de peu d'importance : il suffit de constater qu'Isengrin est bien le héros du poème, et que là même où son nom n'apparaît pas seul, il occupe la première place. Plus tard, quand on citera concuremment les deux implacables ennemis, Renart sera au premier rang :

> Mais onques n'oïstes la guerre,
> Qui tant fu dure de grant fin,
> Entre *Renart et Ysengrin.*
> br. II, v. 10.

Passons aux sudivisions établies dans le poème. M. Voigt divise l'*Ysengrinus* en 7 livres; Mone en 4. Laquelle de ces subdivisions est la bonne? Il n'y a lieu de tenir compte que des 5 ms. qui renferment l'œuvre entière, ABCDE, les autres n'étant, comme le ms. de Gand, que des recueils de sentences tirées du poème.

A, le ms. de S^{t}-Trond, divise le poème en 7 livres; mais ils ne sont numérotés que jusqu'au 6^{me} inclusivement. Au 7^{me}, le copiste a négligé d'écrire le titre.

B, le ms. de Paris, ne contient aucune division en livres. Toutefois, d'après les indications de M. Voigt, je crois comprendre qu'il laisse des intervalles blancs entre diverses fables, ce qui permet de croire qu'il a connu également la division en 7 livres; il faudrait cependant vérifier ce point.

Les ms. C, D, E, étroitement apparentés, divisent le poème 4 livres.

M. Voigt a donc suivi A, et Mone [1] CDE.

Antérieurement, j'ai essayé de montrer que Nivardus a eu des branches françaises sous les yeux. Or, si nous comparons celles-ci avec les subdivisions A, et CDE, nous obtenons le tableau de concordance suivant :

---

1) Cela est d'autant plus étonnant que Mone n'a pas connu C (le ms. de Bruxelles), et D (ms. de Pommersfelden).

Digitized by Google

Episodes Français.	Subdivision ms. A.	Subdivision ms. CDE.
Episode I. *Le vol du Jambon*, br. V.	I. v. 1, (1)[1] » v. 181, (2) » v. 355. (3)	
» II. *La pêche à la queue*, br. III.	I. v. 529, (4) » v. 735, (5) II. v. 1, (6)	Livre I. (1752 vers. 3 épisodes.)
» III. *Isengrin arpenteur*, br. XX.	II. v. 271, (7)	
» IV. *Renart médecin*, br. X.	III. v. 1, (8)	Livre II. (1198 v. 1 épisode.)
» V. *Le pèlerinage de Renart*, br. VIII.	IV. v. 1, (9)	
» VI. *Renart et le coq*, br. II.	IV. v. 811, (10) V. v. 1, (11)	
» VII. *Le loup moine*, br. III.	V. v. 325, (12) » v. 705, (13) » v. 821, (14) » v. 869, (15)	Livre III. (2366 vers. 4 épisodes.)
» VIII. *Isengrin et le cheval* br. XIX.	V. v. 1129, (16) » v. 1167, (17)	
» IX. *Isengrin et le bélier*, cf. br. XX.	VI. v. 1, (18)	
» X. *Le partage de la proie*, br. XVI.	VI. v. 133, (19)	
» XI. *Isengrin pris au piège*,	VI. v. 349, (20)	Livre IV. (1258 vers. 4 épisodes.)
» XII. *Mort d'Isengrin*	VII. v. 1, (21) » v. 443, (22) » v. 505, (23) » v. 549, (24)	

1) Les chiffres entre parenthèse indiquent les fables dont se composent les divers épisodes.

Digitized by Google

Si l'on compare entre elles ces différentes subdivisions, on verra que plusieurs épisodes français sont scindés par celle qu'adopte M. Voigt. Ainsi, le 2e épisode (*pêche d'Isengrin*) : l. I depuis vers 529 et l. II v. 1-271 ; le 6e épisode (*Renart et le coq*) l. IV depuis v.811 - fin, l. V v. 1-325). Cette anomalie ne se produit pas dans la subdivision adoptée par Mone.

Par contre, cette dernière semble en désaccord avec l'*Ysengrinus abbreviatus*, qui résume les épisodes 4 et 5, donc l. II (C, D, E) et *un morceau* du l. III, tandis que, d'après la subdivision A, il résume l. III et IV en entier.

De plus, nous insistons sur le fait que B ne connaît pas de subdivision par livres, et il nous semble difficile d'expliquer le motif pour lequel celle-ci ayant existé dans l'œuvre originale, aurait été supprimée dans ce ms., tandis que tout une branche de ms. s'en éloignait arbitrairement.

Nous croyons donc que le poème de Nivardus n'était primitivement point divisé en livres, pas plus que le *Reinhart* d'Henri le Glichezâre qui renferme également plusieurs épisodes français. La division en livres n'existe du reste pas dans les œuvres populaires du moyen âge. Ni le *Roland*, ni le *Pèlerinage de Charlemagne*, ni les épopées du cycle d'Arthur ne l'ont connue. Nous la retrouvons, il est vrai, dans certains poèmes imités et calqués sur ceux de l'antiquité : tel le *Ligurinus* de Gunther de Pairis. Mais Nivardus, qui a puisé dans la matière populaire, n'aura probablement pas songé à faire étalage de réminiscences classiques.

S'il est une imitation de l'antiquité, c'est bien plutôt dans le chiffre 12, auquel s'est arrêté Nivardus dans le choix et la liaison de ses épisodes. Comme nous l'avons déjà dit, 11 branches françaises ont été étudiées et imitées par lui, et comme épisode final a été ajouté *la mort d'Ysengrin*. Il se peut très bien que notre poète ait choisi ce chiffre parce que l'Iliade et l'Odyssée renfermaient chacune 24 (2×12) chants, que Virgile dans son Enéide s'est également arrêté au chiffre 12, de que même Stace dans sa Thébaïde. Quant à la Pharsale de Lucain, elle ne va que jusqu'au 10me chant, mais

Digitized by Google

elle est inachevée et devait en compter deux de plus. Cette division duodécimale se trouve jusque dans de nombreuses épopées modernes; il semble que ce fût là un postulat pour la composition d'une épopée qui se respecte.

Un fait est certain, c'est que Nivardus n'a pas prétendu diviser son œuvre en 12 chants, car la disproportion, qui existe entre les épisodes, eût été réellement trop grande. Ainsi, le 4^{me} épisode (l. III Voigt, l. II Mone) renferme à lui seul 1198 vers, tandis que d'autres sont traités très brièvement : le 9^{me} épisode a 132 vers, le 10^{me} en a 216.

Pour donner une édition critique de l'*Ysengrinus*, et reconstituer l'original tel qu'il est sorti de la plume de Nivardus, les 5 ms. ont chacun leur importance propre. M. Voigt nous fait ressortir ce point très clairement.

De même que pour la subdivision en livres : A et B (Paris) appartiennent à la branche X; C, D, E à la branche Y. A est le plus ancien et de beaucoup le meilleur ms. Il faut donc s'en tenir autant que possible à son texte. Cependant B, quoique écrit par un copiste très négligent, a une importance considérable, parce que certaines leçons, qui s'écartent de A, concordent avec Y (C, D, E). Dans certains cas, il faut rejeter la leçon de A pour rétablir l'original O. La formule $B + CDE = O > A$ a été suivie à maintes reprises par M. Voigt.

Il semblerait qu'après avoir établi un autre titre, une autre subdivision, une autre date, une autre provenance et d'autres sources pour le poème, nous devions également proposer de nombreux bouleversements dans le texte critque de M. Voigt. Il n'en est rien. Nous croyons que dans son l'édition, le texte est établi sur des bases solides. Et, chose curieuse, bien des changements, que nous proposons, concordent avec son procédé de restitution.

Nous disions qu'il faut écrire *Ysengrinus* : ici encore B concorde avec CDE contre A; et M. Voigt a eu tort de ne pas s'en tenir à la formule $B + CDE = O > A$.

Digitized by Google

Nous disions qu'il faut restituer après III, 506, les vers contenant le nom de l'évêque Gérard de Tournai. M. Voigt reconnaît lui-même que X a subi « *une révision externe*[1] ». Si X supprime le nom de l'évêque, c'est que probablement cette révision a eu lieu très tôt, peut-être même à l'époque où Gérard régnait encore (jusqu'en 1166), ou peu après, quand son souvenir était encore vivace en Flandre[2]. Le réviseur aura voulu faire disparaître cette attaque personnelle, tout comme il a supprimé des vers concernant l'adultère de Renart et de la louve, la scène lui paraissant trop leste. A notre avis, M. Voigt aurait dû suivre ici la leçon de Y, comme il l'a fait en d'autres endroits[3] (II 468, IV 722, V 321, VII 219, 339).

Nous venons de dire également que la subdivision en 7 livres est aussi l'œuvre du réviseur.

Chaque fois qu'un désaccord important se manifeste entre les divers ms., M. Voigt indique la leçon à adopter avec une sagacité et érudition incontestables. Les éditeurs subséquents, croyons-nous, devront se contenter, aussi longtemps que de nouveaux ms. ou fragments n'auront pas été découverts, de reproduire notre texte critique.

Nous pouvons signaler ici une erreur de détail à propos du ms. de Pommersfelden. M. Voigt dit qu'il renferme de nombreuses gloses flamandes *et romanes*; il nous cite comme exemple[4] v. 130 *eohe* : *aylaize* — 131 *larva* : *semelars vel fause visage* — 133ª *trutina* : *balantse* — 133ᵇ *zelotipus* : *jaloers*. A l'exception de *faux visage*, précédé, du reste, de l'équivalent flamand, toutes ces gloses sont flamandes, et les mots français qu'elles renferment ont reçu droit de cité en Flandre, où ils sont encore compris de nos jours. L'orthographe seule aurait déjà dû mettre M. Voigt sur la bonne

1) *Introd.* p. 18.

2) Le ms. A, d'après M. Voigt, date déjà d'environ 1250, il n'est donc postérieur à l'œuvre que de cent ans.

3) V. p. XV, *intr.*

4) P. 6.

Digitized by Google

voie. Nous osons affirmer sans avoir vu le ms. que celui-ci ne contient que des gloses à l'usage des lecteurs flamands auxquels il était, sans doute, destiné.

Si l'éditeur postérieur est astreint à s'en tenir au texte critique de M. Voigt, il sera, par contre, croyons-nous, tenu de faire de nombreux changements dans les notes au bas des pages. J'ai déjà montré cela à propos des proverbes.

En voici encore quelques exemples. Dans son *introduction*, M. Voigt dit que, selon Nivardus, « les Anglais par leur teint pâle et *leurs jolies tresses* ressemblaient plutôt à des femmes qu'à des hommes » (p. 94).

Les passages visés par cette phrase sont :

Non habet hic *caudam*, velut *Anglicus* alter habebat.
III, 659.

Pravior *Angligena caudato*.
V, 1041.

L'éditeur met en note : « *Au XII s. les Anglais portaient des tresses*. Depuis la réunion de la Normandie à la couronne d'Angleterre, on les appelait *Anglois coués* (*Angli caudati*). Matthæus Parisiensis ad ann. 1250. « *O timidorum caudatorun formidolositas! Quam beatus, quam mundus præsens foret exercitus, si a caudis purgaretur et a caudatis!* [1] »

Le savant qui a rendu compte de l'édition de l'*Ysengrinus* dans le *Neues Archif für Gesellschaft Deutscher Geschichtskunde* 1885 (p. 161) écrit : « *Caudatus geht auf die Wirkliche Schwänze zurück, nicht auf Zöpfe* », et il renvoie au *Anzeiger des Germanischen Museums* (XXIV, 1877, p. 247) et au *Brunellus* (p. 211, 1855), où celui-ci arrive à l'Université de Paris (allusion claire, dit-il).

Je ne me rends pas trop bien compte de ce qu'a voulu dire le critique. Mais de toute façon, c'est une erreur, de même que l'explication proposée par M. Voigt. Le passage

1) Paroles mises dans la bouche de Robert, comte d'Artois, frère de St-Louis.

Digitized by Google

ayant donné lieu à de longues controverses, il est intéressant de s'y arrêter.

En Angleterre même, le point de savoir ce que signifiait au juste *Anglus caudatus*, a déjà été longuement discuté, et cette question n'est pas encore définitivement tranchée. Le mot *caudatus*, dérivé de *cauda*, est formé d'une manière analogue à l'italien *codardo* et au français *couard* (qui a une *coue* ou *queue*), qui montre sa queue en fuyant, d'où *lâche*. Ducange avait déjà conclu à ce sens (voce *caudatus*). La revue anglaise *Notes and Querries* est revenue à plusieurs reprises sur ce sujet [1]. T. VIII, p. 349 a paru un article de M. F. Chance, en réponse à M. L. Barbé, pour défendre l'interprétation de Ducange. L'auteur cite Jacques de Vitry († 1244) *Anglicos potatores et caudatos affirmantes...* Cette réputation de lâcheté est venue aux Anglais par la facilité avec laquelle ils se laissèrent conquérir par les Normands, et subirent leur joug. Une fois l'expression *Anglois coués* devenue courante, par un jeu de mots, l'idée se répandit que les Anglais avaient réellement une queue :

C'est du lignage des Anglois
Car il porte tres longue queue.

M. H. Gaidoz dans une livraison suivante (7me ser. VII 493) fournit quelques explications supplémentaires, et attire l'attention sur un morceau que Wattenbach a publié dans l'*Anzeiger für Kunde der deutschen Vorzeit* (1874 col. 214). C'est un poème latin dont le ms. est à Berlin, et où sont dépeints les caractères moraux et intellectuels de chaque peuple : l'Anglais est lâche et faux, *il a une queue, c'est une bête* :

Anglicus a tergo *caudam* gerit, est pecus ergo
Cum tibi dicit ave, sicut ab hoste cave.

Et Wattenbach d'ajouter qu'il ne connaît pas d'autre passage mentionnant cette queue des Anglais : il suppose qu'il

1) 1re série XI, 122, 252; 2me série III, 473; V. 79, 306; XII, 100, 274; 5me série, VIII, 326; 7me série, VI, 347, 493; VII, 132, 212.

Digitized by Google

s'agit ici d'une manière particulière de s'arranger les cheveux, et la compare à la tresse des chinois. La conclusion est donc identique à celle de M. Voigt.

Ce qu'il y a de curieux, c'est que dans toutes ces discussions, les vers de l'*Ysengrinus* et d'autres passages intéressants au plus haut point, aient passés inapperçus. A part un texte en prose, nos vers sont cependant les premiers en date. Toutes les autres citations sont de beaucoup postérieures à 1150.

Le minorite, qui a composé à Gand la relation la plus sincère des évènements survenus en Flandre de 1298 à 1312 [1], écrit ann. 1298 : « Anglici... *consuetam* ferentes *caudam* et villam dictam (Gand) spoliare cupientes ». (Les Anglais traînant leur couardise habituelle). Ce qui nous montre un historien sérieux au XIV[e] s. faisant allusion au dicton [2].

Lorsque Richard de Cornouailles fut reconnu comme roi des Romains en 1257 par le S[t]-Empire, une épigramme fut composée qui nous a été conservée dans un ms. de Reims (n° 733, Mone *Anzeiger* VI, 1837, p. 487).

Orbis miratur cur perfida *theutonicatur*
Anglia, *caudatur Alemannia*, dum decoratur
Anglicus in regem, necat hæc conjunctio legem.

---

1) Pertz t. XVI.

2) A propos du même séjour des Anglais à Gand, Jean de Thielrode fait également allusion à la *queue* des Anglais, (ms. fol. 150 *verso*, édit. Van Lokeren, Warnkönig-Gheldolf, t. 1, p. 405) il écrit — je cite d'après Pertz XXV, p. 584 :

Tanquam pacificus Anglorum rex et amicus
Mansit Gandavi. Sua gens in fine sua vi
Incendit tecta, perimit, rapit ut mala secta,
Et *stimulo caudæ* pungit . . . . . .
. . . . . .
Lux Blasii pestis fuit hujus et altera testis
Horum raptorum combustorumque domorum
Ac *caudatorum* jugulatorumque virorum.
. . . . . .
Ganda Deum lauda, si subdita sit tibi *cauda*,
Amodo fine *cave*, dum tibi dicat *ave*.

Ces derniers vers montrent clairement que Jean de Thielrode a eu sous les yeux le poème publié par Wattenbach (v. plus haut, p. 159).

Digitized by Google

Dans la *Romania* XXI p. 51, M. Paul Meyer a publié une *ballade contre les Anglais* de 1425. Au vers,

Ariere, Englois couez, ariere!

l'éditeur met en note: « Anglici erubescunt *caudati* vocari », passage d'Etienne de Bourbon (édit. Lecoy de la Marche, p. 234). « Ducange, » ajoute M. Meyer, « donne une explication qui n'est pas la bonne. L'origine de cette injure traditionnelle est celle-ci: Dans la légende de S^t^-Augustin, apôtre de l'Angleterre, il est dit que les habitants du Dorset insultèrent ce Saint en attachant des queues de poissons à ses vêtements. Le Saint les maudit et depuis lors les Anglais sont *caudati* (A. A. SS. Mai VI. 391. B. C.)[1]. Les *proprietates Anglorum* texte latin du XIII^e^ s. (p. p. Wright, *Reliquiæ antiquæ* II, 230) font peser ce châtiment sur les *seuls habitants* de Rochester. Cette facétie avait pénétré jusque dans le midi de la France. P. D'Auvergne parle des *Engles coütz* (Mahn, *Gedichte*, n° 222). »

L'explication proposée par M. Meyer est des plus ingénieuses: mais pour qu'elle fût absolument sûre, il faudrait que l'on rencontrât un texte quelconque d'avant la conquête normande (1066), renfermant une allusion au dicton. Or, c'est ce que nous ne trouvons pas.

L'aventure de S^t^-Augustin est tirée d'une *vita* du moine Goscelin qui mourut en 1098 (15 mai); son œuvre, d'après les Bollandistes, date de 1097[2].

Les *proprietates Anglorum* sont du XIII^e^ s.; ce texte ne prouve donc rien.

Nous croyons que l'explication proposée par Ducange est la bonne, et que nous trouvons dans nos dernières citations

1) M. Meyer cite d'après l'édition de 1688, — p. 388 A. B. de l'édit 1866. Voici ce texte: « Fama est, illos effulminandos prominentes *marinorum piscium caudas* sanctis appendisse et illis quidem gloriam sempiternam peperisse in se vero ignominiam perennem retorsisse ut hoc dedecus degeneranti genere non innocenti et generosæ imputetur patriæ. »

2) Scriptum septimo ab ipsa translatione, anno MXCVII.

Digitized by Google

l'explication anglaise du surnom *caudati*. Cherchant à se débarrasser de cette épithète, les Anglais n'ont rien trouvé de mieux que de l'imputer à une seule région de leur pays, afin de sauver le reste [1].

Voici encore un autre point, au sujet duquel les explications de M. Voigt sont fautives :

Anteriora tamen restant *suralia*
III, 957.

Il s'agit d'Isengrin qui, dépouillé de sa peau par Bruno l'ours, conserve encore ses *anteriora suralia*.

Que signifient ces mots ?

M. Voigt dit : *sura* veut dire *mollet*; donc *surale*, ce qui recouvre le mollet, le *bas*; *anteriora suralia*, les bas qui recouvrent les pattes de devant, c'est-à-dire les *gants*. Il ne reste donc à Isengrin que ses *gants*.

Dans le ms. D (Pommersfelden) nous trouvons dans le glossaire : *suralia, proprie hosen* (des braies), puis les mots effacés : *tegmina femorum, Hozen*. Le glossateur a raison contre M. Voigt. *Sura* ne signifie pas *mollet* au moyen âge, comme dans le latin classique : il a pris le sens de *cuisse*. Nous en trouvons une preuve irrécusable dans le glossaire du XIII^e^s. intitulé *Catholicon de Lille*, publié par M. A. Scheler [2] où l'on lit *sura* : *cuisse*. Donc *surale* et *anteriora suralia*, ce qui recouvre les cuisses (*tegmina femorum*), les braies, ou en langage moderne les culottes, traduction de D.

C'est également dans ce sens qu'il faut comprendre l'expression *everrere de sura* (*Ysengrinus* II, 63) synonime de *gignere*, engendrer.

Du reste, ce n'est pas de notre siècle seulement qu'il y a eu de l'hésitation au sujet du sens de ce mot. Déjà au moyen-âge, les clercs et les copistes s'y trompaient. Dans une glose

1) V. également *Revue historique*, 1893, t. 52, p. 308, un article de M. Langlois.

2) Mémoire de l'Académie de Belgique, t. 37, 1886, voce *sura*.

Digitized by Google

publiée par Mone (*Anzeiger* VI, p. 176), nous lisons : 409 *suralia, caligæ* (des chausses)[1]. Dans l'*Ysengrimus abbreviatus*, au vers 409, dans l'épisode correspondant de notre poème, le vers est changé :

Tensa genu tenus *ante duo suralia* restant[2]

Voici encore de M. Voigt une explication d'un autre genre, à laquelle je ne saurais me rallier :

Græce *allec* loquitur, trans Alpes biga fritinnit,
Tam canere hoc, quam nos extimuisse potes.
IV, 355.

Allec signifie partout *hareng*. « Quand tu pourras chanter que le hareng parle grec, qu'un char passe les Alpes, tu pourras aussi me craindre », figure de réthorique dont je ne parviens pas à me rappeler le nom. L'exemple classique est Virgile *Eclog.* I :

Ante leves ergo pascentur in æthere cervi
Et freta destituent nudos in littore pisces
Ante pererratis amborum finibus, exul
Aut Ararim Parthus bibet, aut Germania Tigrim
. . . . . .
0 60 s.

Mais M. Voigt ne l'a pas compris ainsi : se basant sur Landois (*Thierstimmen* p. 154-177), il nous dit, que le hareng n'appartient *pas* à la catégorie des poissons qui émettent des sons : *Allec* ne peut donc signifier hareng. Il signifie ici *coq* du grec ἀλεκτρυών, et cela grâce à l'intermédiaire bas-latin *alectorius*, pierre que l'on retrouve dans l'estomac du coq, et

---

1) Dans un article de M. J. H. Gallée, publié dans le *Tijdschrift voor Nederl. Letterkunde* 1894, Je trouve (p. 279) *sura : uuatho*. Je ne parviens pas à déterminer le sens de ce dernier mot, et les germanistes auxquels je me suis adressé n'ont pu me venir en aide.

2) On serait tenté de corriger :

Tensa genu tenus, *anteriora suralia* restant

mais l'*o* de *duo*, qui est bref dans le latin classique, est souvent long dans la prosodie du moyen âge (M. Voigt *int.* p. 26). De plus, *su* dans *suralia* est long. Les deux vers signifient la même chose.

Digitized by Google

qui, d'après les idées du moyen âge, était douée de vertus médicales particulières.

M'est avis cependant que la question de savoir si le hareng émet ou non des sons n'a rien à voir dans l'occurence. La tournure de phrase peut ne pas être très classique, on ne la rend que plus difficile à comprendre, si l'on cherche des complications de mots qui n'existent pas. Cf. V, 127 :

> Connectit paleas, nodum vestigat in ulva
> Decoriat calculos — mulgeat ergo grues !

P. 306, *note*, le mot *facetus* est-il bien rendu par l'équivalent *sapientius, prudentius*? je crois que non : au moyen âge le mot avait changé de sens ; il signifie *comme il faut, convenable*. Ainsi, I, 626 *Nonne facetus eras?* est opposé à la *rusticitas*. Plus loin : *est bos partificata facete?* (VI, 635) (le bœuf a-t-il été *convenablement* partagé?) Au moyen âge une œuvre intitulée *facetus liber* a eu un très grand succès : c'est un *manuel du bon ton, des bonnes manières*. Il existe trois poèmes portant ce titre [1], M. Voigt en cite un plusieurs fois : afin de faciliter les recherches, il aurait bien pu indiquer d'une manière précise, celui auquel il renvoie [2].

---

1) *Journal des Savants* 1889, art. de P Hauréau.

2) L'exécution typographique est très soignée. Voici quelques erreurs d'impression :

Le renvoi qui se trouve *introd.* p. 13 note 3 : *vgl. p.* X *anm.* 3 lisez XII anm. 3.

p. 65, *volare in collum* III, 375 lisez 376.

p. 77 *Nederl. Belh amel. Engl. Belwether*, lisez Engl. BELL-WETHER ;

p. 112 du texte, les notes jointes aux v. II, 640, 643 doivent se trouver p. 114 etc.

Digitized by Google

NOTE COMPLÉMENTAIRE SUR L'*YSENGRIMUS ABBREVIATUS*.

J'ai songé un moment à publier en appendice l'*Ysengrimus abbreviatus*, qui n'a plus été édité depuis 1834. Mais le présent travail étant déjà fort long par lui-même, j'y ai renoncé, d'autant plus que cette édition aurait nécessité encore bien des recherches.

Voici toutefois quelques notes.

L'*Ysengrimus abbreviatus* nous est connu par 3 sources :

1. Un ms. de Berlin, dont M. Voigt donne (introd. 124) une nouvelle collation.

2. Deux fragments de la Bibliothèque de Darmstadt.

3. Quelques vers insérés dans un recueil de sentences morales, intitulé *Poleticon* [1], qui nous est parvenu dans un nombre considérable de ms.; M. Voigt en cite quelques-uns.

Cependant le ms. 48 Bonaventure Vulcanius, Leiden, que j'ai consulté moi-même, n'a rien de commun avec le *Poleticon*.

« Depuis que j'ai trouvé le ms. de Göttingen du 28 octobre 1366 », dit M. Voigt, « je n'ai plus continué mes recherches ». C'était un tort. J'ai trouvé à la bibliothèque d'Utrecht un ms. du XV^e^ s. qui renferme non pas 26, mais 28 vers de l'*Ysengrimus abbreviatus* [2]. (Tiele, *catalogue* n° 823.)

L. V. 26 nous y lisons :

> Non valuisse volendo bonum, fit nolle valendo
> Et sic disparitas improba sæpe nocet.

Cette leçon est conforme à celle du fragment de Darm-

---

1) M. Voigt (p. 121) fait dériver ce mot de πολ' ήθικων; je crois que c'est là une erreur, et que le mot dérive de *polypticon*.

2) Ce ms. inconnu à M. Voigt avait cependant été signalé déjà par H Pertz (*Archiv der Gesellschaft für Aeltere D. Geschichtskunde*, t. VII, p. 133); seulement H. Pertz, induit en erreur par l'orthographe *Politecon*, a pris ce ms. pour un traité de politique, et le range parmi les livres importants pour l'histoire.

Digitized by Google

stadt (la ponctuation diffère, le *Poleticon* donne la bonne). Le ms. de Berlin porte v. 389 s.

> Non valuisse *valendo* bonum fit nolle valendo
> Et sic disparitas improba sæpe nocet.

Grimm corrige erronément :

> Non valuisse valendo bonum fit nolle *volendo*
> Et sic *dexteritas* improba sæpe nocet.

Le ms. d'Utrecht paraît apparenté avec celui de Paris.

M. Voigt semble donc s'être exagéré la valeur du ms. de Göttingen puisqu'il est moins complet, et donne de moins bonnes leçons que celui d'Utrecht. Il se pourrait que la date du 28 octobre 1366, placée à la fin de l'*Omne punctum*, et prise par M. Voigt pour la date du ms., indiquât la date à laquelle fût composé ce poème de Godefroid de Tirlemont [1]. S'il pouvait en être ainsi, nous aurions au moins une donnée biographique concernant ce poète du XIV[e] s. Il faudrait vérifier la chose.

L'*Omne punctum* a été publié par M. N. Loumyer dans le *Bibliophile belge* 1856 d'après un ms. assez médiocre. M. S. De Vries me dit qu'il s'occupe d'en donner une édition critique basée sur les ms. de Lubecq, Bruges, Heidelberg et les 2 de Leiden.

La forme *Ysengrimus* semble indiquer que notre abrégé n'a pas été fait en Flandre, mais plutôt dans le Brabant.

J'ai cependant trouvé la forme *Ysengrinus* dans le *Poleticon* incunable de 1487 [2] de Delft. Il est probable que c'est là une simple faute d'impression. Cependant il serait utile d'examiner, si ce livre remonte à un ms. original ou s'il n'est que la reproduction d'une édition étrangère antérieure.

M. Voigt croit que l'*abbreviatus* a été composé en Allemagne (naturellement). Il se base sur une restitution du texte :

> Quod si tam docilis jam nunc foret, ut rogitanti
> Attrebatum France dicere posset ubi,
> Etsi de *Grani* scitanti nomine novit,
> Jam de pelle loqui vera sciendus erat.

---

1) P. Hauréau dans le *Journal des savants*, attribue l'*Omne punctum* à Petrus de Lisseweghe.

2) V. Campbell. (*Annales de la Typographie Néerl.* n[os] 750 et 751 cf. 3[me] supplém. p. 29). — L'auteur dit, n° 751, que l'ouvrage a été édité chez l'imprimeur à la Licorne ; puis (3[me] suppl.) plutôt chez Chrétien Snellaert. Les caractères du livre se retrouvent chez trois imprimeurs :

Jacques Vander Meer, 1480-1487.
L'imprimeur à la Licorne, 1488-1494.
Chrétien Snellaert, 1495-1497.

L'erreur de Campbell saute aux yeux : l'ouvrage sort probablement des presses de Jacques Vander Meer.

Digitized by Google

Notez qu'Isengrin, dans l'*abbreviatus*, aussi bien que dans l'original passe pour un Allemand. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce qu'il ignore où est Arras, et sache où se trouve Aix-la-Chapelle (*Granum*).

Cet argument n'est pas suffisant pour prouver que l'abrégé ait été composé dans les environs de la ville allemande.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

RECUEIL DE TRAVAUX

PUBLIÉS PAR

LA FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES
DE L'UNIVERSITÉ DE GAND

EN VENTE :

1re Fascicule : *P. Thomas.* Lucubrationes Manilianæ. 1888.
Prix : 2 francs.

2e Fascicule : *H. Pirenne.* Histoire de la Constitution de la ville de Dinant. 1889.
Prix : 4 francs.

3e Fascicule : *F. Cumont.* Sur l'authenticité de quelques lettres de Julien. 1889.
Prix : 2 francs.

4e Fascicule : *F. Cumont.* Notes sur un temple mithriapue d'Ostie. 1891.
Prix : 2 francs.

5e Fascicule : *H. Logeman.* Elckerlyck, a fifteenth Century Dutch morality, and Everyman, a nearly contemporary translation. 1892.
Prix : 4 francs.

6e Fascicule : *J. Frederichs.* Robert le Bougre, premier inquisiteur général en France. 1892.
Prix : 2 francs.

7e Fascicule : *H. Van der Linden.* Histoire de la Constitution de la ville de Louvain au Moyen Age. 1892.
Prix : 4 francs.

8e Fascicule : *J. J. Van Biervliet.* La mémoire. 1893.
Prix : 2 francs.

9e Fascicule : *L. de la Vallée Poussin.* Svayambhūpurāna, dixième chapitre. 1893.
Prix : 1 franc.

10e Fascicule : *F. Cumont.* Anecdota Bruxellensia I : Chroniques byzantines du manuscrit 11376. 1894.
Prix : 2 fr. 50.

11e Fascicule : *L. Parmentier.* Anecdota Bruxellensia II : Les extraits de Platon et de Plutarque du manuscrit 11360-63. 1894.
Prix : 2 fr. 50.

12e Fascicule : *J. Bidez.* La biographie d'Empédocle. 1894.
Prix : 5 francs.

Gand, imp. Van Doosselaere, boulevard de l'Heirnisse.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

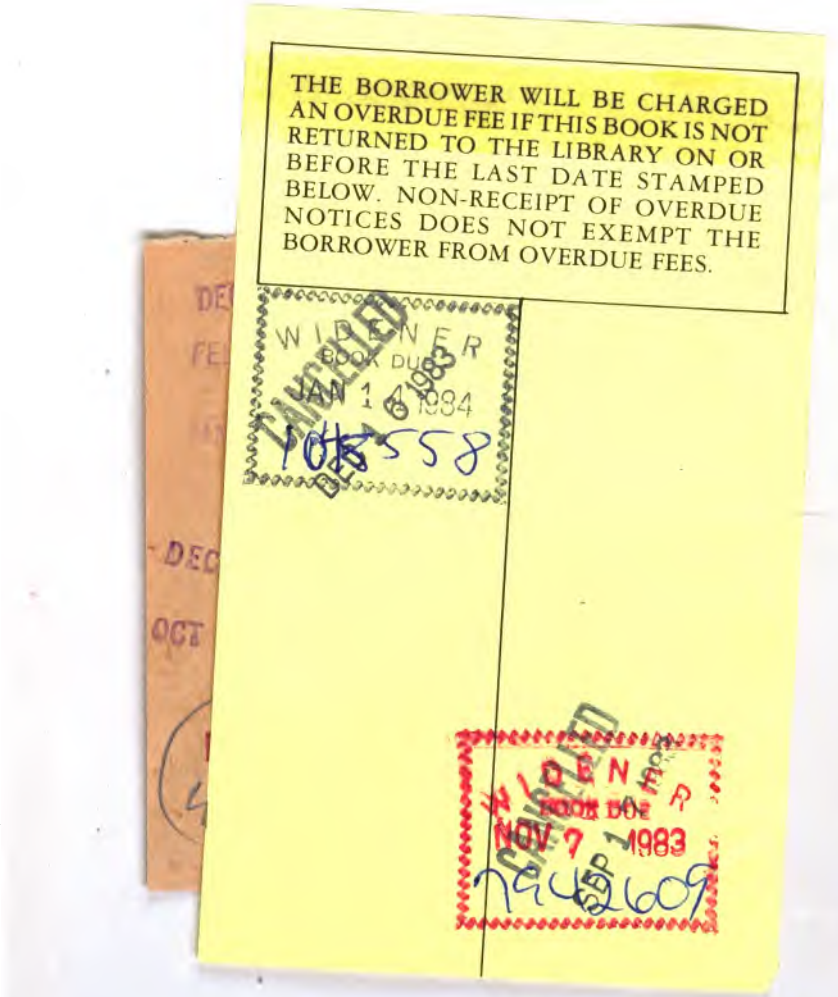

Digitized by Google

Etude sur l'Ysenghinus,
Widener Library
003771774
3 2044 089 131 288

Digitized by Google